

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES PROGRAMMES AYANT TRAIT À LA PATERNITÉ
DANS LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL.
UNE ANALYSE ÉCOLOGIQUE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR
DOMINIQUE ARAMA

JUILLET 1998

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce projet.

Je veux, tout d'abord, exprimer ma reconnaissance à mon directeur de maîtrise, monsieur **Camil Bouchard**, professeur au département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal, qui m'a ouvert la porte donnant accès à une extraordinaire équipe de recherche, laquelle a grandement contribué à ma formation de psychologue communautaire, et qui, par son enseignement et sa force de conviction, me permet de croire que tout est possible, tant qu'il reste des êtres humains à rassembler autour d'une cause. Il m'a fait entrer dans le monde des papas il y a 4 ans et demi, et c'est toujours avec autant d'enthousiasme que j'y suis aujourd'hui. Je tiens aussi à remercier madame **Francine Ouellet**, chercheure à la Direction de la Santé Publique de Montréal-Centre, pour son professionnalisme et son soutien moral.

Merci aussi aux membres de l'équipe de recherche sur l'engagement paternel (Prospère) auprès de qui j'ai tant appris. Je remercie tout particulièrement Geneviève Turcotte, chercheure aux Centres Jeunesse de Montréal, et Anne-Marie Ménard, candidate au diplôme de maîtrise à l'Université du Québec à Montréal (et ma co-loc), pour leurs excellentes revues des écrits scientifiques. Elles m'ont fourni une solide base de données scientifiques dont ma recherche a beaucoup profité.

J'adresse aussi mes remerciements à tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices qui m'ont généreusement accordé de leur temps en entrevue. Sans leur précieuse collaboration cette recherche eût été impossible. Leur persévérance et leur foi envers l'engagement paternel sont exemplaires.

Je songe aussi aux membres du groupe *Pères à Part Entière* qui, à chaque rencontre, représentaient pour moi un ressourcement et un lien stimulant avec l'intervention, avec le terrain.

Une maîtrise ne se résume pas strictement à la rédaction d'un mémoire, bien que celui-ci y occupe un espace considérable. C'est aussi toute une tribu de semblables qui avancent ensemble vers un même dessein, toujours prêts à se tenir, à s'épauler, et aussi à faire la fête quand le besoin s'en fait sentir. Merci à tous.

Toute ma tendresse à mes parents, Thérèse et Maurice, qui m'ont amenée jusque-là et dont les encouragements et les manifestations de fierté m'ont aidée à continuer. Toute ma gratitude à mes ami-es qui m'ont si bien écoutée et soutenue dans les moments plus difficiles, suivant mon parcours pas à pas.

Enfin, ma plus grande reconnaissance va à celui qui, au cours des neuf dernières années, m'a accompagnée sur le chemin souvent cahoteux que j'avais choisi d'emprunter. Pour sa patience, sa compréhension et son soutien constant, pour toutes ces soirées ratées à corriger des fautes d'orthographe (!) et pour ces nombreux week-ends passés en célibataire, troqué contre un ordinateur...

... merci Jean-Luc.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I.....	4
CONTEXTE ET OBJECTIFS DE RECHERCHE	4
CHAPITRE II.....	8
ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR L'ENGAGEMENT PATERNEL.....	8
2.1 Les dimensions de l'engagement paternel.....	12
2.2 L'approche écologique	16
2.3 Déterminants de l'engagement paternel	19
2.3.1 Niveau chronosystémique	19
2.3.2 Niveau ontosystémique	21
2.3.3 Niveau microsystémique familial	25
2.3.4 Niveau mésosystémique.....	32
2.3.5 Niveau exosystémique	36
2.3.6 Niveau macrosystémique	41
CHAPITRE III	
APPROCHE ET DÉMARCHE D'INTERVENTION.....	46
3.1 La promotion de la santé.....	46
3.2 La démarche intersectorielle	48
CHAPITRE IV	
ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR L'INTERVENTION AUPRÈS DES PÈRES.....	51
4.1 Objectifs des programmes.....	53
4.2 Formules privilégiées.....	54
4.3 Les programmes évalués.....	56
4.4 Une analyse	61

CHAPITRE V	68
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	68
5.1 Choix des territoires	69
5.2 Identification des programmes.....	69
5.3 Procédure	71
5.4 Programmes identifiés.....	72
5.5 La cueillette de données.....	73
5.6 Instrument	74
5.8 Limites méthodologiques	77
CHAPITRE VI.....	78
RÉSULTATS	78
6.1 Brève description des programmes	79
6.1.1 Rencontres prénatales	80
6.1.2 Rencontres de discussion pour pères	81
6.1.3 Activités pères-enfants	83
6.1.4 Les partenaires	83
6.2 Dimensions de l'engagement paternel: les fonctions paternelles.....	84
6.3 Déterminants de l'engagement paternel	86
6.3.1 Niveau chronosystémique	86
6.3.2 Niveau ontosystémique	87
6.3.3 Niveau microsystémique familial	89
6.3.4 Niveau mésosystémique.....	93
6.3.5 Niveau exosystémique	94
6.3.6 Niveau macrosystémique	96
L'évaluation.....	97
6.4 Synthèse de l'analyse : les stratégies d'action	98
CHAPITRE VII.....	102
DISCUSSION	102
APPENDICE A	
INTÉGRATION DES ÉLÉMENTS DU MODÈLE COMMUNAUTAIRE	
DE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT PATERNEL	118
APPENDICE B	
LETTRE DE DEMANDE DE COLLABORATION AU CLSC.....	126

APPENDICE C	
LETRE AU CLSC ET LISTE DE THÈMES	129
APPENDICE D	
GUIDE D'ENTREVUE.....	131
APPENDICE E	
LES ORGANISMES ET LEURS PROGRAMMES	136
RÉFÉRENCES.....	140

LISTE DES TABLEAUX

Tableau

1.1	Repérage bibliographique	7
5.1	Nombre de participants selon les régions administratives et le type d'organisme	74
6.1	Sphères thématiques présentes dans les programmes	100
6.2	Intégration des Programmes, Stratégies et Cibles	102

RÉSUMÉ

Depuis deux décennies, on assiste à un accroissement du nombre de recherches démontrant l'importance du rôle du père dans le développement psychologique et social de l'enfant et de la famille en général. On observe ainsi une préoccupation de plus en plus marquée de notre société à encourager et à soutenir l'engagement des pères auprès de leurs enfants. Cela se traduit par l'apparition de programmes d'intervention s'adressant particulièrement aux pères, élaborés au sein de divers organismes sociaux. On a cependant très peu étudié les types de modèles empruntés dans le développement et la mise sur pied de ces interventions. La présente étude explore les modèles d'intervention dont s'inspirent les programmes implantés dans la grande région de Montréal incluant les Laurentides, Lanaudière, Laval et la Montérégie. Les programmes sont identifiés et sélectionnés à partir d'un échantillon de convenance. Les entrevues auprès des responsables de vingt-trois programmes révèlent que: 1) les principaux objectifs visés par les intervenants¹ sont que le père établisse une relation de plus grande intimité avec son enfant et que se développe un mode de communication harmonieux entre les conjoints; 2) on fait moins de cas de la transmission de connaissances théoriques sur le développement des enfants et de l'enseignement d'aptitudes pratiques d'éducation; 3) on se préoccupe peu ou pas de la promotion de l'engagement paternel à un niveau communautaire et social ainsi que de l'amélioration des conditions d'emploi favorisant l'engagement paternel. Au niveau de la facture même des interventions, on observe les tendances suivantes: 1) le groupe de discussion, mode d'intervention le plus répandu, renvoie aux stratégies de sensibilisation et de renforcement du potentiel des pères; 2) l'aménagement des milieux de vie est peu considéré; (3) les activités mettant en présence père et enfant sont rarissimes; (4) le père est peu sollicité à titre de leader communautaire et social; et 5) les mesures visant les politiques socio-économiques et les représentations sociales de la paternité sont quasi absentes. Par ailleurs, on fait appel au père dans son rôle de membre d'une dyade d'interactions avec son enfant, mais moins dans son rôle de planificateur et d'organisateur de vie. Seuls les pères biologiques des enfants sont atteints par les programmes et on a peine à rejoindre les pères de milieu défavorisés et ceux des communautés culturelles. Les services tiennent peu compte des besoins des pères-adolescents. La discussion envisage l'ensemble des résultats sous l'angle de l'écologie sociale, de l'approche de la promotion de la santé ainsi que de la démarche d'action intersectorielle.

Mots-clés: paternité, père, éducation, intervention, groupe, programme, promotion, service, soutien, approche, modèle.

¹ Dans ce document, le masculin est généralement employé dans le seul but d'alléger le texte.

INTRODUCTION

Dans leur rapport «Un Québec fou de ses enfants», remis au Ministre de la Santé et des Services sociaux en 1991, Camil Bouchard et ses collègues affirment: «La création d'un lien d'attachement fort entre les hommes et leurs enfants dès la naissance est une condition indispensable à l'amélioration des relations entre pères et enfants.» L'une des recommandations du rapport propose de mettre sur pied un important programme national de promotion du rôle paternel en s'adressant directement aux pères et aussi aux institutions, et en s'associant des partenaires du monde du travail et des groupes communautaires.

En mai 1995, le secrétariat à la famille du gouvernement du Québec publiait le «Plan d'action des partenaires en matière familiale: Familles en tête 1995-1997». Parmi les huit défis à relever du chapitre premier intitulé «Prévention: un virage à accentuer», on peut lire: «Faire participer davantage les pères au développement et à l'éducation de leurs enfants» (défi 1.4). Les objectifs y sont énoncés comme suit: «Les engagements regroupés sous ce défi visent essentiellement à renforcer les relations père-enfant. En ce sens, trois avenues d'engagement sont mises de l'avant: la mise en place de projets-pilotes, la formation et la sensibilisation des pères, de même que la poursuite d'études et de recherches visant une plus grande participation des pères au développement et à l'éducation de leurs enfants» (Secrétariat à la famille, 1995).

Ces recommandations sont le reflet d'un besoin de société. De fait, depuis quelques années, on assiste à un accroissement du nombre de recherches soulignant l'importance du rôle du père dans le développement psychologique et social de l'enfant et de la famille en général. Turcotte (1994), dans sa recension des écrits sur

les déterminants de l'engagement paternel et les modèles d'intervention, souligne trois facteurs ayant contribué à ce nouvel intérêt: 1) la reconnaissance de l'impact positif de l'implication paternelle sur le développement des habiletés cognitives de l'enfant, sur sa compétence sociale et sur son identité sexuelle (Biller et Solomon, 1986; Lamb et Oppenheim, 1989; Lamb, Pleck et Levine, 1985; Ricks, 1985; Snarey, 1993 in Turcotte, 1994); 2) la nécessité d'un partage plus équitable des responsabilités parentales; et 3) la reconnaissance du rôle du père comme élément de protection contre les mauvais traitements envers les enfants (Lamb et al, 1985). «De plus, dit-elle, l'absence du père est associée à des symptômes dépressifs, des troubles du comportement et une faible estime de soi chez l'enfant» (Biller et Solomon, 1986; Phares, 1992; Stevensen et Black, 1988). Levine, Murphy et Wilson (1993) ajoutent avec justesse un facteur peu souvent pris en considération dans la littérature: la reconnaissance de l'importance de la paternité dans la vie des hommes eux-mêmes, dans la mesure où un engagement paternel volontairement consenti est un gage d'une plus grande satisfaction sur le plan de la vie affective et des relations interpersonnelles.

Le souci de plus en plus marqué de soutenir l'engagement des pères auprès de leurs enfants se traduit par l'apparition d'une variété de programmes d'intervention tant au Québec qu'au Canada anglais. En effet, les professionnels travaillant auprès des familles dans les divers milieux de services manifestent un intérêt croissant pour une partie de leur clientèle trop longtemps tenue à l'écart de leur pratique. Leur volonté de rejoindre les pères se fait sentir avec plus d'acuité que jamais. Cependant, ces mêmes professionnels se disent souvent dépourvus devant les mécanismes à mettre en œuvre pour les rejoindre, habitués qu'ils sont à transiger presque strictement avec la mère. De plus, certains doutes quant à la capacité ou à la motivation des pères à s'impliquer davantage auprès de leurs enfants peuvent créer

une certaine résistance de la part de leurs collègues et de leurs dirigeants et représenter une entrave à la réalisation de leur projet.

Aux États-Unis, certains efforts ont déjà porté fruit dans divers domaines (Levine, Pleck et Lamb, 1982). On dispose cependant de très peu de recherches concernant les approches inspirant le développement et la mise sur pied de ces interventions. La spécificité des interventions s'adressant aux pères est encore à démontrer.

Dans ce contexte, nous croyons qu'il est pertinent de procéder à une recension des projets d'interventions s'adressant spécifiquement aux pères mis sur pied sur le territoire de la grande région de Montréal, incluant les régions des Laurentides, de Lanaudière, de Laval et de la Montérégie, et de procéder à une analyse des modèles empruntés en s'appuyant sur une grille s'inspirant à la fois des approches écologique et de la promotion de la santé, et de la démarche d'action intersectorielle. Cela nous incite à tenir compte des divers niveaux systémiques au sein desquels le père évolue et des différentes variables influant sur son implication auprès de ses enfants.

Cette étude fournira au lecteur de nouvelles connaissances sur l'intervention auprès des pères. Elle offrira un support théorique et pratique à tout intervenant désirant mettre sur pied un projet spécifiquement destiné aux pères, ou à quiconque se préoccupe d'intégrer les pères à ses actions quotidiennes, initiant ainsi un changement de pratiques important au sein des ressources destinées à la famille. De plus, un recueil de programmes accompagné de recommandations documentées facilitera l'élaboration de nouveaux projets d'intervention en offrant des modèles concrets sur lesquels se baser. Enfin, elle saura, nous l'espérons, sensibiliser les éducateurs familiaux qui ne le sont pas déjà, au fait qu'ils sont les agents de première ligne en mesure de changer et de promouvoir la paternité et donc, d'influencer la qualité du rôle parental exercé par les hommes.

CHAPITRE I

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

La présente recherche s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche-action qui expérimente depuis 1993 un modèle d'intervention communautaire et intersectorielle de soutien à l'engagement paternel auprès d'enfants de 0 à 5 ans de deux communautés vulnérables. Il s'agit d'un modèle dit par immersion du territoire qui «se caractérise par trois éléments : l'action intersectorielle, le modèle écologique et une vision de la promotion de la santé qui mise sur une diversité de stratégies implantées de façon continue et massive auprès de plusieurs cibles» (Vallée, Vincent, Forget et Bouchard, 1997). Ce programme constitue l'un des volets de recherche du Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE) pour lequel une subvention d'infrastructure du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) a été obtenue.

L'objectif général de la présente étude est de proposer un portrait de l'ensemble des interventions implantées dans la grande région de Montréal qui visent à encourager et à soutenir l'engagement paternel, ainsi que d'offrir un canevas sur lequel appuyer toute entreprise ayant le même but.

Plus spécifiquement, l'étude vise à:

1) Rendre compte des dimensions du rôle paternel ainsi que des déterminants de l'engagement paternel, tels que nous les révèlent les écrits scientifiques, envisagés à partir d'une grille d'analyse écologique.

2) Faire état des interventions proposées aux pères qui ont fait l'objet d'évaluations et de publications. Toujours à partir d'une grille d'analyse écologique et sous l'angle de l'action intersectorielle, en faire connaître la nature et les effets.

3) À partir de cette grille, présenter une analyse écologique des interventions québécoises recensées sur le territoire de la grande région de Montréal, incluant les territoires des Laurentides, de Lanaudière, de Laval et de la Montérégie. Il s'agira donc de mettre en lumière:

- a) les buts et objectifs poursuivis par les concepteurs et les promoteurs de programmes;
- b) les niveaux systémiques et les déterminants de l'engagement paternel les plus souvent couverts par les interventions;
- c) les dimensions de l'engagement paternel visées et abordées en cours d'intervention;
- d) la clientèle ciblée et rejointe en termes de statut social, statut socio-économique, origine ethnique, âge, etc.;
- e) les stratégies d'intervention les plus souvent empruntées par les concepteurs de programmes (catégorisation des interventions);
- f) les conditions de réussite et les obstacles pouvant être dégagés à la lumière des expériences connues; et,
- g) l'évaluation faite des interventions expérimentées.

Le présent document comporte donc cinq grandes parties. Dans un premier temps, on examinera les écrits portant sur les dimensions qui composent le rôle paternel ainsi que sur les déterminants de l'engagement paternel dans le but d'en tirer des enseignements pour l'intervention. Dans un deuxième temps, les assises théoriques (approches et modèles) des interventions propres à soutenir l'engagement paternel seront décrites. Ces deux premières parties permettront de passer à l'analyse des interventions évaluées dans les écrits scientifiques. Cette analyse visera à identifier les champs couverts, les objectifs et les stratégies des programmes, et d'en tracer les limites. Dans un quatrième temps, nous ferons rapport (méthodologies et résultats) d'une étude que nous avons menée dans la région montréalaise. Cette étude rend compte, à partir d'une analyse fondée sur la grille écologique et la démarche intersectorielle, des interventions destinées à influencer le niveau d'engagement des pères ou à en améliorer la qualité. La cinquième partie dresse les conclusions de nos observations et avance un certain nombre de recommandations relativement à ces champs d'intervention.

Le repérage bibliographique s'est effectué à partir des bases de données informatisées suivantes: Currents Content, Eric, Medline, PsycLit, Social Sciences Index, Socio File couvrant les années 1982 à 1997. Plusieurs mots-clés ont été utilisés en association avec de nombreux termes relatifs aux programmes d'intervention ou aux services (Tableau 1.1).

Ont également été consultés les références bibliographiques citées dans les articles les plus pertinents et les inventaires de ressources pour les pères ou les hommes, déjà réalisés (Levine, 1993; Levine et Pitt, 1995; Turcotte, 1994).

Tableau 1.1
Repérage bibliographique

father* patern*	counseling educat* group interv* involv*	parenting planning policy/ies practice prevent*	program* project promot* service social	support therapy training treatment
patern* pères	éduca* engag* groupe	interv* politique préven*	projet promo* ressource	social soutien
model action approach	ecology health intersectorial		interv* promo*	
modèle approche action	écolog* communautaire intersectoriel		milieu promo* santé	

CHAPITRE II

ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR L'ENGAGEMENT PATERNEL

Au cours des deux ou trois dernières décennies, les pères ont été encouragés à assumer un rôle plus actif dans l'éducation de leurs enfants. Plusieurs facteurs ont conduit à une redéfinition du rôle paternel (Dulac, 1994; Meyers, 1993; Quéniart et Fournier, 1995):

1) la reconnaissance de l'impact positif de l'implication paternelle sur le développement des habiletés cognitives de l'enfant, sur sa compétence sociale et sur son identité sexuelle, ainsi que du fait que le père peut jouer un rôle comme élément protecteur contre l'abus et la négligence envers les enfants tant directement qu'indirectement (Biller et Solomon, 1986; Egeland, 1988b; Lamb et al, 1985; Quinton, 1984 in Turcotte, 1994);

2) l'intégration massive des femmes au marché du travail, qui nécessite une répartition plus équitable des tâches et des responsabilités parentales (McBride et Darragh, 1995); et,

3) l'évolution du modèle traditionnel de la masculinité et l'intérêt que manifeste un plus grand nombre d'hommes à connaître une nouvelle forme de paternité, une relation affective plus intime et plus gratifiante avec leurs enfants (Dulac, 1993);

De plus, dans un contexte d'accroissement du taux de divorce, d'une part on assiste à l'apparition de nouvelles normes sociales quant aux comportements attendus des hommes et des femmes, et d'autre part on constate que l'établissement précoce d'un lien d'attachement fort entre le père et son enfant favorise une continuation de la relation et un meilleur ajustement psychologique des enfants à la séparation de leurs parents (Lamb et al, 1985).

Ces transformations sociales de l'institution familiale ont entraîné un effondrement des repères et des modèles sur lesquels on pouvait autrefois s'appuyer: «Encore aujourd'hui, la notion même de famille baigne dans le flou» (Quéniart et Fournier, 1996). Les transformations de la famille, la réalité des familles monoparentales, assumées majoritairement par les femmes, les cas de pensions alimentaires non payées, et la coupure de contact de certains pères avec leurs enfants ajoutent à la confusion des représentations sociales du rôle paternel. Cela contribuerait au maintien du stigmate encore très prégnant du père irresponsable et absent. On se retrouve face à une dichotomie entre le «bon père» aimant et impliqué et le «mauvais père» désengagé ou abuseur (Palm, 1994; Quéniart et Fournier, 1996). Cela aurait pour effet de créer un désarroi et une certaine ambiguïté chez les pères. De fait, les hommes seraient plus ou moins bien préparés pour ce changement d'attentes et de culture, d'où l'écart important entre la rhétorique, les attentes et les comportements réels des pères. Le rôle éducatif traditionnellement assumé par les mères, la socialisation des jeunes adolescents, le manque de soutien social et institutionnel et l'absence de modèles sont pour plusieurs à la base de ce manque de préparation (Daly, 1993; Lamb et al, 1985; Levant et Doyle, 1983; McBride, 1989, 1990; Palm et Palkovitz, 1988). D'une part, «la demande sociale adressée au père sous-tend que les manifestations tangibles et émotionnelles du sentiment paternel soient valorisées» (Dulac, 1993), et d'autre part «on demande aux pères de participer

aux soins et à l'éducation des enfants davantage qu'ils ne le souhaitent ou que leurs connaissances ne le leur permettent» (McBride et Darragh, 1995).

Les programmes d'éducation parentale peuvent certes, au dire de plusieurs auteurs, aider les pères à relever ce défi et répondre à leurs besoins, en leur donnant les éléments de confiance et de compétence nécessaires à une paternité satisfaisante (Hanson et Bozet, 1987; McBride et Darragh, 1995; Meyers, 1993). Plus de connaissances et d'expérience pourraient, en effet, amener les pères à se sentir plus à l'aise plus tôt dans le processus de leur parentalité, et donc à être plus actifs et plus proches tout au long de l'existence de leur enfant (Meyers, 1993). Mais, pour y parvenir, on ne peut considérer la question sous un seul angle. «Devant les profondes mutations de nos structures économiques et familiales, il convient de dépasser une vision parcellaire des pratiques préventives selon laquelle les problèmes sont abordés isolément, sans trop considérer leurs déterminants communs et les possibilités d'actions concertées qui découlent d'une telle orientation» (Chamberland, Dallaire, Fréchette, Lindsay, Hébert et Cameron, 1996). Il devient donc urgent de «créer des environnements totaux de soutien culturel, organisationnel, institutionnel et familial à l'engagement paternel» (Bouchard, 1994).

Dans leur recherche, Russell et Radojevic (1992) étudient les changements du rôle paternel et proposent des modifications de pratique et des orientations de recherche. Ils soutiennent:

«[...] the well-being of fathers, mothers, children, employers, and society would be enhanced if there was a better balance between paid work and family life for women and for men, and if more emphasis was placed on the quality of the people environment. Placing greater emphasis on fathers and improving their opportunities to be involved in parenting is an important part of this process.» (Russell et Radojevic, 1992, p. 305)

Nous présentons dans ce chapitre, le produit de plusieurs recherches et réflexions réalisées au cours de la dernière décennie sur l'engagement paternel. D'abord, nous

exposons les multiples dimensions du rôle paternel, telles que rapportées par Ménard (à paraître). Ces différentes composantes contribuent à conceptualiser l'engagement paternel, permettent d'asseoir sur des bases théoriques les buts des interventions, teignent la manière de planifier et d'orienter les actions, et en facilitent l'évaluation. Elles sont à la base de la définition de l'engagement paternel que s'est donnée l'équipe de recherche sur l'engagement paternel *Prospère* (document inédit). Nous présentons ensuite ce que nous révèlent les écrits scientifiques faisant état des déterminants de l'engagement paternel, à partir desquels plusieurs auteurs ont dégagé les principes de base à appliquer aux programmes d'intervention. Nous intégrons ces déterminants aux six niveaux systémiques du modèle écologique qui fournit un cadre d'analyse permettant de bien situer les éléments du phénomène à l'intérieur d'une conception globale de l'engagement paternel.

2.1 Les dimensions de l'engagement paternel

L'attention que l'on porte à la notion d'implication paternelle est relativement nouvelle. Cela rend difficile l'élaboration d'une définition concrète et explicite. Turcotte (1994) note d'ailleurs que «la planification des interventions est rarement fondée sur une définition explicite de la notion d'implication paternelle». McBride, (1990) déplore également le manque de définition conceptuelle et opérationnelle qui faciliterait l'élaboration des objectifs visés par l'intervention et qui permettrait de mesurer le degré d'implication des pères, et donc l'efficacité des programmes. Cependant, la recherche nous suggère diverses fonctions qui incombent aux pères : prendre soin, planifier, aimer, interagir, et pourvoir aux besoins matériels des enfants (Lamb, 1986, 1987; Palkovitz, 1994). Dans les paragraphes suivants, nous les aborderons à tour de rôle en soulignant comment la reconnaissance de ces fonctions devraient influencer la nature des programmes, projets et services à l'égard des pères.

Un père s'implique d'autant plus dans les soins à l'enfant qu'il se sait compétent à exercer ses fonctions paternelles (Baruch et Barnett, 1986 in McBride, 1991; McHale et Huston, 1984 in Ménard (inédit); Russell, 1982). Selon ces auteurs, les programmes d'éducation parentale devraient donc offrir aux participants de l'information sur le développement de l'enfant et sur les habiletés à acquérir pour favoriser celui-ci. Nourrir l'enfant, se lever la nuit pour lui, changer ses couches, lui donner son bain, acheter ses vêtements, ou l'accompagner chez le médecin sont des exemples de tâches, quotidiennes ou ponctuelles, associées à une première dimension: *le père qui donne des soins*.

On observe que le père fait souvent office d'aide ou d'assistant de la mère. On le retrouve moins souvent comme premier responsable des soins ou du soutien que l'on doit procurer aux enfants. Plusieurs auteurs (Barnett et Baruch, 1987; Lamb, 1979; McBride, 1990 in Ménard, à paraître) définissent la dimension *responsabilité* le fait de «se rappeler», de «planifier», d'«organiser» la vie de l'enfant, comme une fonction

que pourraient assumer davantage les pères. Cette fonction de responsabilité prend plusieurs formes: prendre son premier rendez-vous avec le pédiatre, suivre son carnet de santé (vaccins etc.), appeler sa gardienne pour le samedi soir, penser au nouveau légume à lui faire essayer, acheter son matériel scolaire, programmer ses activités parascolaires, ou établir les règles de comportement. Ces auteurs soutiennent que les pères doivent être sensibilisés au fait que, non seulement ces responsabilités leur reviennent tout autant qu'à la mère, mais qu'ils peuvent retirer une très grande satisfaction à les assumer. Se sentir utile, être disponible à l'enfant, sans être obligatoirement en interaction directe avec lui, peut devenir une source de plaisir pour le père.

Le rapport du père avec l'enfant est encore à clarifier pour beaucoup d'hommes. La fonction de *pourvoyeur d'affection* est la dimension la plus souvent évoquée dans les études portant sur le rôle paternel. On parle abondamment des relations chaleureuses et affectueuses, de la tendresse et de la connaissance mutuelle que les pères désirent cultiver. Mais ils ne semblent pas tout à fait certains de savoir comment établir cette relation souhaitée. On sait cependant que la communication, les vocalisations, les expressions d'affects positifs, le soutien à l'autonomie, le fait de sourire, de caresser, de rassurer et de jouer avec l'enfant stimulent son développement socio-affectif (Ménard, à paraître).

Le temps passé en *interaction* directe avec l'enfant définit une quatrième catégorie (Barnett et Baruch, 1987; Grossman et Pollack, 1988; Hass, 1990; Johns, 1989 in Ménard, inédit; Lamb, Hwang, Broberg, Bookstein, Hult et Frodi, 1988; Levant, Slattery et Loiselle 1987; Levy-Schiff et Israelashvili, 1988; McBride, 1990; Volling et Belsky, 1991 in Turcotte, 1994). On pense à encourager le père à profiter du changement de couches pour jouer avec son enfant de neuf mois, de lire la même histoire à sa fille de 3 ans pour la 33^e fois, ou de regarder une émission-jeunesse avec son garçon de 12 ans pour ensuite l'écouter raconter sa journée.

De nombreux auteurs considèrent le fait d'être disponible et accessible, d'être présent dans l'entourage de l'enfant lorsqu'il est éveillé comme constituant une variante de la dimension interaction (Amato, 1983; Barnett et Baruch, 1987; Levant et al., 1987; Levy-Schiff et Israelashvili, 1988; McBride, 1990; Radin, 1989; Radin et Harold-Goldsmith, 1989; William et Radin, 1993 in Ménard, inédit). Lamb et ses collaborateurs (1988) en font une dimension distincte de l'implication paternelle qu'ils appellent l'*accessibilité*. Ils la définissant comme une présence physique du père, sans interaction directe avec l'enfant, alors qu'il peut, à tout moment, devenir attentif à celui-ci. Il procure ainsi à l'enfant un sentiment de sécurité.

Malgré l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, la notion du père *pourvoyeur de ressources monétaires* est encore très répandue au sein de la société. Ce rôle est d'ailleurs très présent dans les familles actuelles soit parce qu'il est décidé que la mère demeurera à la maison avec les enfants (au moins quelques années), soit à cause des disparités salariales qui existent toujours entre hommes et femmes (Lamb, 1987). Cette responsabilité n'est certes pas à négliger ou à dévaloriser. Il est encore difficile de concilier la présence physique et psychologique auprès de l'enfant et les nombreuses heures de travail souvent nécessaires à une rémunération décente. Ménard (à paraître) constate pourtant que les chercheurs tiennent très peu compte, dans leur mesure du niveau d'engagement des pères, de leur contribution à la sécurité financière de l'enfant.

L'équipe de recherche Prospère a introduit, dans sa définition du rôle paternel, la notion d'*évocation* qui lui paraît essentielle à la mesure de l'engagement paternel. Elle réfère au fait de penser à l'enfant alors qu'il n'est pas dans l'entourage du père (au travail, en sortie, en voyage, etc.). Cela fait également référence au père qui parle de son enfant à ses amis ou compagnons de travail, que ce soit de façon anecdotique ou pour résoudre un problème. Plus largement, on pense aux préoccupations, images, références cognitives (thought processes) à propos de l'enfant (Palkovitz, 1995). Cette

dimension a été introduite alors que les entrevues pour la présente étude étaient réalisées. Elle n'a donc pu être abordée directement lors des entrevues. Cela explique le fait qu'on ne retrouve pas de référence à cette dimension dans le discours des intervenants.

À la lumière de cette conception multi-dimensionnelle du rôle du père, les chercheurs de l'équipe Prospère sont parvenus à formuler une définition de l'engagement paternel qui offre un support à l'élaboration des objectifs et des actions mis en œuvre pour soutenir les pères:

Tel que nous l'entendons, l'engagement paternel s'exprime par une *préoccupation* et une *participation* continues du père, biologique ou substitut, à l'égard du développement et du bien-être physique et psychologique de son enfant. L'engagement paternel de l'homme auprès de son enfant se manifeste, notamment, par une prise en charge de tâches et de responsabilités relatives à l'enfant, par sa disponibilité et par son soutien affectif et cognitif, par des interactions père/enfant significatives, de même que dans les évocations spontanées qui révèlent l'importance de la relation avec son enfant ou le plaisir qu'elle suscite en lui (Prospère, inédit).

Nous soulignons ici le poids attribué aux notions de *participation* et de *préoccupation* qui impliquent une conception de rôle non seulement direct et actif mais aussi indirect et tout aussi essentiel pour le développement et le bien-être de l'enfant. Elles réfèrent également à la participation du père quant aux prises de décisions relatives à l'enfant (moment opportun pour inscrire l'enfant à un cours de musique, assister aux rencontres avec le professeur, etc.), à l'éducation et à la discipline (établir des limites, décider des conséquences relatives à un comportement inapproprié de l'enfant, etc.). Il nous semble donc nécessaire que les intervenants souhaitant proposer un soutien aux pères intègrent dans la phase de planification une étape de réflexion sur les éléments qui, pour eux, constituent l'engagement paternel.

Outre les différentes fonctions qui constituent, à des degrés divers, le rôle paternel, il est maintenant reconnu que l'intervention auprès des pères doit tenir compte de plusieurs facteurs prédisposants ou préjudiciables à une implication accrue des pères auprès de leurs enfants. Ces déterminants sont présentés selon le cadre écologique dont nous présentons ici les principes.

2.2 L'approche écologique

L'approche écologique est l'un des principaux piliers du modèle d'intervention élaboré dans le cadre de cette vaste recherche sur l'engagement paternel qu'est Prospère. L'un des plus grands théoriciens de l'approche écologique, Urie Bronfenbrenner (1989) la définit ainsi: «L'écologie du développement humain est l'étude scientifique de l'adaptation progressive et mutuelle, au cours de la vie, entre l'être humain et les propriétés environnementales en constante évolution des milieux dans lesquels il vit; processus influencé par les relations existant entre ces milieux et le contexte dans lequel ces milieux sont ancrés».

Dans un contexte d'étude du développement de l'être humain, ce cadre incite les chercheurs à explorer au-delà des variables individuelles liées aux nombreux phénomènes qui les touchent (Belsky, 1980). On se demande quelles sont les caractéristiques spécifiques de la personne et de l'environnement qui peuvent être perçues comme étant le produit du développement mais aussi comme produisant le développement. C'est ce que Garbarino (1990) appelle «...le double mandat [...] qui constitue à la fois la beauté et le défi de l'écologie humaine. [...] de la même manière que le biologiste examine et documente comment l'animal et son habitat s'interinfluencent, l'écologiste va plus loin et intègre la complexité des interactions entre l'individu et son environnement social et psychologique pour étudier son développement». Cette approche aide ainsi à la compréhension de la façon dont la combinaison des caractéristiques de l'environnement et de celles de la personne opère

pour influencer le développement de celle-ci en permettant entre autres d'identifier les milieux (ou systèmes) dans l'environnement de la personne qui sont particulièrement favorables à son développement ou au contraire qui lui sont défavorables (Bronfenbrenner, 1989).

Bronfenbrenner, selon Bouchard (1988) «insiste sur une notion fondamentale: celle de l'interaction, de l'interdépendance entre les systèmes [...]; les comportements et les conduites que l'on peut observer sont le produit de l'*interaction* entre les personnes qui les émettent et l'environnement». Ce dernier ne comporte pas seulement les sous-systèmes familiaux mais se définit plutôt comme «la juxtaposition de couches systémiques imbriquées les unes dans les autres (à la manière de poupées russes) où les interactions sont réciproques». Ainsi, non seulement y a-t-il interaction entre l'individu et plusieurs niveaux systémiques en même temps, mais ces derniers sont également en interaction les uns avec les autres. Bronfenbrenner (1989) en fait l'un de ses principes:

«No characteristic of a person exists or exerts influence on development in isolation. Every human quality is inextricably embedded, and finds both its meaning and fullest expression, in particular environmental settings, of which the family is a prime example. As a result, there is always an interplay between the psychological characteristics of the person and of a specific environment; the one cannot be defined without reference to the other» (Bronfenbrenner, 1989, p.198).

L'approche écologique a été abondamment mise à profit dans l'étude des mauvais traitements et de la négligence envers les enfants. On a ainsi démontré que les mauvais traitements sont "multi-déterminés" par des facteurs liés tant à l'individu, à la famille et à la communauté qu'à la culture de celle-ci (Belsky, 1980). L'approche, en mettant en relief le rôle que peuvent jouer les divers facteurs causant potentiellement les mauvais traitements et en reconnaissant l'interaction entre ces facteurs, offre les principes de base pour élaborer des programmes communautaires de services aux

jeunes familles démunies (Belsky, 1980; Halpern, 1990). Une perspective écologique contribue, pour Garbarino (1990), au processus de formulation, d'évaluation et de compréhension d'une intervention. Elle permet de comprendre la complexité des différents programmes et comment les envisager de façon à ce qu'ils soient complémentaires plutôt que compétitifs. Elle aide l'intervenant à percevoir toutes les alternatives qui s'offrent à lui et l'oriente vers des stratégies multiples d'intervention. C'est ainsi qu'il cite Mark Twain: «If the only tool you have is a hammer you tend to treat every problem as if it were a nail [...] if you define every problem as a nail, the only tool you will seek is a hammer». Il importe donc tout d'abord d'observer une problématique sous différents angles afin d'en percevoir toutes les facettes et d'en faire une analyse globale, pour ensuite envisager un ensemble de moyens pour la traiter.

Bouchard (1988), dans son rapport d'étude intitulé «Intervenir à partir de l'approche écologique: au centre, l'intervenante», en décrit plusieurs avantages, notamment: (1) l'absence de recette ou de «kit» qui laisse place à la créativité et à l'imagination des intervenantes; et (2) l'angle d'analyse qui tient compte de la complexité des situations et encourage les intervenantes à avoir recours aux diverses ressources, brisant ainsi leur propre isolement, tout en leur reconnaissant leur expérience et leur perception de ces situations. Elles jouent ainsi «un rôle actif et de changement dans et envers les environnements qu'elles fréquentent quotidiennement [...] l'individuel et le communautaire, nous dit Bouchard, ne sont plus antinomiques et incompatibles». De plus, les liens existant entre les différents systèmes sociaux font en sorte que l'intervention peut prendre place à chaque niveau systémique et que l'intervention à un niveau peut se répandre à d'autres (Garbarino, 1990).

2.3 Déterminants de l'engagement paternel

Les études américaines portant sur les interventions dont le but est d'encourager un engagement accru des pères auprès de leurs enfants nous révèlent l'importance de tenir compte des nombreux facteurs qui favorisent ou entravent leur implication dans les divers domaines touchant de près ou de loin leur enfant (Hawkins et Roberts, 1992; Jaffe, 1982; Levine, 1993; McBride, 1989,1990,1991; McBride et Darragh, 1995; Park, 1995; Robinson, 1986; Russel et Radojevic, 1992). Il apparaît donc essentiel, pour rejoindre le père, d'agir non seulement sur des facteurs se situant à un niveau individuel, mais sur de nombreux facteurs en faisant appel à ses différents partenaires sociaux.

2.3.1 Niveau chronosystémique

Le chronosystème s'applique aux transformations provoquées par les événements ou les étapes de transition qui ont cours tout au long de la vie. Ces expériences peuvent être extérieures à soi (perte d'emploi, divorce, naissance d'un enfant) ou internes (vieillesse, maladie). Quelle que soit leur origine, ces événements modifient la relation qui existe entre l'individu et son environnement et peuvent entraîner des changements de l'ordre du développement ou de la relation.

L'âge de l'enfant

Les chercheurs affirment que les six mois qui suivent l'accouchement pourraient être déterminants quant à l'adaptation au rôle parental et que les habiletés parentales et le sentiment de compétence y contribuent grandement (Lamb, 1986; Levine, 1993). Les études montrent également que plus le père s'implique tôt dans la vie de son enfant, plus les liens d'attachement sont forts et plus il fera le choix libre et légitime de demeurer impliqué. De ce choix personnel, résultent une vie affective et des relations interpersonnelles plus satisfaisantes tant pour l'enfant que pour le père

(Lamb, 1987). De plus, on sait qu'en cas de séparation ou de divorce, le père déjà impliqué auprès de ses enfants est plus susceptible de le rester (Devlin, Brown, Beebe et Parulis, 1992). Une assistance proposée aux pères, avant même la naissance d'un enfant et immédiatement après, augmente les probabilités qu'ils soient préparés aux bouleversements provoqués par l'arrivée du petit, qu'ils se sentent mieux habilités à lui prodiguer des soins, et qu'ils prennent tôt leur place dans sa vie.

L'âge du père

L'âge du père constitue un élément déterminant pouvant influencer sur la qualité de sa relation avec l'enfant. Or, le manque de préoccupation envers les pères-adolescents ne rend que plus évidents les multiples préjugés dont ils sont la cible (irresponsables, profiteurs, indifférents et centrés sur eux-mêmes) (Robinson, 1988). Le premier obstacle que doivent surmonter les pères-adolescents tient, encore aujourd'hui, aux préjugés et aux stéréotypes dont ils font les frais.

Plusieurs programmes destinés aux pères-adolescents ont vu le jour aux États-Unis depuis quelques années. Ils prennent généralement la forme de rencontres périnatales où les services offerts ont trait, entre autres, à la planification familiale, aux habiletés parentales et à l'orientation professionnelle. On cherche à rehausser la capacité des pères-adolescents «à contribuer au soutien financier, social et affectif de l'enfant à naître ou du nouveau-né.» (Barth, Claycomb et Loomis, 1988; Hofferth, 1991; Joshi et Battle, 1990; Westney, Cole et Munford, 1988). De fait, plusieurs de ces auteurs affirment que lorsqu'un effort particulier est fourni pour encourager les pères-adolescents à s'impliquer dans leur rôle parental, on obtient des résultats très positifs (Lamb et al., 1987; Russel et Sagi, 1983).

2.3.2 Niveau ontosystémique

L'ontosystème fait référence aux attributs de la personne qui façonnent son développement, ses comportements et ses croyances, qui traduisent sa perception de l'environnement, et entraînent en retour des réactions de celui-ci (Bronfenbrenner, 1989). On parle ici de ce qui émerge de sa propre éducation, de ses valeurs, de ses expériences, de ce que l'individu apporte avec lui dans le milieu familial, dans son rôle parental (Belsky, 1980). Comme nous le verrons, les facteurs ontosystémiques ont un impact majeur sur ce qui fait qu'un père s'implique ou non auprès de son enfant.

Les antécédents familiaux

Pour Daly (1993), l'absence de modèle constitue l'une des principales raisons expliquant la lenteur à laquelle s'effectue l'évolution du rôle paternel. De l'image, positive ou non, laissée par la relation et le style d'interactions vécues avec son propre père émanent deux modèles: la modélisation et la compensation. Les pères très impliqués dans les soins et la relation affective à l'enfant seraient ceux qui ont gardé une image positive de leur relation avec leur père. Ils souhaitent donc reproduire le modèle auquel ils ont été exposés (modélisation) (Cordell, Parke, et Sawin, 1980; Cowan et Cowan, 1987; Manion, 1977 in Belsky et Vondra, 1991; Reuter et Biller, 1973 in Belsky et Vondra, 1991; Sagi, 1982).

D'autres pères, conservant un souvenir négatif de leur relation à leur propre père, souhaiteraient offrir à leur enfant un modèle différent (compensation) (Barnett et Baruch, 1987; DeFrain, 1979 in Turcotte, 1994; Forget, 1996; Radin et Goldsmith, 1985; Russell, 1982; Snarey, 1993 in Turcotte, 1994). L'étude de McBride et Darragh (1995) faire valoir le besoin de fournir aux pères des modèles alternatifs, par le biais de programmes de soutien et d'éducation spécifiques aux pères. En effet, les pères et les mères de cette étude (particulièrement les pères déjà impliqués)

considèrent le manque de modèles comme l'une des barrières importantes à une implication paternelle accrue. Les mères dont le conjoint est peu impliqué attribuent au manque de modèle l'incertitude manifestée par les pères face à leur rôle paternel. Les auteurs estiment que les programmes devraient fournir aux pères l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec des pères ayant les mêmes intérêts et désirs qu'eux de changer le pattern traditionnel de la paternité.

Les attitudes à l'égard des rôles sexuels

Quelques études se sont appliquées à mesurer le niveau d'implication paternelle en fonction du type d'identité masculine des pères. Les auteurs formulent l'hypothèse que les pères adhérant au modèle traditionnel de masculinité (affirmation de soi dans la vie professionnelle au détriment de la vie familiale, valorisation de la compétition et du succès, etc.) sont moins susceptibles de participer de façon équitable aux soins des enfants et aux tâches domestiques que ceux s'identifiant au modèle androgyne, conjuguant les traits de caractère socialement qualifiés de féminins et de masculins (Levant et al., 1987; Palkovitz, 1984; Radin, 1981, 1982; Russell, 1982 in Turcotte, 1994).

Les résultats ne font pas l'unanimité en cette matière (Barnett et Baruch, 1987; Crouter, Perry-Jenkins, Huston, McHale, 1987 in Turcotte (1994); Grossman Pollack, Golding, 1988; Marsiglio, 1991; McHale et Hudson, 1984 in Turcotte, 1994), mais on peut se demander si le débat public autour des rôles sexuels aurait introduit un biais de désirabilité sociale dans les réponses (Turcotte, 1994). Quoi qu'il en soit, on sait que, lorsque survient une séparation, moins le père a participé aux travaux ménagers, à l'éducation et aux soins des enfants plus l'adaptation à la situation de monoparentalité se fait difficilement.

Les programmes d'éducation parentale pour pères pourraient, selon McBride et Darragh (1995), agir comme agents de socialisation pour tous les pères, impliqués ou

non, qui n'ont pas profité comme les femmes d'une éducation tournée vers le rôle parental. On les encouragerait ainsi à réévaluer leur rôle parental et leur façon de l'exercer de façon à briser les stéréotypes traditionnels reconnus par les pères et les mères de leur étude comme faisant obstacle à l'engagement paternel. En fait, toute stratégie visant à éduquer, à modifier les croyances et les stéréotypes ancrés dans la société et à en forger de plus adaptés à l'engagement paternel concourrait à faire évoluer les mentalités sur la condition masculine.

La représentation du rôle paternel

Dans la littérature, ce concept fait référence à la valeur attribuée au rôle paternel, à la place que les pères lui accordent dans la construction de leur propre identité et dans le développement de leur enfant. Les pères qui reconnaissent une valeur importante à la paternité dans leur vie et dans celle de leur enfant seraient plus impliqués, prenant une part active à ses soins et à son éducation (Cowan et Cowan, 1987; Lévy-Schiff et Israëlshvili, 1988; Palkovitz, 1984; Radin et Harold-Goldsmith, 1987,1989; Simons, Pollack et Golding, 1990).

À l'inverse, l'identification au seul rôle de pourvoyeur est un obstacle majeur à une réelle implication des pères (Lachance, 1992). De plus, étant donné leur socialisation déficiente face à leur «futur rôle de parent», la conception des pères du rôle parental se trouverait biaisée. En effet, plusieurs pères évalueraient mal la charge et les demandes qu'implique le rôle de parent et auraient une perception de leur niveau d'implication de beaucoup supérieure à celle rapportée par leur conjointe (McBride et Darragh, 1995). Un tel écart de perception risque d'entraîner des conséquences telles que de l'insatisfaction dans le couple et un stress parental accentué (McBride et Mills, 1993). Un programme d'éducation parentale pour les pères serait un moyen de les sensibiliser à leurs responsabilités et de les amener à

évaluer de façon plus réaliste leur implication réelle dans les tâches liées aux enfants (McBride et Darragh, 1995).

La perception de sa compétence comme parent

Plusieurs études nous indiquent que le fait de se sentir compétents motive les pères à investir davantage dans leur relation à l'enfant (Baruch et Barnett, 1986 in McBride, 1989; McHale et Huston, 1984; Russell, 1982), principalement au moyen d'interactions directes (McBride, 1990). Or, «la compétence et le sentiment de compétence s'acquièrent à la faveur d'expériences réussies dans les soins aux enfants» (Turcotte, 1994). Lorsque le père ne s'implique pas dès le début, la mère développe les habiletés parentales tandis que le père devient et se sent moins compétent (Palm et Palkovitz, 1988). Cette perception d'incompétence viendrait freiner davantage une implication paternelle déjà faible. Ainsi, le père parvient difficilement à rattraper le temps perdu, à développer l'expérience et l'expertise qui lui donneraient confiance.

À l'inverse, les pères qui s'impliquent dès le début, réalisent qu'ils sont aussi compétents que la mère (Lamb et al, 1985). «On doit donner aux parents l'occasion de reconnaître leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles comme adultes responsables de la protection et du développement de leur enfant» (Bouchard, 1991). À ce chapitre, une étude de besoins réalisée auprès d'une trentaine de pères et de mères d'une communauté des Laurentides s'est interrogée sur leurs représentations de la paternité, sur leurs pratiques, ainsi que sur les services et le soutien dont ils pourraient profiter quant au rôle du père. On y rapporte le témoignage de plusieurs pères qui, s'étant vu forcés de demeurer à la maison après la naissance de leur enfant, confirment la thèse voulant que les pères puissent tout autant que les mères développer les habiletés requises pour prendre soin d'un enfant. Ils ajoutent de plus que cette situation a favorisé, suite à la reprise du travail des pères, un meilleur équilibre dans la répartition des tâches avec leurs conjointes (Forget, 1996).

Plusieurs auteurs (Beauchamp et Thibaudeau, 1995; Lamb et Oppenheim, 1989; Levant et Doyle, 1983; McBride, 1989, 1990, 1991; Palm et Palkovitz, 1988) affirment que:

- les hommes sont, en général, moins bien préparés, psychologiquement et dans la pratique, que les femmes au rôle de parent ;
- les connaissances et les habiletés des hommes en matière de soins aux enfants sont moins étendues que celles des femmes;
- on observe une absence de soutien social et institutionnel au rôle paternel;
- un besoin plus grand de formation se fait sentir; et
- l'appropriation d'un savoir théorique [...] fournit aux participants un cadre de référence qui les aide à intégrer plus correctement l'expérience qu'ils viennent d'explorer.

Ces affirmations militent en faveur de programmes qui visent à renforcer le sentiment de compétence des pères d'une façon non menaçante pour eux, et qui prêtent une attention particulière à leur style d'interaction avec les enfants (Turcotte, 1994). Cela est d'autant plus important que les pères hésitent souvent à participer à des programmes bâtis pour eux, craignant d'exposer leur inaptitude à remplir leurs fonctions paternelles, convaincus de n'avoir pas ce qu'il faut pour apprendre (Levine, 1993). Pour atteindre cet objectif, les spécialistes suggèrent des formules telles que la formation de groupes d'activités pères-enfants, les sessions de jeux libres et structurés qui permettent d'acquérir les habiletés de communication et une plus grande sensibilité à l'enfant (Biller et Solomon, 1986; Levine, 1993a; Meyers, 1993).

2.3.3 Niveau microsystémique familial

Bronfenbrenner (1989) décrit le microsystème, comme étant le pattern d'activités, de rôles et de relations interpersonnelles qu'entretient l'individu dans son environnement immédiat avec ses propriétés physiques et matérielles, et qui

comprend d'autres personnes ayant leurs propres caractéristiques, tempérament, personnalité et croyances. Garbarino (1990) insiste sur le fait que le microsystème est un milieu en développement et qui évolue de la même façon que l'individu lui-même. L'influence est exercée de façon réciproque (individu milieu). L'auteur considère d'ailleurs que «l'on évalue la richesse de la vie d'un individu par la quantité de relations durables, variées et réciproques qui sont à sa disposition.»

Le microsystème familial réfère donc aux caractéristiques de l'entourage immédiat du père ou de ses conditions de vie qui exercent une influence directe sur lui et déterminent en partie ses attitudes et ses comportements et qu'en retour le père peut influencer. Les caractéristiques de la mère, celles des enfants, la qualité de la relation conjugale et les difficultés financières de la famille contribuent à façonner le microsystème du père.

Les attitudes de la mère

Il y a tout lieu de penser que les hommes prendront une part d'autant plus active aux soins et à l'éducation des enfants qu'ils seront encouragés à le faire et qu'ils seront soutenus dans cette voie par des personnes significatives dans leur vie. Parce qu'elles constituent la principale source de soutien des pères, les attitudes, croyances et valeurs des conjointes à l'égard du rôle paternel et du partage des responsabilités familiales devraient par conséquent avoir un impact très important sur l'engagement paternel» (Turcotte, 1994, p.11).

Il existe une grande controverse quant à savoir si les femmes désirent réellement un engagement accru des pères dans les responsabilités familiales. Pleck (1985) affirme qu'une minorité de femmes désirent que leur conjoint s'implique davantage dans les soins aux enfants. Bailyn (1974) trouve pour sa part que les femmes sont plus satisfaites lorsque le conjoint est orienté vers la famille. On remarque que certaines femmes peuvent craindre, si le conjoint prend plus de place, de perdre leur pouvoir et leur dominance sur tout ce qui a trait au foyer et à la famille, seul pouvoir

qui, depuis des siècles, leur a été traditionnellement octroyé par les normes sociales; il y a alors ambivalence entre désir et réalité.

Certains auteurs croient que les mères pourraient ne pas souhaiter que les pères s'impliquent, craignant de perdre l'exclusivité dans la relation avec l'enfant. Elles ne se sentiraient plus aussi importantes et «indispensables» à leur enfant. De plus, elles seraient plus à risque de perdre la garde de l'enfant advenant un divorce. (Lamb et al, 1985). Cette attitude de la part des mères pourrait mener à la mise à l'écart des pères et détourner ces derniers d'une implication plus importante auprès de leurs enfants (Hawkins et Roberts, 1992; Marsiglio, 1991).

De plus, bien que les attentes plus élevées des femmes vis-à-vis de leur conjoint puissent entraîner une participation accrue de la part de ceux-ci dans les tâches familiales, on remarque que les mères exigent souvent que ces tâches soient accomplies à leur façon, inhibant ainsi toute initiative d'implication chez les pères. Par ailleurs, dans un contexte social où est attribué un rôle d'expert à la mère, on observe chez les pères une tendance à façonner leurs comportements sur ceux des mères, les empêchant de développer et de faire reconnaître leur propre façon de faire. Les pères ne parvenant pas à accomplir les tâches de façon similaire se sentent alors dévalorisés (Hawkins et Roberts, 1992; Marsiglio, 1991; McBride et Darragh, 1995). On sait pourtant que les stimulations diverses issues de son environnement favorisent le développement perceptif et cognitif de l'enfant (Lamb, 1987). McBride et Darragh, (1995) concluent donc que les éducateurs familiaux doivent s'adresser également aux conjointes des pères lorsqu'ils développent des programmes pour les pères.

Le contexte familial

De nombreuses études montrent que la *qualité de la relation conjugale* est à la base de l'adaptation au rôle de parent et constitue «un facteur décisif sur le niveau global d'implication paternelle et l'implication des pères dans les activités de soutien au

développement socio-affectif de leurs enfants » (Snarey, 1993 in Turcotte, 1994). «La stabilité de la relation conjugale au fil des ans est associée à des conduites paternelles positives (affectueuses, stimulantes, fondées sur l'encouragement et l'approbation) avec l'enfant, alors que la dégradation de la relation est associée à des conduites paternelles négatives (distantes, fondées sur la critique et la désapprobation) et ce, quel que soit le sexe de l'enfant» (Belsky, Youngblade, Rovine et Volling 1991, in Turcotte, 1994). Or, un soutien apporté aux parents au moment de la transition du statut de couple au statut de parents est réputé atténuer ces effets négatifs en ramenant les attentes et perceptions de chacun à un niveau réaliste (voir plus loin l'évaluation du programme de Hawkins et Roberts, 1992).

De plus, malgré le fait que la majorité des pères réussissent très bien à s'adapter au *statut de parent-gardien*, un certain nombre d'entre eux admettent éprouver des difficultés et doutent de leurs capacités à faire la transition (Meyers, 1993). Or, des études montrent qu'un accroissement des connaissances et de l'aisance reliées aux soins et au développement des enfants favorise l'octroi de la garde légale au père ainsi que la satisfaction des pères face à leur vie avec leurs enfants, grâce à la confiance acquise dans leur rôle parental. De plus, les résultats d'une analyse comparative entre les mères et les pères de familles monoparentales révèlent que les mères disposent d'un réseau de soutien social plus grand que celui des pères (Devault, Péladeau et Bouchard, 1992). Il semble donc indiqué d'axer les actions vers l'acquisition d'un réseau de soutien aidant pour les pères.

On note pourtant dans les études que la clientèle-cible des programmes d'intervention a été, jusqu'à maintenant, constituée de pères de familles biparentales (Turcotte, 1994). Mais cette tendance semble s'atténuer aux États-Unis où l'on assiste à l'émergence de programmes destinés aux pères divorcés (Devlin et al. 1992; Schwebel, Fine et Moreland, 1988 in Turcotte, 1994). Il apparaît donc pertinent, lors de la planification d'actions en faveur de l'engagement paternel, de considérer la

réalité d'un nombre croissant de pères séparés qu'ils aient ou non la garde légale de leurs enfants.

Le conjoint de la mère de l'enfant détient une grande part de responsabilité dans le développement de ce dernier, tant sur le plan émotif qu'éducatif. Le modèle masculin dont l'enfant a besoin pour s'épanouir de façon équilibrée est encore plus nécessaire lorsque le père biologique est peu ou non présent. Les statistiques sur la monoparentalité sous-estiment la place des hommes dans la vie des enfants (Levine, 1993a, 1993b). C'est d'autant plus vrai dans les milieux défavorisés où l'on compte un plus haut niveau de familles se déclarant monoparentales mais vivant parfois sur le mode de famille recomposée. De plus, la mère chef de famille monoparentale peut parfois compter sur l'appui de son propre père, de son frère ou d'un ami qui fait alors figure de modèle masculin auprès de l'enfant. Ignorer la présence d'une *figure paternelle* autre que le père biologique et restreindre la participation aux programmes à ce dernier pourraient s'avérer contre-productif. À l'inverse, tenir compte du grand-père, de l'oncle, du grand frère ou de l'ami de la mère respecte la réalité de nombreuses familles (Levine, 1993).

Les caractéristiques des enfants

Les caractéristiques des enfants sont de puissants prédicteurs de l'implication paternelle pour ce qui est des activités ludiques et des conversations privées avec l'enfant (Marsiglio, 1991). Le sexe et l'âge des enfants sont de ces caractéristiques. Selon Feldman, Nash et Aschenbrenner (1983) in Turcotte, Barnett et Baruch (1987), et Marsiglio (1991), les garçons exerceraient un plus grand attrait pour les pères. Ces affirmations ne trouvent cependant pas écho dans les études de Radin et Goldsmith (1985) ni dans celle de Lamb et al. (1988).

De plus, selon certaines études (Simons et al., 1990), un père qui perçoit son enfant comme difficile s'impliquera moins avec celui-ci. On peut penser que

certaines caractéristiques des enfants telles que la présence d'anomalies ou de handicaps, une personnalité trop semblable ou trop contraire à celle du parent, et une image divergente de celle souhaitée par celui-ci pourraient constituer une entrave au développement du lien d'attachement (Allard, 1996). Des activités pères-enfants pourraient avoir pour effet de leur faire partager leurs bons coups et de leur faire connaître un rapport plus intime. De fait, les pères du groupe-pilote, dans l'étude de McBride (1989, 1990) qui comporte une période de jeux interactifs, perçoivent ce moment comme une opportunité de mettre en pratique ce qu'ils viennent de discuter en groupe et de développer une plus grande sensibilité aux signaux de l'enfant.

Les difficultés financières de la famille

Les auteurs notent qu'aux deux pôles de l'échelle sociale (favorisé/défavorisé) le niveau d'implication paternelle tend à diminuer. Pour ce qui est de l'investissement dans le travail des pères, bien que les résultats de recherche soient mitigés, plusieurs études en viennent à la conclusion que «plus le père investit de temps et d'énergie dans sa carrière et son travail, moins il s'implique activement dans la vie de ses enfants» (Turcotte, 1994). Pour ces pères, la sensibilisation et l'information sur les bienfaits de l'investissement du père dans sa relation avec l'enfant, et sur les moyens d'y parvenir représentent des voies à privilégier.

À l'autre extrémité, la recherche sur le rapport entre la précarité financière et le degré d'implication paternelle nous révèle que les «difficultés financières augmentent le niveau de détresse psychologique des pères et leur tendance à percevoir négativement leur enfant alors que diminue la propension à valoriser le rôle parental; ces variables ont à leur tour un effet négatif sur la qualité des conduites paternelles» (Simons et al., 1990). Les difficultés à pourvoir aux besoins de sa famille pourraient inciter le père à se désengager de ses enfants (Erikson et Gecas, 1991 in Turcotte, 1994). Le chômage et les mauvaises conditions d'emploi risquent aussi de perturber

la qualité de la relation père-enfant. En effet, Jones (1990), dans une revue de la littérature sur les liens entre le chômage et les conduites parentales, rapporte que les effets positifs entraînés par la plus grande présence du père auprès de ses enfants pourraient être neutralisés par le stress engendré par cette même situation (insécurité financière, tensions conjugales, perte de statut dans la famille, isolement social, etc.).

Plusieurs recherches menées par Elder et son équipe (Conger, et al. 1993; Elder et al., 1992; Robertson, Elder et Conger, 1991) abondent dans ce sens: les bouleversements économiques (pertes d'emplois, crises sociales, pertes matérielles) que vivent les familles de leurs études exercent une pression telle que la santé psychologique et émotionnelle ainsi que les relations familiales s'en trouvent grandement affectées. On trouve dans ces travaux des liens importants entre les difficultés économiques, l'attitude hostile du père (principal soutien économique), les conflits conjugaux et les conduites punitives et arbitraires de ce dernier envers ses enfants. Conséquemment, on observe chez les enfants la présence d'une humeur dépressive ainsi que de comportements antisociaux. Ces effets seraient toutefois minimisés en présence de soutien de la part de la mère qui agirait comme facteur de protection.

Belsky (1980) et Jones (1990) citent la recherche de Gil (1971) au cours de laquelle 13,000 cas d'enfants abusés par leurs parents ont été analysés. L'auteur rapporte que 50% des pères d'enfants abusés étaient sans emploi dans l'année précédant l'événement. Les facteurs identifiés comme déclencheurs de la situation de mauvais traitements seraient, selon lui, la frustration liée au manque de ressources matérielles, le sentiment d'impuissance, l'impression d'être détrôné comme pourvoyeur de la famille, concourant ainsi à rendre plus prégnant le rôle de pourvoyeur. Celui de prodigateur de soins prendrait alors un dur coup.

Or, la plupart des études rendent compte de la très grande difficulté éprouvée par les responsables de programmes s'adressant aux pères à rejoindre ceux qui sont issus de milieux défavorisés. Honig et Pfannenstiel (1991) rapportent, dans leur recherche

avec des pères de milieu défavorisé en situation de périnatalité, les nombreux obstacles auxquels font face ces intervenants: l'insuffisance du sentiment d'obligation du père envers sa partenaire et l'enfant à venir, sa méfiance envers le programme, des problèmes éventuels de consommation de drogues et d'alcool, l'analphabétisme, et les problèmes de personnalité. Il est donc, selon elles, de première importance de concevoir des programmes d'intervention qui soient adaptés à la situation des pères de milieux de pauvreté.

De leur étude, Honig et Pfannenstiel (1991) tirent quelques enseignements, dont passer par les mères qui assistent aux cours prénataux pour recruter les pères, fournir le transport, recourir à des présentations orales plutôt qu'écrites, et surtout, pour les intervenants, user de persévérance.

2.3.4 Niveau mésosystémique

Le mésosystème représente les liens qui existent entre les différents éléments du microsystème. Il comprend donc les relations entre la famille et le milieu de travail du père, et celles qu'entretient le père avec son environnement social (amis, parents, voisins, etc.). Garbarino (1990) considère que la qualité du mésosystème tient dans le nombre et la qualité de ces liens et suggère que la force des liens qui unissent le milieu où est implantée une intervention et le milieu où l'individu passe le plus de temps est cruciale pour son efficacité et pour la durée de ses effets.

Le soutien social

L'isolement des familles constitue un obstacle majeur à l'adaptation au rôle parental. En l'absence d'un réseau social sur lequel le père peut compter, les divers obstacles rencontrés par celui-ci peuvent lui paraître insurmontables. D'une part, il se sent isolé et impuissant à changer sa situation, et d'autre part, il souffre d'un manque de modèle sur lequel s'appuyer et qui puisse le confirmer dans ce qu'il fait de valable.

Le soutien social agirait donc comme une espèce d'amortisseur contre le stress ou comme élément d'influence directe sur le rehaussement des compétences du père (Meyers, 1985).

Le soutien parental qui, pour les mères, jouent un rôle essentiel dans leur rapport avec leur enfant (Bronfenbrenner, 1979; Powell, 1993; Zigler et Weiss, 1985), aurait selon l'étude de McBride et Darragh (1995) un effet tout aussi bénéfique pour leur conjoint. Or, beaucoup de mères possèdent un réseau d'aide tant formel qu'informel auquel elles font appel en cas de besoin, alors que les pères sont généralement plus désavantagés sur ce plan (Levant, 1988; Daviault et al., 1992; McBride et McBride, 1993). Selon Chodorow (1980) cité par Dulac (1997) les femmes ont recours à un réseau naturel plus riche et n'ont donc pas à faire appel exclusivement à leur conjoint pour répondre à leurs besoins émotifs. Les hommes à l'opposé seraient moins bien outillés: «Il semble que les hommes seraient plus dépendants de leur épouse relativement au soutien émotif [...] l'épouse serait la principale et, très souvent, la seule source de soutien émotif du conjoint [...] on peut donc supposer que la dissolution maritale représente pour le père une perte plus importante de ses ressources d'aide émotif à un moment où il en a grandement besoin» Daviault et al. (1992). Allard (1996), dans son rapport d'évaluation de «Groupes-pères», souligne aussi le manque de support de l'environnement immédiat perçu par plusieurs pères : «Lorsqu'elle a des problèmes avec le p'tit... ma blonde appelle sa mère,... mais moi, j'peux toujours ben pas appeler mon père!».

Les moyens envisagés par les pères de l'étude de Allard (1996) pour pallier cette carence de soutien tiennent dans l'information sur les services à la famille ou spécifiquement au père, les services d'information, d'écoute ou de médiation, et les activités de groupes avec pères et enfants. La famille élargie, les voisins et les ressources communautaires constitueraient aussi, selon Levine (1993), un réseau social à même de fournir au père l'assistance, la valorisation et le sentiment de

sécurité dont il a besoin. Des activités de quartier qui combindraient des interactions pères-enfants et des rapports entre pères procureraient éventuellement ce réseau de soutien plus aidant pour les pères dans leur rôle parental. Robertson et al. croient pour leur part qu'un soutien plus concret et instrumental de la part de leur entourage sied mieux au type de socialisation auquel les pères ont été exposés. En effet, il importe, selon de nombreux auteurs, de tenir compte de la culture dans laquelle les hommes ont évolué.

Pour Dulac (1997) la socialisation des hommes qui exige compétence, performance, courage et audace constituerait un frein aux demandes d'aide de leur part: «...ces attributs sont incompatibles avec la maladie ou d'autres problèmes qui vont générer chez l'individu des sentiments d'impuissance et de perte de contrôle. La perte du sentiment de compétence qui émerge, lorsqu'un homme est en difficulté ou fait face à un problème nécessitant de l'aide, est souvent interprétée comme une faiblesse, une faillite personnelle». Cela entraîne nécessairement une négation du problème ou un refus de faire appel au réseau personnel ou institutionnel pour recevoir un soutien, car «le recours à un tiers pour résoudre un problème équivaut à un aveu d'impuissance, à un échec».

On pourrait argumenter que la différence entre les hommes et les femmes quant au soutien social tient essentiellement dans le style de ressources utilisées, et que la partie de hockey du vendredi soir avec les copains ou encore les rapports entretenus avec les collègues de travail constituent une source de soutien pour les pères. Il s'agit là, en effet, d'un recours appréciable pour se procurer un moment de répit. On peut cependant se demander si les pères font appel à ces ressources lorsqu'ils ont besoin d'une aide concrète, qu'elle soit émotionnelle, informative ou instrumentale, concernant leur rôle parental. De fait, Daviault et al. (1992) citent Lein (1979) et Fein (1976) qui rapportent pour les pères peu de soutien de la part des amis en ce qui a trait aux travaux ménagers ou aux soins des enfants. Il se pourrait même que les

railleries venant des camarades vis-à-vis des tâches familiales traditionnellement considérées comme féminines rendent ces derniers plus gênants qu'aidants.

Si, de surcroît, la famille se trouve en situation financière précaire, une autre dimension s'ajoute. En effet, selon l'étude de Robertson, Elder et Conger (1991), en période d'instabilité d'emploi ou financière le soutien social dont bénéficie sa conjointe représente davantage pour le père un irritant qu'une source d'apaisement. Dans cette étude, le soutien émotionnel obtenu par la mère est fortement corrélé à des tensions conjugales importantes de même qu'à une attitude plus coercitive de la part du père envers ses enfants. Pour expliquer ce constat, les auteurs avancent l'hypothèse suivante: alors que sa conjointe profite d'une opportunité de ventiler ses émotions négatives et de recevoir des appuis en période difficile, le père se sentirait menacé par une perte d'intimité et percevrait la fuite de sa femme vers d'autres ressources comme un acte déloyal. Les sentiments négatifs et les conflits maritaux qui en découlent seraient par la suite transférés sur la relation père-enfants sous forme de comportements punitifs. La combinaison d'une présence de soutien social pour l'une et de son absence pour l'autre constitueraient donc un facteur de risque non négligeable à prendre en considération lors de la planification des interventions s'adressant à la famille.

L'équilibre travail-famille

On pourrait émettre l'hypothèse que des mesures telles que les aménagements du temps de travail, les garderies en milieu de travail, les congés parentaux, les congés de paternité rémunérés, les congés pour obligations familiales ainsi qu'une révision des critères de promotion dans les entreprises sur le niveau de l'implication paternelle exercent une certaine influence sur le niveau d'implication des pères dans la vie de leurs enfants (Beaupré, 1989 in Turcotte, 1994; Lamb et Oppenheim, 1989; Hawkins et Roberts, 1992; Guérin, St-Onge, Wils, Haines, Trottier, et Simard, 1994, in

Turcotte, 1994). De fait, Lamb et al. (1988) de même que Haas (1990) notent dans leurs études que plus les pères bénéficient de ces congés, plus ils ont de chance, deux ans plus tard, de manifester un niveau d'engagement paternel élevé. Ils se sentiraient également plus compétents comme parent.

Bouchard et ses collaborateurs (1991) proposent dans leur rapport une collaboration entre syndicats et patronat qui viserait la mise en oeuvre d'une campagne de sensibilisation au rôle paternel sur les lieux de travail, et une révision des conventions collectives qui tiennent compte des exigences du rôle paternel. Enfin, une étude réalisée en 1992 par et auprès des employés d'une grande entreprise américaine (DuPont Corp., 1992) révèle que les trois raisons principales motivant le refus d'un changement de travail ou d'une promotion sont liées à la famille: relocalisation (34%), hausse des voyages (24%), temps supplémentaire ou plus grande pression (21%).

Pourtant, en Suède, où l'on dispose d'un congé parental postnatal de 15 mois dont 12 avec une indemnité de 90% du salaire, on remarque que peu d'hommes se prévalent de la mesure. Pour expliquer ce manque de motivation, on avance l'hypothèse de l'impact négatif qu'exerceraient des facteurs tels la désapprobation sociale et la perte d'avantages liés à la carrière (Haas, 1990; Badinter, 1992, in Turcotte, 1994). On peut également se demander si les pères qui se prévalent de ces congés ne sont pas des pères qui manifestent déjà un plus grand niveau d'implication. Plus de recherches seraient nécessaires pour mesurer l'impact réel de telles mesures sur le niveau d'engagement paternel ou sur le degré de tension entre le travail et la famille vécue par les pères.

2.3.5 Niveau exosystémique

L'exosystème comprend les liens existant entre un milieu à l'intérieur duquel l'individu n'a aucun rôle direct et un milieu où il est plus présent. Les décisions ou

activités prenant place dans le milieu plus distal auront une influence sur lui ou sur son milieu immédiat. Les organismes, les services et les activités présents dans la communauté ou le quartier constituent l'exosystème du modèle écologique. Pour le père, il s'agit par exemple des liens existant entre sa famille et l'école de son enfant ou les services sociaux et de la santé. Par exemple, un CLSC qui décide d'abolir les cours prénataux risque d'affecter indirectement le développement de l'enfant en ne fournissant pas aux parents le soutien parental nécessaire. Il en va de même si le gouvernement coupe les subventions dans des programmes de prévention à l'enfance.

L'exosystème met donc en relief les actions qui ne sont pas directement liées aux individus mais les affectent indirectement. La modification des modalités de services représente un des moyens par lesquels on pourrait rejoindre les pères pour favoriser leur implication auprès de leurs enfants (Bronfenbrenner, 1979).

Signalons le fait que les ouvrages consultés font généralement référence aux intervenants oeuvrant dans les services sociaux et de la santé ou encore, quoique moins souvent, dans les milieux communautaires. Or, nous devons souligner l'importance d'inclure, dans le réseau d'aide sociale de certains pères des personnes des milieux judiciaire (policiers, avocats, juges, etc.), de l'emploi ou de la sécurité du revenu.

Les services à la famille

Jaffe (1982) dénonce la négligence dont ont fait montre les services sociaux vis-à-vis des pères jusqu'à tout récemment, les percevant comme la figure problématique plutôt que comme de précieux partenaires. D'abord, les horaires des services offerts aux parents ne reflètent généralement pas la réalité des pères, pas plus que celle des mères actives sur le marché du travail, bien que l'on observe une augmentation substantielle de la participation des pères lorsque les horaires de services sont plus appropriés (Jaffe, 1982). Ensuite, le type d'activités mises en place dans les

organismes consacrés à la famille est habituellement mieux adapté aux besoins et au style féminin sans grande préoccupation pour la clientèle masculine. Le manque de représentations symboliques des pères dans les environnements physiques et dans les stratégies de communication peut aussi faire obstacle à l'intégration des pères (Levine, 1993).

Enfin, on souligne l'importance, mais aussi la difficulté, à recruter des intervenants masculins (travailleurs sociaux, psychologues, enseignants, infirmiers) intéressés à organiser des programmes s'adressant aux pères ou à la famille. De plus, les pères expérimentés présentant de bonnes habiletés interpersonnelles et organisationnelles et qui pourraient faire office d'animateur ou de leader pour mener à bien un projet semblent sous-utilisés (Palm et Palkovitz, 1988). Levine (1993) estime d'ailleurs que la présence d'hommes dans les milieux où évoluent les enfants pourrait avoir un impact positif tant pour les enfants dont le père est absent que pour les pères eux-mêmes qui y trouveraient une source inestimable de valorisation: «There is an enormous amount of father hunger among children in America (...) Getting men involved in your program won't restore the missing father in these children's lives. However, it will help replace a very limited idea of fatherhood with a concrete and fuller sense of nurturant manhood».

Selon Bouchard (1991), les différents services offerts à la famille (santé, scolaire, maisons de la famille, etc.) auraient avantage à examiner leur mode de fonctionnement afin de favoriser le contact avec le père de l'enfant plutôt qu'exclusivement avec la mère, et ce même si cette dernière en a la garde légale. Une étude américaine signale la nécessité d'avoir recours à de multiples démarches pour s'assurer de la participation du plus grand nombre de pères aux services offerts; entre autres, passer par des intermédiaires stratégiques: les mères (Palm et Palkovitz, 1988; Levine, 1993b), les programmes d'aide aux employés, les cours prénataux, les leaders

informels de la communauté, les écoles, les commissions scolaires et les comités de parents (Beauchamp, Thibaudeau, 1992).

De plus, il est désormais reconnu que l'établissement d'une meilleure harmonisation entre les services offerts dans les communautés ou les quartiers s'impose. Plusieurs auteurs cités par Chamberland (1996) jugent qu'elle est «nécessaire à la mise en place de programmes écologiques tenant compte des déterminants psychosociaux ainsi que politiques et économiques». Ainsi les intervenants ne doivent-ils pas se cantonner à leur propre univers de services mais plutôt être conscients des avantages d'une collaboration entre les divers paliers de services (communautaire, public, privé, économique et politique).

Par ailleurs, les premiers partenaires à convaincre de l'importance des programmes visant l'implication paternelle seraient sans doute les administrateurs des milieux de services, afin qu'ils acceptent d'allouer des ressources pour en favoriser le développement: «Le financement non récurrent (...) inscrit dès le point de départ la vulnérabilité, la discontinuité et la démobilisation dans les projets de prévention (...). Il demeure que la stabilité financière des projets est un des critères de réussite parmi les plus importants» (Bouchard, 1991). Rarissimes et précaires, les programmes spécifiques à la paternité n'échappent pas à ces recommandations d'harmonisation et de financement adéquat.

Les attitudes et habiletés des intervenants

James Levine (1993) souligne le doute présent chez certains intervenants quant à la nécessité ou à la possibilité d'associer les pères à leurs services et observe la façon machinale qu'ont plusieurs d'entre eux de s'adresser spontanément à la mère lors de leurs interventions. Jaffe (1982), dans un chapitre de livre au titre évocateur «Fathers and Child Welfare Services: The Forgotten Client?», affirme que plusieurs biais ou préjugés persistants existent au sein des services sociaux: le père est stigmatisé

comme étant un être problématique, difficile à rejoindre et non coopératif; la mère, pour les intervenants sociaux, est beaucoup plus disponible et motivée à recevoir des services; et, les postes dans les services sociaux sont occupés majoritairement par «des femmes qui travaillent pour des femmes». Jaffe (1982) explique en partie ces biais par l'image stéréotypée du père irresponsable, déserteur, incestueux ou violent transmise par les ouvrages scientifiques publiés en service social. De plus, les intervenants éprouveraient quelques difficultés à décoder les signaux des hommes lorsqu'ils tentent d'obtenir de l'aide (Dulac, 1997). Tout cela contribuerait à éloigner les pères des milieux de services sociaux et à les isoler davantage. Jaffe ajoute:

«Beyond the issue of fathers' right to social services, it is important to emphasize that effective "child welfare" practice begins with parents, biological or psychological, and that inadvertent or conscious discrimination against either parent can result in poorer service to children». (Jaffe, 1982, p.133)

Dans le même ordre d'idées, on trouve peu d'écrits faisant référence à l'origine ethnique des pères. Nous reconnaissons tous qu'au-delà de similitudes d'ordre universel, de grandes disparités quant au rôle et au statut du père existent entre les différentes cultures et à l'intérieur d'une même culture qui comprend souvent plusieurs sous-cultures. Pour Jaffe (1982), cette information est essentielle à tout intervenant désireux d'offrir des services complets et de rejoindre tous les clients potentiels.

James Levine et ses collaborateurs (1993) insistent également sur la nécessité de tenir compte et de respecter les différences culturelles trouvées dans certaines communautés, et de faire un effort particulier pour créer des activités qui reflètent leur spécificité. Il est donc de première importance de procurer aux intervenants susceptibles d'être confrontés à des divergences d'opinion ou de culture une formation adéquate sur le rôle du père tel que perçu dans diverses communautés culturelles. Cette réalité est d'autant plus notable que, dans certaines villes ou quartiers, les agents

de services sociaux sont généralement issus de la culture dominante alors que la clientèle provient de minorités ethniques.

Les auteurs insistent donc sur l'urgence de fournir aux intervenants susceptibles de travailler avec les pères une formation qui suscitera une réflexion sur leur attitude à leur égard et leur proposera des moyens de les intégrer à leurs services de façon plus probante.

2.3.6 Niveau macrosystémique

Le macrosystème se définit par le fait de partager certaines caractéristiques telles que l'idéologie et la culture d'une société, le système de croyances, les ressources sociales et économiques, le style de vie, les opportunités et les choix qui se présentent à ceux qui constituent la société. L'ethnicité, la classe sociale, la religion, le fait d'être d'un milieu urbain ou rural, le type d'emploi, l'époque à laquelle la personne vit, constituent tous des macrosystèmes. Ces patterns sont transmis d'une génération à l'autre par le biais des institutions culturelles telles que la famille, l'école, l'église, le milieu de travail et le gouvernement. Ils changent et évoluent tout au long de l'histoire. Ce sont les valeurs véhiculées dans une société, influençant et influencées par les politiques sociales, les médias, les penseurs et les décideurs de cette même société, qui teintent la façon adoptée par les parents, les professeurs et autres agents de socialisation pour éduquer et socialiser les générations suivantes (Bronfenbrenner, 1979).

Les politiques sociales

Les politiques et les pratiques sociales qui, de façon implicite ou explicite, restreignent l'implication des pères auprès de leurs enfants, limitent la liberté de choisir des parents (Lamb, Russell, et Sagi, 1983). Ainsi, «l'idée que les femmes sont d'abord des mères et ensuite des travailleuses est reflétée dans certaines politiques

sociales» (Lachance, 1992). On s'évertue à vouloir éliminer la discrimination envers les femmes en les incitant à travailler tout en tentant de valoriser le rôle de mère au foyer, mais la conception selon laquelle «le travail rémunéré est une option pour la femme, et non une responsabilité (...) et que l'homme pourvoit aux besoins de la famille, le salaire de la femme n'étant qu'un salaire d'appoint» est, selon Russel et al. (1988), toujours prégnante. Cette croyance se reflète dans l'inégalité du traitement salarial des femmes qui, à son tour, entraîne un déséquilibre dans le partage des tâches parentales. Par conséquent, l'effet pervers des inéquités dans les politiques sociales et d'emploi s'opère dans le quotidien des familles. Les visites médicales pour enfants comme les rencontres avec les intervenants scolaires risquent d'être le plus souvent assumées par le partenaire qui a le moins à perdre sur le plan pécuniaire, en l'occurrence, la mère. Il en va de même pour le temps consacré au travail ou la décision de le faire à temps partiel. La charge parentale des mères se trouve ainsi accrue au détriment de l'implication du père dans toutes les sphères de vie de son enfant.

Du côté des pratiques légales, le fait que certains juges accordent presque automatiquement la garde légale des enfants à la mère, présumant que le père n'a pas les compétences parentales suffisantes pour en avoir la responsabilité, serait aujourd'hui encore répandu (Lachance, 1992). Ces valeurs ne peuvent qu'orienter les choix faits par les instances décisionnelles de notre société.

On peut se demander si ces croyances sont encore, en 1997, aussi ancrées, et la question mériterait une étude à elle seule. Quoiqu'il en soit, il importe de tendre vers un équilibre dans les rôles sociaux des hommes et des femmes et cela passe nécessairement par l'équité dans les politiques sociales de divers paliers: emploi, juridique, éducatif, etc.. Pour y arriver, le rôle primordial des pères dans la vie de leurs enfants doit être en tout temps présent dans l'esprit de nos décideurs, que ce soit à un niveau économique, social, culturel, environnemental ou politique. La

population en général et les intervenants familiaux en particulier peuvent jouer un rôle «en mettant à contribution l'information et les connaissances qu'ils détiennent pour influencer les processus politiques...» (Blanchet, Laurendeau, Paul et Saucier, 1993).

Les représentations sociales de la paternité

Les auteurs signalent l'importance d'influencer les représentations sociales de la paternité. Une stratégie de marketing social devrait d'abord viser à modifier les attitudes stéréotypées «afin que la figure du père ne soit plus celle du simple pourvoyeur, mais que celles du père et de la mère combinent les représentations de pourvoyeur et de soignant» (Russel, 1979).

Plusieurs hommes, aujourd'hui, se disent insatisfaits de la relation qu'ils ont eue avec leur père. Nombre d'entre eux ne considèrent plus la réussite comme étant strictement rattachée à la carrière; ils redéfinissent le succès en accordant autant d'importance à la famille qu'à la carrière. Mais malgré les changements que l'on voit s'opérer dans le discours, on note que peu de pères ont véritablement modifié leur niveau d'implication paternelle (Lamb et al., 1985). La promotion devrait donc aussi véhiculer les avantages tant pour le père que pour l'enfant d'une implication accrue auprès de son enfant: les pères impliqués mentionnent être plus près de leurs enfants, être en mesure d'observer et de participer à leur développement et se sentir plus importants pour eux (Lamb et al., 1985).

Bien que l'on observe déjà une amorce en ce sens, les hommes dans leur rôle de père doivent être plus présents sur nos écrans de télévision, sur les affiches publicitaires et dans le discours des leaders de notre société:

Des interventions massives et répétées [...] devraient présenter des modèles crédibles auxquels les hommes de tous les groupes sociaux pourraient s'identifier. La présence de messages propaternels diffusés durant les émissions

sportives et portés par des modèles masculins reconnus pourrait être envisagée» (Bouchard, 1991, p.91).

Il est également fondamental que ces messages rejoignent un public aussi large que possible et donc tiennent compte des intérêts, motivations, attitudes et besoins des individus qui le composent (Blanchet, et al., 1993).

Les déterminants: implication pour l'intervention

La perspective écologique nous oblige donc à considérer l'intervention auprès des pères, comme pour tout autre domaine social, au-delà de la seule conception de personnalité, d'attitudes et de comportements des pères ou de dynamique familiale. Ainsi, toute évaluation, action ou intervention devrait tenir compte du milieu de vie des pères, de leurs ressources formelles et informelles, et être interprétées à la lumière du milieu social ainsi que des valeurs socio-politiques au sein desquels ils ont grandi et évoluent toujours. Cela implique: 1) des objectifs d'intervention qui visent tant le père et les personnes qui gravitent autour de lui que des cibles plus distales telles que les intervenants, les milieux de vie, les instances décisionnelles et les politiques sociales; 2) des actions qui s'appliquent d'abord à promouvoir le rôle du père et à susciter une réflexion chez les pères, leur conjointe, les intervenants sociaux, les employeurs et les décideurs, relativement à la place qu'occupe le père dans notre société et à la valeur que l'on confère à son rôle; 3) des interventions qui s'adressent aux pères de tous groupes sociaux, souches ethniques et statut familial, et qui tendent vers l'amélioration des conditions de vie de ces pères et de leur famille; 4) des programmes qui procurent un soutien aux pères dès la période de transition que constitue la venue d'un enfant, puis tout au long de leur vie parentale; 5) des rencontres et des activités qui permettent aux pères d'améliorer leurs compétences parentales et d'élargir leur réseau social; 6) des activités offertes par des intervenants

conscientisés et soutenus; et 7) un mouvement social qui reconnaît aux pères la place qui leur revient dans leur communauté, leur quartier et dans la société en général¹.

¹ Pour un tableau intégrateur des déterminants, des objectifs, des stratégies et des cibles, voir Appendice A. Notez que sa compréhension sera toutefois facilitée par la lecture du prochain chapitre.

CHAPITRE III

APPROCHE ET DÉMARCHE D'INTERVENTION

À partir d'une compréhension et d'une représentation écologiques de l'engagement paternel, il devient possible d'envisager des actions, de modifier des services ou de concevoir des programmes qui s'appliquent à soutenir les pères dans leur rôle. Le cadre théorique sur lequel s'appuie l'analyse de la présente recherche s'inspire donc non seulement de l'*approche écologique* qui facilite la compréhension du phénomène, mais aussi de l'approche privilégiée par les politiques internationales de *promotion de la santé* qui permet de considérer les solutions et de se diriger vers l'action. La *démarche intersectorielle*, quant à elle, représente un outil précieux qui permet de prendre en considération la variété de facteurs sociaux lors de l'élaboration et de la mise en place de l'action, et de la diriger vers des cibles diverses, au moyen de différentes stratégies.

3.1 La promotion de la santé

En novembre 1986 se tenait à Ottawa la première Conférence internationale pour la promotion de la santé. On y définissait la promotion de la santé comme étant «un processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci.» (OMS, Santé et Bien-Être Social Canada et Association canadienne de santé publique, 1986). En accord avec cette définition, Blanchet et al. (1993) considère que:

La promotion de la santé mentale doit prendre en considération tous les déterminants de la santé mentale, qu'ils soient individuels ou environnementaux, en mettant l'accent sur l'interaction entre les deux. Elle recouvre donc l'ensemble des actions des individus et des collectivités qui visent le développement de conditions favorables à leur santé mentale. Ces conditions sont autant de nature biologique et psychologique que de nature sociale, économique, culturelle, environnementale et politique.

Situant le modèle d'intervention promotionnelle en rapport avec le modèle d'intervention préventive, les auteurs soulignent de façon intéressante que ce dernier est orienté vers la réduction de problèmes et de facteurs de risques chez les individus et les groupes à risque via des stratégies qui empruntent au dépistage, au traitement, à la réadaptation et à la prévention des rechutes. Upshure (1990) ajoute cependant qu'on ne peut être certain que les méthodes d'identification des populations à risque sont suffisamment sensibles pour cibler toute famille qui aurait besoin ou pourrait profiter de service ou de soutien. L'approche promotionnelle vient combler ce manque à gagner. Elle vise à développer les conditions favorables à la santé et au bien-être en agissant sur les déterminants, auprès de la population en général à l'intérieur de systèmes multiples et interdépendants (écologie). Elle utilise des actions variées axées vers les processus culturels et sociaux tels l'éducation, le marketing social, l'organisation communautaire, la communication et l'action politique. Les auteurs signalent cependant les similarités entre les stratégies de prévention *primaire* et les stratégies promotionnelles qui s'appliquent à développer des aptitudes et ressources individuelles et à établir des politiques et conditions favorables à la santé et au bien-être (Blanchet et al., 1993).

Dans le domaine qui nous préoccupe et dans une optique tant de prévention de la victimisation des enfants que de promotion de leur bien-être, il s'agit donc, dans un premier temps, de permettre à la population d'identifier et d'analyser les facteurs qui favorisent ou compromettent l'engagement des pères auprès de leurs enfants. Cela

nous permet, dans un deuxième temps, de mettre en œuvre des actions qui tiennent compte de ces déterminants ainsi que des cibles susceptibles d'y jouer un rôle, et des stratégies, diverses mais complémentaires, à être envisagées. Aussi pourrait-on considérer la mise sur pied d'une campagne de publicité parallèlement à des groupes d'entraide et à des activités de nature éducative, ce qui se révélerait plus efficace que chacune d'entre elles réalisée indépendamment (Blanchet et al. 1993).

3.2 La démarche intersectorielle

Principalement appliquée dans les domaines de la santé cardio-vasculaire (Nissinen et Puska, 1991 in Ouellet, 1995b) et de la prévention des toxicomanies chez les adolescents (Desjardins, Kishchuck, et Lamoureux, 1995; Ouellet et al., 1995b) la démarche intersectorielle emprunte ses stratégies, concepts et principes au champ de la promotion de la santé tel qu'exposé plus haut (Ouellet, et al. 1995b). Ouellet, Paiement, et Tremblay (1995a) la définissent comme:

Une démarche réunissant des ressources de divers secteurs d'activités, possédant des mandats complémentaires et des fonctionnements parfois différents, afin de mettre en place un plan d'action global pour résoudre [ou prévenir] un problème [ou un phénomène] complexe. Cette démarche va au-delà du transfert d'information entre les membres d'un même secteur d'activité mais regroupe plutôt des partenaires provenant de secteurs variés et mène à des actions concrètes.

Elle nécessite de la part des institutions un partenariat et un partage des responsabilités et du pouvoir avec les organismes du milieu et le citoyen lui-même. En résumé, l'action intersectorielle vise la mise en commun des ressources, une coordination efficace des actions complémentaires sur le terrain et la diffusion de messages cohérents auprès de la population ciblée (Ouellet, 1995a).

Un modèle d'intervention visant la création par la population de conditions favorables à l'engagement paternel, en tenant compte de ses multiples déterminants,

pourrait donc reposer sur ce modèle en misant sur la concertation de tous les partenaires d'un territoire donné: représentants des parents, des écoles, des services sociaux et de la santé, des organismes communautaires locaux, des milieux de travail, des services de loisirs et des municipalités. Les cibles des actions serait: 1) le père ou la figure paternelle; 2) la famille; 3) le milieu de vie (réseau social personnel, milieu de travail, intervenants et décideurs des services publics et communautaires, voisins, résidents du quartier); et 4) l'environnement global (mass média, décideurs, politiques sociales).

Ce modèle opte pour trois stratégies d'intervention: le renforcement du potentiel individuel, l'enrichissement du milieu et la sensibilisation (Ouellet, et al. 1995b). La première stratégie renvoie aux «activités visant à accroître les habiletés du père ou des personnes significatives (conjointe, ex-conjointe, amis, parents, intervenants) afin que les pères se sentent plus compétents comme hommes et comme pères, et prennent un rôle actif auprès de leurs enfants». L'enrichissement du milieu réfère aux «activités visant à modifier les milieux de vie (services publics, organismes communautaires, garderies, écoles, lieux de loisirs, milieux de travail, etc.) des pères et de leur famille, de façon 1) à offrir des ressources et des activités mieux adaptées aux besoins des pères et plus favorables à l'engagement paternel et à l'amélioration des conditions de vie; et 2) à permettre aux pères et à la communauté de se regrouper pour définir leurs propres objectifs et choisir leurs propres moyens d'action». Les activités de sensibilisation telles que «la diffusion d'information visant à renforcer les attitudes et les connaissances d'une personne, d'un groupe, de décideurs ou d'une communauté à l'égard du rôle paternel et du soutien à l'engagement paternel» constituent la troisième stratégie (Ouellet et Turcotte, inédit).

Le cadre d'analyse des interventions ayant trait à la paternité retracées tant dans les écrits scientifiques que sur le territoire du grand Montréal s'inspire donc de plusieurs approches toutes plus ou moins imbriquées les unes aux autres ou découlant

les unes des autres. Nous avons vu combien il importe lors de l'élaboration d'interventions ou de plans d'actions a) de tenir compte de la présence des multiples déterminants sur lesquels il est essentiel d'agir, b) en orientant les actions vers le plus grand nombre de cibles possible, c) à l'aide de stratégies diversifiées tant préventives que promotionnelles. Nous présentons maintenant ce que nous révèlent les recherches sur les interventions adressées aux pères en tentant de tracer les limites qu'elles exposent¹.

¹ Pour un tableau intégrateur des déterminants, objectifs, stratégies et cibles voir Appendice A.

CHAPITRE IV

ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR L'INTERVENTION AUPRÈS DES PÈRES

Les écrits scientifiques entourant la question des pères se sont considérablement développés depuis deux décennies. Notamment, une abondante littérature populaire de type «how to» a vu le jour au Canada et aux Etats-Unis. Les revues scientifiques ont également mis à la disposition des chercheurs et intervenants intéressés par le sujet, le produit de recherches empiriques très riches. Ces dernières, d'abord dérivées de la participation des pères à la naissance de leur enfant (début des années '60), portent maintenant sur différents thèmes: l'évolution du rôle paternel au cours du siècle dernier, les facteurs sociaux à l'origine de ce changement de valeurs, les différentes dimensions de l'implication paternelle ou les effets de l'engagement paternel sur le développement de l'enfant (Hanson et Bozet, 1987). De plus, quelques chercheurs, dont Michael Lamb est le plus cité, ont amplement publié au sujet des facteurs qui feront qu'un père s'implique ou non auprès de son enfant. De ces recherches, d'autres auteurs tels que Hanson et Bozet (1987), Meyers (1993), McBride (1989), Palm et Palkovitz (1988) ont tiré les principes de base dont devraient tenir compte les intervenants dans l'élaboration de programmes destinés aux pères et qui devraient influencer les politiques sociales.

Nous constatons cependant que peu nombreux sont ceux qui se sont penchés sur les interventions elles-mêmes dans le but d'en faire une évaluation systématique

d'implantation ou d'impact. Levine (1993) cite à cet effet l'étude de Klinman, Kohl, et Fatherhood Project (1984) qui a répertorié à l'échelle nationale, onze projets destinés aux pères d'enfants d'âge préscolaire dont aucun n'avait été évalué. On se base souvent sur l'évaluation anecdotique et à court terme des participants qui disent avoir apprécié les rencontres, ou sur celle de leur conjointe qui observe quelques changements dans la relation père-enfant (Hawkins et Roberts, 1992). Les données relatives aux effets de l'intervention à moyen ou à long terme sur le niveau d'implication paternelle des pères ou sur le bien-être des enfants, des pères et de la famille en général sont donc restreintes. De même, on sait encore peu de choses sur les modèles d'intervention réputés être garants de succès.

De fait, la consultation des bases de données informatisées n'a permis de répertorier que des interventions pour les pères mises sur pied aux États-Unis. La recherche documentaire nous amène aux constats suivants:

1) les interventions spécifiques à la paternité ayant fait l'objet d'articles scientifiques s'adressent en grande partie à des pères rencontrant des difficultés personnelles (divorce, violence, toxicomanie, paternité précoce, etc.) ou dont l'enfant présente des besoins particuliers (maladie, handicap, troubles de personnalité, etc.) et ils proposent généralement des groupes de soutien où l'on discute et tente de trouver des pistes de solution aux problèmes présentés (Russel et Radojevic, 1992);

2) seulement six programmes moins spécifiques quant à leur clientèle ont été inventoriés: trois se présentent sous la forme de programmes d'éducation parentale adaptés aux pères (dont un combine un segment d'activités avec les enfants), un groupe de discussion réunit les deux conjoints, et un seul programme présente les caractéristiques du modèle écologique touchant à toutes les sphères susceptibles d'influencer l'engagement paternel, et élabore un ensemble d'actions et d'interventions en empruntant diverse stratégies (Hanson et Bozet, 1987; Levant et Doyle, 1983; Levine, 1993; McBride, 1989, 1990, 1991; Meyers, 1993; Palm et Palkovitz, 1988).

Finalement, mentionnons l'existence d'un cinquième programme, relativement récent, pour lequel les données demeurent très parcellaires mais qui s'oriente davantage vers la promotion de l'engagement paternel. Nous présentons les objectifs visés par ces programmes ainsi qu'une brève description de chacun d'eux, et suggérons une analyse sommaire de leurs composantes suivant les approches écologique et d'action intersectorielle.

4.1 Objectifs des programmes

Selon les écrits, l'objectif général poursuivi par les intervenants lors de l'élaboration de programmes d'intervention spécifiques aux pères est de les aider à prendre une part plus active à l'éducation de leurs enfants (Devlin et al., 1992; McBride, 1990, 1991a; McBride et McBride, 1993; Meyers, 1993). De façon plus spécifique, on souhaite: 1) réduire l'écart entre les «nouvelles attentes» envers les pères et leur implication réelle (McBride et Darragh, 1995); 2) atténuer les conséquences négatives de cet écart: conflits conjugaux, sentiments d'ambivalence des pères, stress parental, problèmes de conciliation travail-famille (LaRossa, 1988; McBride, 1991b; McBride et Darragh, 1995); 3) accroître les connaissances des pères relativement aux soins des enfants; 4) informer les pères sur le développement des enfants de la naissance à l'adolescence (Meyers, 1993); 5) améliorer les habiletés de communication des pères (Levant et Doyle, 1983; Meyers, 1993), accroître les interactions pères-enfants (McBride, 1990; Meyers, 1993), et accentuer l'influence positive que les pères peuvent avoir sur le développement de leurs enfants (McBride et Darragh, 1995); 6) créer un réseau de soutien pour les pères; 7) améliorer le fonctionnement général de la famille (Cowan, 1988) et, finalement, 8) former les intervenants afin qu'ils intègrent les pères dans leur pratique (Levine, 1993).

À la lecture de ces recherches, nous constatons que, du point de vue de l'approche écologique, les objectifs visés occupent largement la sphère de

l'ontosystème (le père lui-même), un peu moins celle du microsystème (la conjointe ou l'enfant), très peu le mésosystème (soutien social, communauté, milieu de travail), et un seul programme se préoccupe de l'exosystème (intervenants). Aucun n'aborde dans la description de ses objectifs les éléments du macrosystème (valeurs sociales et influences socio-politiques).

4.2 Formules privilégiées

Sauf pour un programme sur lequel nous reviendrons, le choix des interventions et le rationnel qui les sous-tend reflètent ces observations. En effet, McBride et Darragh (1995), comme plusieurs autres chercheurs, considèrent les programmes d'éducation parentale et de soutien aux pères comme les deux avenues principales à privilégier. Leurs recherches montrent que, bien qu'en théorie les programmes d'éducation parentale se soient adressés aux deux parents, ce sont traditionnellement les mères qui en ont été les principales bénéficiaires. Seulement un faible pourcentage de couples en profitent et quelques pères s'y joignent plus tard suite à la participation de leur conjointe (Bowman, 1993; Meyers, 1993). Palm et Palkovitz (1988) avancent le chiffre de dix femmes pour un homme participant aux programmes liés au développement des enfants et au rôle parental. Levant et Doyle (1983) affirment aussi que les programmes d'éducation parentale ont trop longtemps négligé les pères; à preuve, les manuels éducatifs s'adressent plus directement aux mères.

McBride et Darragh (1995) rejoignent Meyers (1993) en affirmant que, pour réduire cet écart, le contenu et la structure des programmes conventionnels doivent changer et tenir compte de la spécificité des pères quant à leur style d'interactions avec les enfants et du contexte dans lequel prennent place ces interactions. Leur thèse s'appuie en premier lieu sur quelques expériences d'éducation parentale adaptées aux pères (McBride et al, 1989, 1990, 1991), mais également sur une étude

pour laquelle ils ont rencontré en groupe de discussion (focus group) huit couples de parents. Les pères de l'échantillon étaient, dans la moitié des cas, très impliqués et pour l'autre moitié très peu impliqués auprès de leurs enfants. Suite aux entrevues, les auteurs mettent en lumière les différents processus influençant la participation des pères à l'éducation des enfants et montrent, tout comme Palm et Palkovitz (1988), que les parents ont des perceptions différentes tant du rôle paternel que des barrières qui y font obstacle. Ils soulignent donc, avant toutes choses, l'importance d'identifier les besoins spécifiques des pères et de reconnaître les barrières qui pourraient les démotiver à s'impliquer davantage.

Cette dernière affirmation traduit l'opinion de nombreux auteurs. En effet, la majorité estime qu'il est fondamental de partir des intérêts des hommes, de leurs ressources et de leurs compétences pour les rejoindre là où ils sont, ce qui nécessite une bonne connaissance de leurs besoins et de leurs intérêts (Turcotte, 1994). Il semble d'ailleurs qu'il ne soit pas toujours heureux de calquer les programmes qui s'adressent aux hommes sur ceux montés pour les femmes. Les résultats de l'étude de besoins des pères effectuée dans les Laurentides (Forget, 1997) confirment le besoin des pères d'être intégrés dès la naissance de l'enfant de diverses façons qui répondent à leurs intérêts, lesquels varient grandement. Les activités plus ludiques avec les enfants remportaient d'ailleurs l'adhésion de la plupart. Plusieurs auteurs affirment également que pour que les pères se sentent concernés, il faut les interpeller comme hommes avant tout (Barth et al, 1988; Levine, 1993,1993b; Meyers, 1993; Palm et Palkovitz, 1988). Une fois touchés et leur confiance gagnée lors d'activités diverses, ils s'intègrent plus facilement aux discussions et aux activités centrées sur le rôle paternel. Cependant, bien que leur programme respecte davantage la réalité des pères par son contenu, le faible échantillon de l'étude de McBride et Darragh (1995) justifie difficilement la généralisation à tous les pères de formules telles que les programmes d'éducation parentale et les groupes de discussion. En effet, comme le soulignent

Bowman (1993) et Levine (1993) plusieurs options devraient être offertes aux pères en une variété de ressources et de mesures de soutien parmi lesquelles ils pourraient choisir en fonction de leur personnalité et de leurs besoins. Un modèle unique ne rejoindra jamais la majorité ou l'ensemble des pères.

4.3 Les programmes évalués

Levant et Doyle (1983) furent les premiers à procéder à l'évaluation de leur programme d'éducation parentale pour pères d'enfants d'âge scolaire. Celui-ci, centré sur l'apprentissage d'habiletés de communication, consiste en huit séances de trois (3) heures chacune, à raison d'une séance par semaine, animées par un psychologue formé en thérapie de groupe. Les participants apprennent à utiliser des techniques de langage verbal et non verbal qui peuvent faciliter l'écoute et la réponse à l'enfant par le reflet et l'empathie. Une seconde portion du programme aide les pères à reconnaître et à exprimer de façon adéquate leurs pensées et leurs sentiments lorsqu'ils sont en interaction avec l'enfant. Diverses formules pédagogiques sont utilisées: cours didactiques, démonstration à l'aide d'un vidéo, jeux de rôles enregistrés sur vidéo, et exercices à domicile.

L'évaluation considère l'acquisition d'habiletés de communications (*Sensitivity to Children Scale* et *Porter Acceptance Scale*) mesurant le degré d'acceptation du droit et des besoins des enfants d'exprimer leurs sentiments, la perception qu'ont les enfants de leur relation avec leur père (*Structured Child Interview* et *Kinetic Family Drawing*), et les effets sur la dynamique familiale (*Family Concept Interview*). L'échantillon est composé de vingt-deux (22) pères scolarisés, à l'aise financièrement, recrutés volontairement (11 participants et 11 pour le groupe témoin) et de leurs enfants âgés de 6 à 12 ans.

Les résultats témoignent 1) d'une amélioration significative des habiletés de communication chez les participants par rapport au groupe témoin, principalement en

ce qui a trait à la sensibilité des pères aux signaux de leurs enfants; 2) d'une réduction de leurs réactions inadéquates, et 3) d'aucune différence quant aux réponses désirables. Les auteurs croient que les participants peuvent avoir plus facilement intégré les notions sur ce qu'ils ne devraient pas faire, et avoir besoin de plus de temps et de pratique pour émettre les comportements adéquats. Les pères semblent avoir bien intégré les notions acquises durant le programme, résultant en une meilleure perception chez les enfants de leur relation avec leur père et en un changement de la conception qu'ont les pères de la famille idéale. Notons que ces effets n'ont pas été évalués à plus long terme.

Brent A. McBride (1990) a élaboré son programme d'éducation parentale «Dad's Day» spécifiquement destiné aux pères, dans le but de les aider à se sentir bien dans leur rôle de père et de renforcer leur relation avec leur enfant. Dix rencontres de deux heures chacune réunissent une quinzaine de pères et leur enfant le samedi matin. La première heure, consacrée à la discussion entre pères, aborde le développement normal des enfants et les soins à leur donner. En deuxième heure, des activités structurées et non structurées permettent aux pères de découvrir différentes façons d'interagir avec leur enfant et d'acquérir une sensibilité accrue aux signaux qu'il manifeste.

Suivant une méthodologie quasi-expérimentale (pré/post) avec groupe contrôle, McBride évalue les effets du programme sur les trois niveaux d'implication paternelle élaborés par Michael Lamb (1986): interaction, accessibilité et responsabilité. L'échantillon est composé de trente (30) pères (15 participants au programme/15 pour le groupe témoin) de milieu économique moyen ou élevé et leurs enfants d'âge préscolaire. Les instruments mesurent le sentiment de compétence (*Parenting Sense of Competence Scale*), les responsabilités parentales assumées (*Child-Care Task Checklist* complété par les mères et les pères), et le niveau d'accessibilité et

d'interaction avec l'enfant (*Interaction Time Chart*). Les mesures sont prises la semaine et la fin de semaine.

Tel qu'anticipé, les résultats montrent qu'à la fin des rencontres les pères du groupe expérimental affichent un plus haut niveau d'aisance dans leur rôle, se sentent plus compétents et plus à l'écoute des besoins physiques, sociaux, émotionnels et cognitifs de leur enfant (dimension responsabilité). Les auteurs attribuent ce changement aux segments «discussion de groupe», «éducation parentale» et «soutien social» du programme. L'absence de résultat du côté de l'interaction et de l'accessibilité est imputée aux restrictions externes imposées par le travail rémunéré et par les obligations sociales. On observe que ces deux niveaux varient selon l'âge du père et celui de l'enfant, selon le nombre d'enfants dans la famille, et selon que les interactions prennent place les jours ouvrables ou la fin de semaine.

Une deuxième étude, réalisée avec un plus grand nombre de pères (60) montre des effets plus probants du programme sur niveau d'interaction mais confirme la différence de temps consacré aux enfants selon que les mesures sont prises la semaine ou la fin de semaine avec une plus grande disponibilité les jours de congés. Cependant, on suggère que les pères qui valorisent leur rôle auprès de leur enfant et s'y sentent à l'aise et compétents pourraient passer outre ces contraintes et assumer davantage de responsabilités familiales.

Les auteurs concluent donc qu'il importe de donner aux pères l'occasion de renforcer leur sentiment de compétence et leur aisance dans l'exercice de leur rôle paternel. Hawkins et Roberts (1992), tout en reconnaissant les efforts de McBride, émettent certaines réserves : 1) les effets du programme n'ont pas été mesurés à plus long terme et 2) la participation du père dans les tâches ménagères quotidiennes et donc l'équité pour les couples de travailleurs n'ont pas été mesurées.

Le programme «Becoming a Family Project» élaboré par Cowan et Cowan (1988) vise à maintenir la satisfaction dans le couple après la naissance d'un enfant en favorisant une division des tâches domestiques équitable et en améliorant les habiletés de communication des partenaires, réduisant ainsi les conflits entre eux. Le programme comprend des discussions sur le partage des tâches liées à la famille et s'étend sur une période de six mois durant la grossesse de mères primipares.

L'étude évaluative du programme, qui s'étend de la naissance de l'enfant jusqu'à ce qu'il ait l'âge de 4 ans, compte 47 couples de souches sociales variées dont 23 sont assignés au groupe expérimental et 24 au groupe témoin. Les résultats des données recueillies lorsque l'enfant avait six mois puis 18 mois ne révèlent aucune différence entre les pères du groupe expérimental et ceux du groupe contrôle quant à leur implication dans les tâches et les soins liés aux enfants. Cependant, les chercheurs constatent que, dix-huit mois plus tard, les conjoints se montrent plus satisfaits quant à la répartition des tâches et des responsabilités liées à la famille, et dans leur vie de couple en général (Hawkins et Roberts, 1992). Les auteurs, pour expliquer ce résultat, émettent l'hypothèse que les attentes du couple sont moins élevées et plus réalistes face à cette période de transition, et considèrent que ce type de programme s'adressant aux deux conjoints devrait être reproduit.

Deux chercheuses (Honig et Pfannenstiel, 1991; Pfannenstiel et Honig, 1991, 1995) se sont appliquées à mesurer l'efficacité d'un programme d'intervention prénatale «Information and Insight about Infants» auprès de pères primipares de milieux socio-économiques défavorisés. Trente-quatre (34) hommes sur les 67 recrutés ont profité de deux sessions de formation intensive d'une heure et demie chacune destinées à les renseigner 1) sur le développement du fœtus et du nouveau-né, avec résumé de la première année de l'enfant, 2) sur les comportements et habiletés du fœtus et du nouveau-né, et 3) sur les techniques de soin et de stimulation du nourrisson (manipulation, vocalisations, comportements chaleureux et

réconfortants, etc.). Les mesures sont prises à deux temps, à l'hôpital suite à l'accouchement (temps 1), et à la maison un mois plus tard (temps 2).

Les connaissances des pères sont évaluées au moyen du *Knowledge Infant Scale* adapté pour les pères, utilisant l'échelle pour les enfants de moins de 12 mois. On demande aux pères d'associer certains comportements à différentes catégories d'âge de l'enfant. Cela permet de juger le niveau d'attentes inappropriées des pères. De plus, l'acquisition d'aptitudes pour les soins et la stimulation de l'enfant est mesurée à l'aide d'enregistrements vidéos. Les interactions des pères sont filmées au cours de l'alimentation du nouveau-né. Une version adaptée du *Assessment of Mother-Infant Sensitivity Scale* (Prices, 1983) permet de codifier trois types de comportement du père liés : 1) à la manipulation et au toucher, 2) au social et à l'affectif, et 3) à l'alimentation et aux soins.

Les pères du groupe expérimental (n=34), comparativement au groupe témoin (n=33) ont répondu, de façon significative, avec plus de succès au test sur les connaissances, et ce, 12 et 20 semaines après l'intervention. Ils se sont également révélés significativement plus sensibles aux signaux de l'enfant au moment de son boire, bien qu'au temps 2, les effets de la formation se soient quelque peu atténués.

Les auteures concluent qu'il est possible d'intervenir auprès de pères peu scolarisés et de milieux défavorisés, mais qu'un soutien sur une période plus longue peut s'avérer nécessaire pour optimiser la qualité des interactions père-enfant à long terme. Elles livrent plusieurs recommandations : proposer des sessions de formation courtes et peu nombreuses, allouer une période étendue et réaliste pour le recrutement, offrir un support matériel et financier (transport), etc.

4.4 Une analyse

Plusieurs autres initiatives ayant pour but d'encourager une plus grande implication des pères auprès de leurs enfants ou de les soutenir dans leur rôle ont fait connaître leur existence notamment par la voie du réseau Internet. Elles ne font toutefois pas l'objet d'évaluations systématiques et leur description demeure trop sommaire pour que l'on soit en mesure d'en évaluer la portée. Nous décrivons plus loin deux programmes non évalués mais qui se distinguent des précédents par leur nature écologique. Nous présentons d'abord une analyse des programmes décrits jusqu'ici.

Bien que les programmes d'intervention répertoriés dans les écrits scientifiques et présentés ici soient limités en nombre, nous pouvons en exposer l'analyse à la lumière de nos connaissances sur l'engagement paternel et sur l'intervention auprès des pères, ainsi qu'à partir des approches et modèles retenus. Notons tout d'abord que les programmes analysés possèdent indéniablement des propriétés très favorables à l'engagement des pères, et leur bien-fondé est reconnu sans conteste. Ils contribuent certainement à favoriser le développement de relations plus solides entre de nombreux pères et leurs enfants et à maintenir une plus grande harmonie dans leur famille. Néanmoins, l'évaluation qui en est faite, les résultats rapportés et les conclusions qui en sont tirées ne nous permettent pas de dresser un modèle, ou de cibler un type de programme qui soit porteur des éléments favorables à un accroissement de l'engagement paternel à un niveau sociétal. Les évaluations sont généralement réalisées avec des échantillons relativement restreints, les instruments mesurent certaines manifestations ou comportements émis par les pères sans embrasser l'ensemble des composantes de l'engagement paternel, et les effets sont évalués le plus souvent à très court terme.

Nous l'avons vu à l'analyse des objectifs, les programmes ciblent le plus souvent les pères et la relation avec leur enfant en cherchant avant tout à modifier leurs

comportements ou à améliorer leurs connaissances. Il s'agit le plus souvent de pères de familles biparentales, issus de milieu socio-économique moyen ou élevé. Les mères sont rejointes dans un seul programme et aucun ne fait référence aux différents intervenants extra-familiaux avec lesquels les pères interagissent ou qui peuvent influencer leur , d'engagement paternel. De même aucune mention ne nous permet de croire que des efforts soient faits pour modifier les services aux familles dans leur ensemble afin d'y intégrer davantage les pères ou pour toucher les représentations sociales du rôle paternel. Les politiques d'emploi ou sociales ne sont l'objet d'aucun des écrits recensés pour cette recherche; une investigation plus poussée serait cependant nécessaire afin de tirer des conclusions bien fondées. Le contenu détaillé des programmes n'étant pas connu, il nous est difficile d'élaborer sur les champs précis des sous-systèmes écologiques abordés lors des rencontres ou des activités.

Ainsi, conscients des limites que nous impose le nombre réduit de programmes documentés, nous pouvons avancer, considérant la proportion de programmes qui optent pour la formule d'éducation parentale, que les intervenants et les chercheurs privilégient les stratégies de l'action intersectorielle qui empruntent 1) au renforcement du potentiel individuel et à la sensibilisation des pères (les deux étant intimement liés), et 2) minimalement, au potentiel individuel dans la famille, par l'amélioration des habiletés de communication. L'effort notable d'un programme pour rejoindre les pères de milieu défavorisé doit également être souligné. Finalement, le partenariat entre les divers secteurs d'activités présents à l'intérieur d'une communauté, d'un quartier ou de la société en général ne semble pas être une pratique utilisée par les responsables de programmes.

4.5 Un programme écologique

À notre connaissance, seul le projet piloté par James Levine (1993) «Fatherhood Project» rencontre les critères du modèle écologique. Ce programme national de

promotion du rôle paternel se penche sur les politiques et programmes qui encouragent l'implication des pères, développe des programmes d'éducation pour garçons d'âge scolaire et adolescents concernant les soins aux enfants, et met sur pied des groupes de soutien pour nouveaux pères. La formation et le soutien des intervenants sociaux constituent un volet important du programme, facilitant ainsi l'intégration des pères de milieux défavorisés aux programmes destinés à leurs enfants. On compte ainsi rendre les pères conscients des alternatives qui s'offrent à eux, et les amener à faire des choix éclairés pour eux-mêmes et pour leurs enfants en accord avec leur conjointe (Robinson et al. 1986). On encourage également les entreprises à mettre en place des politiques d'emploi favorisant les congés parentaux et à offrir des services de médiation pour les pères en situation de divorce. Les entreprises, les écoles et les organismes de services aux familles sont sensibilisés à leur importance dans l'évolution du rôle paternel par la présentation du séminaire «Daddy Stress». Les politiques sociales et économiques, les lois, et les dispositions conventionnelles et pratiques d'entreprises sont également passées au peigne fin afin d'en tirer des recommandations qui seront présentées aux principaux décideurs de la société américaine.

Les guides «Getting Men Involved» (Levine, Murphy, et Wilson, 1993) et «New Expectations» (Levine et Pitt, 1995) constituent, pour les personnes oeuvrant auprès des enfants, des instruments pratiques de réflexion sur le rôle des pères, et offrent des outils d'action permettant d'apporter des changements dans les pratiques traditionnelles. Ils proposent de nombreux exemples de programmes implantés à travers les Etats-Unis qui se consacrent, parfois intégralement, mais plus souvent en partie, aux pères. Certains programmes pour enfants font appel aux pères de façon ponctuelle (lors d'une activité spéciale) ou les impliquent régulièrement (déjeuner mensuel avec les enfants). D'autres regroupent les pères à travers des activités spécialement organisées pour eux qui ont lieu occasionnellement ou sur une base

continue. Quelques exemples méritent d'être mentionnés : 1) un programme pour pères-adolescents combine des activités de recherche d'emploi, de formation professionnelle et d'éducation parentale en leur offrant la possibilité de monter leur propre entreprise d'entretien d'automobile. Des groupes de soutien et des cours sur le développement et les soins des enfants leur sont fournis dans le but de rehausser leur propre estime, d'élargir leur réseau social et de les responsabiliser face à leurs enfants; 2) un autre programme intègre les chauffeurs d'autobus scolaires dans plusieurs activités de l'école. Ils se joignent à la classe des enfants une heure tous les matins et deviennent des figures masculines importantes pour eux. Ils se convertissent ensuite eux-mêmes en recruteurs de parents dans la communauté pour participer aux activités de leurs enfants; enfin, 3) une campagne publicitaire utilise une série de messages en appelant soit à la culpabilité, soit à la responsabilisation. Dans le premier cas, le côté des autobus affiche une image de bébé qu'accompagne la phrase «It's amazing how many guys disappear when one of these shows up.». Dans le deuxième cas, des écoles secondaires exposent une image représentant un poulet chaussé d'espadrilles: «What do you call a guy who makes a baby and flies the coop?», ou encore: «Don't make a baby if you can't be a father. Be careful. Be responsible».

Les concepteurs de ce vaste réseau de programmes ont développé des stratégies d'actions qui rejoignent les trois niveaux préconisés par l'action intersectorielle: le renforcement du potentiel individuel, l'enrichissement du milieu et la sensibilisation. Ces actions s'adressent à des cibles variées: pères et familles (particulièrement de milieux moins favorisés), intervenants, employeurs, décideurs, politiques légales et sociales, et sont présentes dans les différentes sphères du modèle écologique. Il est cependant difficile de se prononcer sur le degré de partenariat développé ou non au sein des communautés ou des quartiers impliqués dans les projets. De plus, les auteurs ne rapportent pas de résultats d'études évaluatives permettant de juger des

effets des programmes sur les enfants, les pères, leur conjointe, ou sur les représentations sociales du rôle paternel. Ils ont toutefois dégagé un certain nombre de conditions jugées essentielles pour investir les différents niveaux systémiques. Elles ont été intégrées tout au long de la présente recherche. On peut présumer que l'envergure et l'étendue du programme ainsi que son incontestable notoriété aux États-Unis en font un modèle dont on peut s'inspirer pour bâtir un ou plusieurs programmes visant à influencer le niveau d'engagement des pères auprès de leurs enfants.

Un dernier projet américain semble également susciter beaucoup d'enthousiasme actuellement aux États-Unis. En juin '94, lors de la conférence «Family Reunion III: The Role of Men in Children Lives», le vice-président des États-Unis, Al Gore, lançait un appel à la nation, afin que s'associent les communautés, les pères, les ressources qui leur sont destinées et tout autre organisme, au sein d'un vaste mouvement national dont le but serait 1) de développer les programmes de soutien aux pères, 2) d'offrir aux hommes l'opportunité de se rencontrer et de se soutenir dans leur rôle de père, et finalement 3) de rallier l'entreprise, les milieux scolaires et les services autour de l'importance des pères dans la vie de leurs enfants. En juin '95, «Father to Father» était lancé. Il regroupe plus d'une cinquantaine d'organisations qui amorcent une réflexion et un ensemble d'actions dont le but est de soutenir les pères dans leur rôle. Ses prémisses: 1) Les enfants ont besoin et désirent des pères qui soient impliqués dans leur vie de tous les jours, 2) la vie des hommes se trouve transformée par l'expérience de la paternité, et 3) les pères peuvent améliorer leur parentalité au contact d'autres pères. L'information sur ce projet est toutefois insuffisante pour en faire une analyse plus poussée (Gore, 1996).

Au Québec, le programme de recherche-action à l'intérieur duquel s'inscrit la présente recherche expérimente actuellement un modèle de soutien à l'engagement paternel répondant aux multiples conditions jusqu'ici exposées. La recherche et les

interventions rattachées au projet «PROSPÈRE» sont implantées dans deux territoires, l'un urbain (un secteur du quartier Rosemont à Montréal), l'autre semi-urbain (Pointe-Calumet). Ces territoires sont sélectionnés en raison de la présence de multiples stressés sociaux (pauvreté, inactivité, sous-scolarité, monoparentalité, taux d'abus et de négligence, etc.) qui les rendent plus vulnérables. Les nombreux acteurs de la communauté (familles, garderies, écoles, CLSC, services sociaux, loisirs, municipalité, employeurs, etc.) sont invités à travailler en partenariat vers un même objectif: susciter, encourager et maintenir l'engagement des pères auprès de leurs enfants. Un comité promoteur constitué de chercheurs, d'intervenants et de gestionnaires d'établissements divers a d'abord travaillé à élaborer le modèle d'intervention. Les membres de ce comité ont recueilli l'information sur l'engagement paternel au moyen de revues de la littérature portant notamment sur les déterminants, les dimensions et les modèles d'intervention. Dans chaque territoire, une analyse des besoins des pères ainsi qu'une analyse des services ont été réalisées. Cette information alimente les membres des comités locaux chargés d'élaborer et de réaliser un plan d'action composé d'un ensemble d'activités destinées à favoriser l'engagement paternel. Ces comités locaux regroupent des intervenants sociaux issus des milieux de services publics et communautaires, des parents et un représentant du comité promoteur. Des chercheuses du comité promoteur sont également chargées d'effectuer les évaluations d'implantation et d'impact du projet. Les connaissances qui résultent de ce projet ont été intégrées à la présente étude.

La démarche entreprise en 1993 n'a cessé de progresser. Présente dans presque tous les secteurs de la communauté, elle intègre les notions écologiques et d'action intersectorielle au moyen de plans d'actions qui tendent à rejoindre les pères et leur famille, ainsi que les divers intervenants sociaux pouvant avoir une influence sur le niveau d'engagement paternel des pères de ces communautés. De nombreuses actions sont organisées dans chaque territoire: rencontres prénatales entre papas et futurs

papas, visites d'accueil aux nouveaux papas, rencontres de mères ou causeries entre pères, cours culinaires pour papas, camps de vacances familiaux, fêtes familiales, kiosques d'information, concours de dessins pour les enfants (sur le thème de la paternité), calendrier d'activités, événements communautaires permettant la diffusion de connaissances et plusieurs autres. La recherche et l'intervention continuent donc de s'enrichir, chacun profitant de l'expertise de l'autre. Une évaluation d'implantation est en cours et une évaluation d'impact en préparation. Elles rendront compte du long processus d'implantation d'un tel projet de partenariat afin d'en tirer des enseignements. Par l'impact mesuré, on démontrera la pertinence et le bien-fondé de s'inscrire dans la perspective mise de l'avant par le modèle écologique/intersectorielle.

Le prochain chapitre rappellera brièvement les constats tirés de la démarche entreprise jusqu'ici ainsi que le but visé par la présente étude. Puis nous décrirons la démarche méthodologique utilisée.

CHAPITRE V

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Dans le chapitre précédent, nous avons identifié les différents éléments dont il importe de tenir compte lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes visant à encourager l'engagement paternel. Les écrits scientifiques nous renseignent sur 1) les multiples champs du rôle paternel qui nous permettent de mieux cerner la notion d'engagement paternel et de camper l'intervention sur des critères objectifs évaluables; 2) les différents facteurs à prendre en considération lors de l'élaboration des interventions visant un plus grand engagement des pères auprès de leurs enfants; 3) les approches et la démarche d'action qui favorisent un partenariat entre les divers secteurs d'une communauté et qui constituent à la fois un modèle d'intervention et une grille sur laquelle baser l'analyse des interventions; et finalement, 4) les caractéristiques des interventions évaluées s'adressant aux pères qui font l'objet de publications scientifiques. Ces dernières étant limitées, nous avons vu que leur évaluation ne nous permet pas de formuler une appréciation de leur efficacité basée sur des données empiriques très solides. Elles nous informent toutefois sur une série de conditions favorisant la réussite des interventions implantées. Elles nous permettent également de mesurer l'intérêt grandissant des chercheurs et des intervenants vis-à-vis le rôle des pères.

La présente étude vise à documenter, à partir d'une grille d'analyse fondée sur l'approche écologique et sur la démarche d'action intersectorielle, les programmes d'intervention implantés et les actions entreprises dans la grande région montréalaise dont le but est d'encourager et de soutenir l'engagement paternel. L'analyse permettra de faire connaître les objectifs poursuivis, les déterminants de l'engagement paternel pris en compte dans les interventions, les sphères du rôle paternel considérées et les stratégies d'action mises de l'avant pour atteindre les objectifs. La discussion fera état des constatations issues de l'analyse, formulera des recommandations tant sur les éléments à considérer lors de la planification d'une intervention pour les pères que sur des recherches complémentaires à envisager.

5.1 Choix des territoires

Le choix des territoires couverts par l'étude repose sur plusieurs critères de sélection: 1) les limites budgétaires de la recherche; 2) le pourcentage de la population des pères québécois vivant sur ces territoires; et 3) le pourcentage des ressources financières de santé et de services sociaux consentis à ces territoires. Les régions administratives suivantes sont ainsi retenues : Montréal (R06), Laval (R13), Lanaudière (R14), Laurentides (R15), et Montérégie (R16).

5.2 Identification des programmes

La sélection du matériel repose sur un certain nombre de critères. Le plus important de ces critères est de présenter une spécificité «paternité», c'est-à-dire qu'une composante substantielle ait pour principal objectif d'influencer le niveau d'engagement des pères auprès de leurs enfants ou d'en améliorer la qualité. Toute personne à même d'influencer le rôle des pères (pères, mères, enfants, intervenants sociaux, décideurs, etc.) peut représenter une cible potentielle de l'intervention. Est donc considéré :

- tout programme à l'intérieur duquel plusieurs rencontres ou interventions sont consacrées strictement aux pères;
- toute action s'adressant aux hommes *en tant que pères*;
- toute activité, même ponctuelle, ayant pour but d'optimiser la qualité de la relation du père avec son enfant;
- toute initiative abordant la paternité comme étant déterminante pour une meilleure conciliation entre les parents;
- toute action dont l'objectif est de sensibiliser les pères ou la population en général à l'importance du rôle paternel;
- tout effort qui vise à améliorer la qualité de vie des pères (aménagement des conditions de travail, lois non discriminatoires, etc.).

Sont exclus:

- les «Groupes de condition masculine» qui s'adressent d'abord aux *hommes* et sans exclusivité aux *pères*, bien que nous soyons sensibles au fait que lors des rencontres d'hommes orchestrées par ces regroupements, le rôle paternel occupe inévitablement une partie des discussions;
- les programmes dont le fondement premier est le traitement de problématiques telles que la toxicomanie ou la violence et dont le mandat cible généralement davantage la conjugalité, et pour lesquels le rôle paternel est strictement accessoire (rapport de force, pouvoir, expression de la colère), bien que nous soyons conscients que le thème de la paternité est inmanquablement abordé en rencontre;
- les projets ou programmes qui visent les deux parents sans spécificité à la paternité (e.g. Yapp, cours prénataux, Groupes d'entraide parentale, etc.), qui rejoignent un certain nombre de pères, mais attirent habituellement davantage les mères. Ces dernières discutent généralement du rôle du père entre elles, et l'on doit considérer l'influence de ces discussions sur la relation conjugale et le partage des rôles parentaux. Cependant, considérant le nombre considérable de programmes de

soutien aux familles, il serait inconcevable de les intégrer tous à la présente recherche.

5.3 Procédure

La plupart des programmes sont identifiés et sélectionnés à partir d'un échantillon de convenance. Toutefois, en premier lieu, quelques programmes sont repérés au moyen d'une recherche documentaire en consultant certains répertoires et inventaires déjà existants.

Constitution de l'échantillon

Sont consultés : 1) le répertoire des ressources pour hommes réalisé par Marie-Ève Rabbath (1991) afin de dresser la liste des organismes s'adressant exclusivement aux pères; 2) les données préliminaires d'une recherche qui, au moment de la cueillette de données étaient en cours à la Direction de la santé publique Montréal-Centre sous la direction de Danielle Guay et de Marthe Hamel. Il s'agit d'un inventaire des ressources enfance-famille offertes dans seize régions administratives du Québec.

À cette recherche documentaire, s'ajoute la consultation de plusieurs informateurs-clés issus d'établissements tels que la Direction de la santé publique et les organismes communautaires. Ils sont contactés par téléphone et invités à collaborer à l'étude et à diriger la responsable de la recherche vers des répondants potentiels. Ils s'agit ensuite d'identifier les informateurs-clés qui, au sein de certaines institutions, sont en mesure de dépister, chez eux ou sur leur territoire, un ou des programmes répondant aux critères mentionnés plus haut. Notre choix se fixe d'abord sur les organisateurs communautaires et/ou les coordonnateurs du module Famille-enfance-jeunesse de tous les CLSC desservant les régions couvertes par l'étude (n=73). En effet, situées à la frontière du réseau public et du réseau communautaire, ces personnes sont à même de connaître les ressources dont les activités et les objectifs correspondent à notre

étude. Une télécopie expliquant ses buts, ses objectifs et le contexte dans lequel elle s'inscrit, leur est acheminée, les invitant, à l'aide d'une fiche-réponse, à nous communiquer toute information pertinente (*voir* Appendice B).

Afin d'assurer une couverture des ressources aussi étendue que possible, les organismes suivants sont également contactés par téléphone :

- Association des Centres Jeunesse du Québec
- Centre Jeunesse de chaque région concernée
- Fédération des unions de la famille
- Parents Anonymes
- Régie régionale de chaque territoire
- Office des services de garde à l'enfance
- Services de réadaptation (pour enfants, adolescents ou milieu sécuritaire)
- Association de la santé publique du Québec
- Divers organismes communautaires offrant des services à la famille
- Les organismes repérés dans les répertoires de Rabbath (1991) et de Guay et Hamel (1997)

5.4 Programmes identifiés

L'envoi d'un total de quatre-vingt-seize (96) demandes de collaboration, nous a mené à l'identification de vingt-trois (23) programmes implantés par vingt-deux (22) organismes distincts. Douze de ces programmes (n=12, 52%) sont inscrits au réseau public (CLSC), dont deux en partenariat avec un organisme communautaire familial ou une commission scolaire du territoire. Dix programmes (n=10, 43,5%) sont élaborés par des organismes communautaires offrant des services aux familles (n=9) ou aux hommes en particulier (n=1). Et finalement, un (n=1, 4,5%) programme est opéré par un organisme privé. Douze programmes (n=12, 52%) ont cours à Montréal, cinq (n=5, 21,5%) en Montérégie, trois (n=3, 13%) dans les Laurentides, deux (n=2,

8,5%) dans Lanaudière. On n'en répertorie aucun à Laval (Tableau 5.1). Sept (n=7, 33,5%) femmes et quatorze (n=14, 66,5%)

Tableau 5.1
Nombre de participants
selon les régions administratives et le type d'organismes

Région	Réseau institutionnel		Réseau communautaire		Réseau privé		Total	
	n	% ⁱ	n	%	n	%	n	%
Montréal (R06)	(5)	21,5	(7)	30,5	-	-	(12)	52
Laval (R13)	-	-	-	-	-	-	(0)	0
Lanaudière (R14)	-	-	(2)	8,5	-	-	(2)	8,5
Laurentides (R15)	(3)	13	(1)	4,5	-	-	(4)	17,5
Montérégie (R16)	(4)	17,5	-	-	(1)	4,5	(5)	22
Total	(12)	52	(10)	43,5	(1)	4,5	(23)	100

ⁱ pourcentage calculé sur les 23 programmes recensés

hommes¹ (dont deux représentent deux programmes) acceptent d'être rencontrés en entrevue.

5.5 La cueillette de données

La cueillette de données s'effectue auprès de 21 responsables de programmes au moyen d'une entrevue semi-structurée d'une heure en moyenne, et se déroule soit

¹ Les femmes sont davantage présentes dans les milieux de pratique institutionnels et les hommes dans le milieu communautaire.

dans le milieu de travail du participant, soit, à la demande de certains participants, au téléphone.

5.6 Instrument

Une liste des informations à recueillir est préalablement expédiée aux participants quelques jours avant l'entrevue (*voir* Appendice C). Un guide d'entrevue composé majoritairement de questions ouvertes constitue l'instrument utilisé pour réaliser les entrevues (Appendice D). Les thèmes abordés sont les suivants:

1. le contexte de la mise en oeuvre de l'activité (origine du projet, besoins identifiés dans la communauté, démarche de la planification et de l'implantation, représentation du rôle de père et de l'engagement paternel, etc.);
2. la clientèle visée par le projet (âge des enfants, âge et culture du père, père biologique ou substitut, famille mono ou biparentale, statut socio-économique, etc.);
3. la nature du projet (objectifs, résultats attendus et obtenus, rôles touchés, forme du projet, etc.);
4. les stratégies de recrutement des participants;
5. le mode de financement du projet;
6. les difficultés rencontrées lors de la planification et de l'implantation du projet et en cours d'action;
7. les facteurs de réussite (planification, implantation, en cours d'action);
8. les développements à venir.

5.7 L'analyse des données

Une fois les entrevues menées et transcrites intégralement, une analyse de contenu par catégorisation est réalisée, utilisant un modèle mixte de catégorisation.

Le questionnaire d'entrevue fournit une grille permettant de classifier les données à l'intérieur de catégories préexistantes mais assez souples pour en intégrer de nouvelles en cours d'analyse (Deslauriers, 1987). En effet, la précision des questions simplifie la répartition des réponses à l'intérieur de grandes catégories préétablies et de nouvelles sont formées jusqu'à saturation du matériel. À la relecture, les différences inhérentes à chacune d'entre elles sont identifiées et de nouveaux regroupements sont faits (L'Écuyer, 1988). Une quantification des réponses pour chaque sous-catégorie est ensuite effectuée.

Les résultats sont ensuite envisagés et présentés selon une grille d'analyse s'appuyant sur le modèle écologique-intersectoriel décrit plus haut. Cette grille tient compte 1) des dimensions du rôle paternel abordées dans les programmes; 2) des cibles et stratégies d'intervention utilisées par les responsables de projets : a) le renforcement du potentiel individuel (pères, familles, intervenants); b) l'enrichissement des milieux de vie; c) la sensibilisation (pères, familles, milieux de vie, environnement global); et 3) des différents systèmes à l'intérieur desquels le père interagit (chrono, onto, micro, méso, exo et macrosystème), en fonction des multiples déterminants de l'engagement paternel. Les données recueillies sont classifiées comme suit :

- est considérée comme *chronosystémique* toute composante d'un programme ayant pour objectif de s'adresser aux pères le plus tôt dans leur vie et de maintenir le soutien aux pères à tout âge;
- est considérée comme *ontosystémique* toute composante d'un programme ayant pour objectif 1) de fournir un modèle aux pères, ou l'occasion de s'exprimer sur celui reçu afin de prendre conscience de ce qui sous-tend leur manière d'être père; 2) de rejoindre les pères dans leurs croyances, leurs valeurs et leurs représentations du rôle paternel et des rôles sexuels; ou 3) de permettre aux pères de se sentir compétents dans leur rôle;

- est considérée comme *microsystémique* toute composante d'un programme ayant comme objectif 1) de rejoindre les conjointes ou ex-conjointes dans leurs croyances, leurs valeurs et leurs représentations du rôle paternel et des rôles sexuels; 2) de fournir aux couples la possibilité de renforcer ou d'améliorer la qualité de leur relation et de parvenir à une entente satisfaisante quant au partage des responsabilités familiales; 3) d'offrir aux pères l'occasion de mieux connaître leurs enfants et de développer une relation intime avec eux et ce, le plus tôt possible dans la vie de leurs enfants; 4) d'améliorer la situation financière des familles et de faire en sorte que celle-ci, même lorsque difficile, interfère le moins possible avec la capacité parentale des pères et avec leur lien d'attachement;
- est considérée comme *mésosystémique* toute composante d'un programme ayant comme objectif 1) de briser l'isolement des pères, de leur procurer un soutien social renforçant, de les amener à trouver dans leur entourage les personnes à même de les soutenir dans leur rôle parental ou à s'impliquer activement dans leur communauté; 2) d'améliorer les conditions d'emploi ou les politiques d'aménagement de travail;
- est considérée comme *exosystémique* toute composante d'un programme ayant comme objectif 1) de sensibiliser et de susciter une réflexion chez les intervenants et les gestionnaires de milieux de services sur leurs croyances, leurs valeurs et leurs représentations du rôle paternel et des rôles sexuels; 2) d'apporter les modifications nécessaires à une meilleure intégration des hommes et des pères dans les services publics et communautaires; 3) de soutenir les intervenants et les gestionnaires de milieux de services dans leurs aptitudes à intervenir auprès des hommes et des pères;
- est considérée comme *macrosystémique* toute composante d'un programme ayant comme objectif 1) de créer une culture sociale valorisant le rôle paternel; 2) d'influencer les politiques sociales et légales susceptibles de favoriser un

engagement accru des pères auprès de leurs enfants; 3) d'amener les instances décisionnelles de notre société à considérer les pères comme une ressource importante pour le bien-être des citoyens en général, et de celui des enfants en particulier.

5.8 Limites méthodologiques

Considérant les restrictions de temps et les limitations liées aux divers intermédiaires, nous croyons qu'il est possible que le message télécopié n'ait pas été acheminé au destinataire ciblé, que la disponibilité restreinte des informateurs-clés les ait empêchés de répondre à l'appel, et que celle des responsables de programmes les ait rendus difficiles à rencontrer. Une faible motivation à collaborer à l'étude et à communiquer l'information pourrait également avoir constitué un obstacle à la bonne marche de l'étude. Aussi, avons-nous effectué une relance téléphonique aux personnes ne s'étant pas manifestées, une semaine après l'envoi des télécopies, ce qui nous a permis d'obtenir plusieurs nouvelles collaborations. En dépit de cette précaution, nous demeurons conscient que plusieurs programmes ont pu échapper à nos efforts.

De plus, le mode d'identification des programmes nous expose à recenser principalement des projets de soutien et d'éducation parentale puisque les informateurs-clés et les répondants, issus essentiellement des milieux de la santé et des services sociaux, risquent d'ignorer l'existence de programmes en cours dans les secteurs scolaire, municipal, de l'entreprise, des politiques sociales et légales, etc.. Malgré ces quelques limites méthodologiques, nous sommes convaincu d'être en mesure de produire un portrait suffisamment juste des interventions pour les pères ayant cours dans la grande région de Montréal pour en tirer une analyse précise et rigoureuse.

CHAPITRE VI

RÉSULTATS

Les données de cette recherche ont été recueillies auprès de vingt-et-un intervenants, responsables de vingt-trois programmes s'adressant aux pères. Ils ont été rencontrés en entrevue et interrogés sur les besoins des pères à l'origine de leur programme, les objectifs qu'il vise, la forme qu'il prend et les stratégies empruntées. Les caractéristiques de la clientèle rejointe et les domaines du rôle paternel touchés ont été abordés en entrevue. Finalement, nous leur avons demandé quelles étaient, selon eux, les conditions favorables ou préjudiciables à la bonne marche de leur programme. Les données recueillies ont été analysées en se référant aux connaissances acquises sur les déterminants et les dimensions de l'engagement paternel, et en fonction de l'approche écologique, de l'approche de la promotion de la santé et des stratégies mises de l'avant par la démarche d'action intersectorielle.

Dans ce chapitre, les programmes répertoriés sur les territoires de la grande région de Montréal seront catégorisés et succinctement décrits. Leurs composantes et les objectifs poursuivis seront analysés en fonction des différentes sphères qu'ils occupent dans la grille écologique. Les stratégies de la démarche d'action intersectorielle qu'ils empruntent seront également intégrées à l'analyse.

6.1 Brève description des programmes

Les programmes s'adressant aux pères se veulent avant tout un outil de prévention primaire contre le désengagement paternel ou une stratégie de promotion de l'engagement paternel. Tous les intervenants s'entendent sur un objectif principal à mettre en priorité: favoriser l'implication des pères auprès de leurs enfants. Dans quelques cas, on vise également le rétablissement de relations en difficulté. La majorité reconnaît cependant que les pères sont difficiles à rejoindre. En effet, le recrutement des participants pose un problème de taille à de nombreux intervenants, de même que leur assiduité. C'est particulièrement le cas des pères issus de milieux défavorisés, des populations multi-ethniques et des familles recomposées. La cueillette d'information nous révèle que l'analyse des intérêts et des préoccupations des pères et de leur conception de la paternité est quasi absente de l'étape de la planification des programmes. Seuls deux organismes ont mis sur pied un groupe-pilote avant le début du programme afin de prendre connaissance des intérêts des pères et de s'assurer de bien répondre à leurs besoins. Cela pourrait, en partie, expliquer le problème de motivation des pères.

De l'analyse des données émergent trois catégories d'intervention dont les objectifs, à quelques différences près, se rejoignent: 1) les rencontres prénatales; 2) les rencontres de discussion pour pères réparties entre a) le soutien face à des difficultés spécifiques, et b) le soutien à l'engagement paternel; et, 3) les activités pères-enfants. Notons que les programmes en périnatalité, sont offerts par le réseau public (CLSC), sauf pour un programme issu du privé; les groupes de discussion pour pères sont implantés dans le réseau communautaire; et les deux réseaux se partagent les rencontres pour pères en difficultés et les activités pères/enfants (pour une liste des organismes et de leurs programmes voir Appendice E).

6.1.1 Rencontres prénatales

Les programmes de périnatalité pour pères représentent 43% (n=10) du total. Neuf (9) d'entre eux se déroulent en CLSC et un (1) en centre privé. Ils ont pour but principal de préparer les futurs pères à leur rôle parental non seulement en tant que pères mais aussi en tant que conjoints. De façon générale, ce sont les infirmières en périnatalité des CLSC qui ont réalisé que les pères avaient toujours la seconde place dans leurs préoccupations. Questionnés, les pères leur confirment cet état de choses, disant ne pas se sentir «dans le coup», ne pas être reconnus. Outre le manque d'espace donné aux pères, les intervenantes observent la présence d'une période critique pour le couple et pour le développement d'une relation père-enfant significative qui suit immédiatement l'accouchement. Ainsi, les rencontres prénatales constitueraient un excellent plateau d'observation permettant aux intervenants de détecter des situations potentiellement difficiles à vivre pour la nouvelle famille (violence, isolement, méconnaissance, etc.). Dans un souci de rejoindre les pères de façon non menaçante, sans idée préconçue ou jugement, trois programmes forment des pères bénévoles, recrutés au sein des cours prénataux précédents, pour les habiliter à animer eux-mêmes des groupes de pères. Ces derniers seraient ainsi mieux adaptés aux besoins et aux particularités des hommes, en plus de représenter une source de valorisation et de reconnaissance pour le bénévole en tant que père.

Les rencontres prénatales empruntent, à quelques différences près, le même modèle: au cours d'une, deux ou trois sessions parmi la série de rencontres prénatales classiques un intervenant social ou un bénévole se retire dans un local avec les pères pour discuter de leur expérience de la grossesse et du rôle paternel. La rencontre dure d'une à trois heures et plusieurs thèmes y sont abordés: le désir d'enfant, le vécu de la grossesse, les changements physiques et psychologiques de la conjointe, les appréhensions concernant l'accouchement, le rôle de père, la relation avec son propre père, la relation et les attentes envers l'enfant, les choix auxquels ils sont confrontés,

la relation de couple, les inquiétudes financières, et autres. Trois de ces programmes réservent une demi-heure à la fin de chaque rencontre afin de réunir en plénière les hommes et les femmes (qui ont abordé les mêmes questions ensemble) et de mettre en commun ce qui s'est dit en groupes séparés. Les autres programmes prénataux profitent plutôt de sessions dont le thème est moins pertinent pour les pères, pour les prendre à part. Ils n'incluent donc pas les mères.

Quelques intervenants organisent des rencontres postnatales exclusives aux pères, ou ont tenté de le faire, sans grand succès. Lorsqu'elles fonctionnent, les pères sont généralement peu nombreux à y participer, trois ou quatre tout au plus, et elles ont lieu deux ou trois mois après l'accouchement. L'adaptation du père à la vie de famille et certaines problématiques plus précises y sont abordées. Dans certains cas, comme pour les rencontres prénatales, une plénière réunissant les parents suit les discussions séparées.

6.1.2 Rencontres de discussion pour pères

Les groupes de discussion pour les pères représentent 47,5% des programmes (n=11). De ce nombre, cinq (n=5, 21,5%) s'adressent à des pères vivant des difficultés spécifiques et six (n=6, 26%) organisent des groupes de rencontres sans autre prétention que de soutenir les pères dans leur rôle. Les animateurs sont, dans plusieurs cas, issus de regroupements d'hommes réfléchissant sur la condition masculine et désirant mettre en relief le rôle de père. L'ensemble de ces rencontres de groupes visent à favoriser un échange d'information et la mise en commun des expériences. Cela permet de normaliser les difficultés rencontrées par les pères, de dédramatiser certaines situations avant qu'elles ne dégénèrent, et d'acquérir des trucs et des références. Un lien de confiance s'établit et les autres pères deviennent des personnes-ressources. Ces expériences, selon les promoteurs, permettent aux pères de se faire davantage confiance, de percevoir leur rôle et leurs enfants positivement,

d'approfondir les liens qui les unissent à eux et finalement, de s'impliquer auprès d'eux. La plupart cherchent également à créer une solidarité entre les hommes afin qu'ils en arrivent à se redéfinir comme hommes d'abord, puis comme pères.

Ces rencontres suivent sensiblement le même canevas. On se regroupe de façon occasionnelle ou hebdomadaire pour discuter de thèmes qui touchent la paternité : la relation passée avec son propre père, les changements dans le couple, la sexualité, les exigences de la famille vs celles du travail, la croissance et le développement des enfants, la communication et les relations pères/enfants, et les questions de rôle, d'autorité, d'affection, et de discipline. Deux programmes utilisent les mises en situation concrètes comme démarche pédagogique.

Les groupes de pères éprouvant des *difficultés spécifiques* affichent des particularités qui leur sont propres. L'un d'eux est avant tout un groupe de revendication des droits des *pères séparés/divorcés* doublé d'un mandat multi-services. En plus des soirées de discussion, il offre aux membres des conférences, un service juridique, un service de médiation et de conciliation entre ex-conjoints, et oriente les pères vers des professionnels et organismes de divers domaines. De plus, il présente des mémoires et des recommandations aux divers gouvernements, et au moyen de tribunes libres publiées dans les journaux, il tente de sensibiliser le public aux problèmes vécus par les hommes séparés/divorcés.

Un deuxième programme pour pères séparés/divorcés ne présente pas un profil de «groupe de revendication». En groupe ouvert, on aborde davantage la difficulté d'adaptation suite à une séparation et la continuation de la relation père-enfant; sur demande, de l'information sur le plan légal est fournie.

Un programme conjoint entre une commission scolaire et un CLSC de la Rive-Sud comporte neuf rencontres entre pères d'enfants éprouvant diverses difficultés reliées principalement au monde scolaire, mais aussi aux relations interpersonnelles.

Les thèmes sont abordés de différentes façons: discussions en équipe, exposés théoriques, conférenciers invités, devoirs à faire à la maison. Un organisme communautaire de Lanaudière utilise ce même modèle pour implanter un programme adapté pour sa région moins favorisée.

Enfin, un organisme communautaire oeuvrant en milieu défavorisé offre divers services à la famille dont un programme de rencontres entre pères aux prises avec des problèmes de *toxicomanie*. Tous les vendredis matins, avec l'aide d'un animateur, on tente d'y effectuer une démarche de prise de conscience sur l'impact de la toxicomanie sur la famille, particulièrement sur les enfants.

6.1.3 Activités pères-enfants

Un programme organisé conjointement par un organisme communautaire et un CLSC consiste en cinq (5) matinées par année où les pères sont invités dans les locaux de la pré-maternelle à jouer, bricoler, et chanter avec leurs enfants. On profite de moments-clés comme Noël pour monter des activités thématiques. Un deuxième organisme communautaire qui offre des services à la famille, implique les pères de façon plus probante dans les activités déjà existantes. On développe des façons d'aller les chercher et de les motiver à participer aux activités. Occasionnellement, des activités ponctuelles qui rejoignent les pères avec leurs enfants sont organisées. Signalons, en outre, que deux des six programmes de discussions pour pères présentés plus haut intègrent aussi les enfants, l'un de façon occasionnelle, en créant des journées spéciales autour d'activités saisonnières, l'autre en partageant chaque rencontre en deux segments dont un est partagé avec les petits.

6.1.4 Les partenaires

Nous observons une volonté de plus en plus répandue de mettre en place, un système de partenariat entre CLSC et organismes communautaires de type maison de

la famille. La présente étude en dénombre trois (3). Ces partenariats procèdent par : 1) une collaboration dans l'élaboration et la mise sur pied du projet, 2) «l'emprunt» d'animateurs, 3) le recrutement des participants, et 4) l'utilisation de locaux. Il s'agit toutefois, dans la plupart des cas, de partenariat de type instrumental.

6.2 Dimensions de l'engagement paternel: les fonctions paternelles

Nous avons vu, au chapitre 2 que la connaissance des diverses composantes de l'engagement paternel aidait à se faire une conception plus claire de ce qu'est un père engagé. L'élaboration d'un programme qui respecte la spécificité des pères et les différentes façons de l'être s'en trouve ainsi facilitée.

De façon générale, les représentations que les intervenants se font de l'implication paternelle semblent avoir, en grande partie, déterminé la nature et le contenu du programme. Ce que l'on retient de l'analyse de contenu des entrevues, c'est que l'on refuse de définir la paternité de façon rigide ou de vendre une façon de faire. On désire respecter l'individualité de chacun tout en faisant la promotion de certaines valeurs de base comme la non-violence, le respect, et autres. La plupart des intervenants mentionnent donc l'importance que l'homme se définisse comme homme, puis comme père. On perçoit la paternité comme un heureux dosage de présence physique auprès de l'enfant, de disponibilité et de bien-être individuel. L'écoute, l'intimité et la confiance reviennent souvent comme des composantes importantes du *rôle paternel*.

De même, tous les programmes, sans exception, veulent encourager chez le père une implication future (en prénatal) ou accrue dans les tâches liées à l'enfant. On considère que la répartition de ces tâches doit se faire à 50% avec la mère. C'est d'autant plus le cas lorsque la mère travaille à l'extérieur de la maison. On favorise donc, à travers les discussions ou les activités, une prise de conscience des responsabilités pratiques qui incombent au père. Toutefois, le manque de

transmission de renseignements plus pragmatiques concernant le développement des enfants ou d'habiletés instrumentales pourrait représenter une entrave à l'actualisation de la détermination des pères à *donner des soins aux enfants*.

Très peu de programmes font référence à la dimension *responsabilités* des fonctions paternelles qui, nous le rappelons, fait référence à l'organisation de la vie de l'enfant et à la planification de ses activités. On a l'impression de partir de très loin avec les pères et qu'envisager cet aspect du rôle parental est trop ambitieux. Cela traduit peut-être la sagesse des intervenants.

Par contre, au dire de plusieurs intervenants, bien que la définition du «père impliqué» soit souvent ambiguë, les différentes *manifestations d'attention et d'affection* envers l'enfant sont au coeur de leur perception de la paternité. On résume cette dimension à la formule «présence à l'enfant». On insiste sur le fait que cette relation doit commencer dès la naissance et même pendant la grossesse. Une grande partie des messages et des activités ont trait à cette dimension de l'expression affective.

La plupart des intervenants abordent le thème de *l'interaction* et de *l'accessibilité* en même temps que celui des manifestations d'affection, en terme de présence auprès de l'enfant. Le sujet n'est pas approché sous l'angle de la participation du père au développement de l'enfant mais en rapport avec la qualité de la relation affective père-enfant. Deux intervenants disent faire la promotion de la notion de plaisir auprès de leurs membres. Ils font partie d'organismes qui offrent une session de jeux avec les enfants en plus d'une partie discussion. On a vu aussi que deux autres organismes ont choisi le jeu comme médium pour intégrer occasionnellement les pères aux activités offertes aux enfants. La notion d'interaction y est donc mise en application.

Enfin, tout ce qui précède peut aider à faire prendre conscience aux pères que, bien qu'il soit très valable, le rôle de *pourvoyeur* ne doit pas prendre toute la place comme ce fut longtemps le cas. D'ailleurs, l'un des plus chers désirs exprimés par les participants aux programmes destinés aux pères séparés/divorcés est d'être plus que des payeurs de pension alimentaire. Les responsables de ces programmes sont toutefois conscients d'avoir un rôle à jouer pour sensibiliser les pères quant à l'impact que peut avoir sur les enfants le non-paiement de cette dernière. Notons cependant que cette dimension n'a pas été évoquée par l'ensemble des répondants dans leur définition du rôle du père.

6.3 Déterminants de l'engagement paternel

Nous reprenons ici les déterminants tels qu'il ont été décrits au chapitre II en estimant dans quelle mesure les instigateurs de programmes les ont intégrés à leur activités. Il peut arriver que la présence d'un déterminant soit difficile à juger, par exemple, lorsqu'une situation est discutée en rencontre de groupe mais qu'aucune mesure concrète n'est prise pour y remédier ou, dans certain cas pour la favoriser.

6.3.1 Niveau chronosystémique

L'âge de l'enfant

Le pourcentage élevé de rencontres prénatales (43%) indique la préoccupation des intervenants pour l'établissement de liens d'attachement entre le père et son enfant dès ses premiers moments de vie. Les papas de nouveaux-nés sont par contre moins aisés à rassembler pour des rencontres-discussion. Selon les intervenants, ceux qui les fréquentent disent les apprécier grandement, et les mères qui ne peuvent convaincre leur conjoint de s'y intéresser le déplorent. Dans la plupart des cas, les groupes qui organisent des activités avec les enfants vont chercher les pères des tout-petits «puisque ces enfants sont moins autonomes et dépendent encore de leurs

parents». Les groupes de discussion attirent en majeure partie des pères d'enfants d'âge préscolaire et scolaire mais peu les pères d'adolescents.

L'âge des pères

Les pères-adolescents ne reçoivent pas d'attention particulière sauf dans un CLSC de Montréal où l'on implique le jeune père dès le début de la grossesse et durant les rencontres prénatales. Une démarche psychosociale est entreprise avec eux (aide sociale, recherche d'emploi, de logement, de matériel pour le bébé, connaissance des ressources communautaires, etc.).

6.3.2 Niveau ontosystémique

Les antécédents familiaux

Tous les programmes recensés, sauf un programme d'activités avec les enfants, abordent le rapport au père, jugeant qu'il exerce une influence déterminante sur les attitudes et comportements du père avec son enfant. Les hommes tentent de découvrir d'où vient le père qu'ils veulent être, quelles sont les influences lourdes, et cherchent à savoir qui d'autre a eu de l'ascendant sur eux (grand-père, oncle, grand frère, voisin, professeur, mère). En rencontre de groupe, seul l'animateur, par sa propre expérience de père, semble faire office de modèle pour les pères. De plus, lors d'activités pères-enfants certains participants en interaction avec leurs enfants fournissent également un modèle à d'autres pères.

Les attitudes à l'égard des rôles sexuels

La perception de la paternité de la plupart des responsables des programmes analysés semble faire en sorte que l'on encourage les pères à adopter le modèle androgyne dans le partage des tâches. Selon les intervenants, la désirabilité sociale

rend cependant difficile l'évaluation des attitudes des pères face aux tâches ménagères et aux soins aux enfants. Dans les secteurs à forte densité multi-ethnique, on nous dit rencontrer une plus grande rigidité dans les rôles sexuels. À cet égard, les intervenants craignent que les individus les plus rigides soient ceux que l'on rejoigne le moins.

La représentation du rôle paternel

En constante évolution, le rôle du père est encore mal défini pour plusieurs pères et les responsables des programmes croient que c'est en discutant entre eux que les pères arriveront à s'en faire une idée plus précise. Ce thème ne semble pas toujours être abordé directement avec les pères. Toutefois, l'existence même d'un programme et sa fréquentation est en soi un indice de l'importance accordée au rôle de père. De plus, selon les intervenants, certains pères ont peur de ne pouvoir prendre leurs responsabilités, de ne pas être en mesure de subvenir financièrement aux besoins des enfants, ou encore, de manquer de patience. Ils craignent de devenir violents, de perdre le contrôle, bref de ne pas être à la hauteur. Lorsque l'on parle du rôle paternel, on réfère donc au style de rapport que l'on désire développer avec son enfant (autorité, discipline, liberté, démocratie, fermeté, chaleur), aux valeurs que l'on souhaite lui transmettre. Plusieurs intervenants parlent des scénarios que les pères élaborent au sujet de leurs enfants alors qu'ils n'en sont qu'au stade de la grossesse. Ils voient ainsi à ramener les attentes des pères à un niveau réaliste. Bref, on tente de définir ce qu'est, pour soi, le rôle paternel.

La perception de sa compétence comme parent

Dans la mesure où les rencontres, qu'elles soient périnatales ou sous forme de discussions de groupe, procurent aux pères un plateau leur permettant de hausser leur estime de soi et d'être rassurés quant à leur capacité d'être de bons pères pour leurs

enfants, on peut sans doute considérer que tous les programmes touchent de près ou de loin à la *perception* de la compétence parentale. Par ailleurs, le peu de programmes offrant des sessions sur «le développement des enfants et le rôle du père» ou sur la résolution de problèmes rend difficile l'évaluation du degré d'intégration de ce déterminant. On fait peu référence aux besoins des pères de se faire confirmer leurs compétences ou encore de se faire offrir du soutien spécifique à des tâches concrètes. Les quelques enseignements pratiques se glissent à travers les discussions ou les rares programmes offrant une conférence occasionnelle sur un sujet précis.

6.3.3 Niveau microsystemique familial

Les attitudes de la mère

Selon quelques intervenantes, les mères y sont pour beaucoup dans la démarche entreprise par les hommes vers un plus grand engagement envers leurs enfants. Nombreuses sont celles qui, lors de rencontres avec les intervenantes des services sociaux, manifestent leur besoin de voir leur conjoint s'impliquer davantage dans l'éducation et les soins des enfants. Elles sont persuadées que leur conjoint profiterait grandement des rencontres auxquelles elles-mêmes assistent.

Le contenu des entrevues nous révèle que, bien que les conjointes soient rarement présentes aux rencontres, on espère favoriser le dialogue entre le père et la mère afin que cette dernière, d'une part, reconnaisse les compétences du père de ses enfants, et d'autre part, modifie le niveau de ses attentes. De même, la notion de «place à prendre» revient invariablement dans tous les programmes. On insiste sur l'importance pour les pères de prendre leur place auprès de l'enfant dès sa naissance et de négocier avec la conjointe l'espace qu'ils occuperont, afin de sortir de leur assignation d'«aide» ou d'assistant de la mère. Quelques intervenants disent inciter

les pères à développer leur propre mode d'interaction avec leurs enfants et à faire valoir ce dernier comme étant aussi valable que celui de leur conjointe: «on encourage la différence dans le partenariat». Certaines intervenantes, en relation avec le père et la mère à l'intérieur d'activités différentes, profitent de l'occasion pour sensibiliser les mères tout autant que les pères à cet aspect.

Le contexte familial

La *qualité de la relation conjugale* est une question très présente dans les programmes d'intervention recensés, particulièrement en périnatalité. Les intervenants sensibilisent les pères au fait que l'arrivée d'un enfant perturbe grandement la vie intime de ses parents, qu'ils seront complètement accaparés par le petit et risquent d'en oublier leur vie de couple et d'amants. On aborde, entre autres, le fait que pour la femme qui vient d'accoucher, le désir sexuel prend un certain temps à revenir à la normale, que ce soit pour des raisons physiologiques, physiques, ou psychologiques. Par les retours en plénières, on souhaite créer un terrain favorable à la communication entre conjoints. Cela permet de discuter de sujets qui ne le seraient peut-être pas autrement. On ouvre alors, selon le souhait des promoteurs, sur une prise de conscience de ses attitudes et de ses valeurs, ainsi que sur une meilleure communication ultérieure dans l'intimité. En postnatal, les rencontres se font en présence du nouveau-né. Pour l'animateur de l'un de ces groupes, c'est l'occasion d'observer le comportement du père seul avec son enfant. Si ses habiletés sont pauvres, on peut soupçonner un manque de partage dans les soins du bébé à la maison et aborder le sujet en groupe.

L'animateur d'un groupe de *pères séparés/divorcés* souligne une problématique propre aux familles reconstituées ou monoparentales: «Avec les séparations, on assiste à un dédoublement des rôles, une surcharge de travail, un appauvrissement du réseau. La mère n'a pas toute la disponibilité psychologique pour les enfants, le père

est souvent mis à l'écart et il a plus de difficulté à se rapprocher des enfants. Le père qui voit ses enfants quatre jours par mois ne sera pas très centré sur la discipline, mais voudra multiplier les occasions de plaisirs faciles et instantanés.». On cherche donc d'abord à prévenir une rupture des liens entre le père et ses enfants avec tout ce que cela implique de problèmes relationnels, de désengagement et de non-paiement de pension alimentaire. Les animateurs s'efforcent de montrer la distinction entre l'amertume souvent ressentie face à la séparation d'avec la conjointe et les liens qui doivent rester intacts avec les enfants. On amène les pères à comprendre, lorsque c'est nécessaire, que les enfants ne doivent pas être des instruments de vengeance contre l'ex-conjointe et qu'il est de loin préférable de favoriser une relation de partenariat entre parents.

Le programme pour *pères toxicomanes* vise, par les changements de comportements du père, le bien-être des enfants, tout en lui faisant découvrir qu'il peut être capable de vivre en harmonie dans ses relations familiales malgré les difficultés rencontrées (chômage, pauvreté, isolement, etc.). On espère ainsi réduire le taux de violence et de négligence qu'entraîne souvent l'abus de drogues ou d'alcool, qui ruine trop souvent les relations avec les enfants, en plus de représenter un modèle peu adéquat pour ces derniers.

Les programmes non spécifiques, quant à eux, rejoignent tous des pères biologiques de familles *biparentales* et aucun effort particulier ne semble déployé à recruter des pères seuls. En effet, on semble peu tenir compte de la diversité de statut des familles ou de la place qu'occupe un autre homme dans la vie de l'enfant (père substitut). On ne fait rien de particulier pour rejoindre les pères de familles recomposées. Par contre, un intervenant évoque avec ses pères la responsabilité de tout citoyen de se préoccuper de l'éducation de tous les enfants de son entourage.

Les caractéristiques des enfants

Un seul programme s'adresse à des pères d'enfants qui vivent des problèmes particuliers (apprentissage, comportement, relations etc.). Tout comme les intervenants qui organisent des activités se déroulant en compagnie des enfants, on désire favoriser une plus grande intimité et une meilleure acceptation des caractéristiques personnelles de ces derniers. Le but principal des activités est que les pères apprennent à connaître leurs enfants et s'initient à diverses façons de prendre soin d'eux tout en ayant du plaisir avec eux. Cela permet aussi aux pères d'être mis en contact avec les bons coups de leurs enfants, de découvrir comment dialoguer avec eux, et de leur exprimer ce qu'ils ressentent.

Difficultés financières de la famille

Les inquiétudes financières font l'objet de discussions lors des rencontres prénatales alors que certains pères se demandent s'ils pourront subvenir aux besoins de leur famille. Les pères-adolescents sont particulièrement soucieux de cette question. La grande majorité des programmes rejoint des hommes de divers statuts socio-économiques. Cependant, dans les milieux plus défavorisés, la question demeure: comment atteindre les plus démunis? En effet, les propos des intervenants rejoignent les affirmations de James Levine (1993) selon lesquelles les pères de milieux défavorisés semblent montrer plus de résistance face à l'aide qu'on désire leur offrir «par crainte d'afficher une incompétence comme parent ou d'être dénoncés aux services sociaux». Cependant, il ne semble pas y avoir de programmes où les intervenants sociaux opèrent en partenariat avec les intervenants de la formation professionnelle, de l'emploi, ou de l'aide sociale.

6.3.4 Niveau mésosystémique

Le soutien social

Les participants et l'animateur d'un groupe de discussion, d'une activité ou de tout autre programme s'adressant aux pères représentent en soi une source de soutien social. Plusieurs responsables de programme disent souhaiter que les liens créés durant l'intervention demeurent après sa cessation. En périnatalité, on considère de première importance de briser l'isolement des pères et de leur offrir un lieu privilégié où ils pourront s'exprimer sur leur expérience de la grossesse de leur conjointe. «Les futurs pères ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls à vivre des craintes et des questionnements sur leurs habiletés, leurs capacités et leur place au sein de cet événement», nous disent plusieurs intervenants. Nous constatons pourtant que peu d'intervenants intègrent dans leur plan d'animation un thème faisant référence au soutien que les pères pourraient trouver dans leur entourage. Seul un programme pour pères-adolescents entreprend une démarche psychosociale de réseau avec ses jeunes pour leur faire connaître les ressources communautaires du quartier (aide sociale, recherche d'emploi, de logement, de matériel pour le bébé, etc.) où ils peuvent trouver de l'aide en cas de besoin. Les intervenants accompagnent les jeunes au cours de leurs recherches d'emploi mais le concours du personnel des Centres d'emplois n'est pas sollicité. Il nous a également semblé qu'on investiguait peu les sources d'aide naturelle dont pourraient bénéficier les pères.

L'équilibre travail-famille

Les pères occupant un poste professionnel, envahis par le travail, sont, selon les répondants, tout aussi difficiles à rejoindre que les pères de milieux défavorisés. Aucun programme de soutien à l'engagement paternel en milieu de travail n'a été

révélé par notre recherche, non plus que d'efforts consentis à sensibiliser les dirigeants d'entreprises à la réalité de père de leurs employés.

6.3.5 Niveau exosystémique

Les services aux familles

En rencontres périnatales, trois intervenants mentionnent vouloir, grâce à leur programme, démythifier le CLSC et les intervenants et encourager les pères à utiliser les services qui leur sont offerts. Ils observent que les hommes ne sont pas des consommateurs de services: «...pour eux, demande d'aide rime avec incompetence». On profite donc des rencontres pour les outiller, leur faire connaître leurs droits ainsi que les ressources mises à leur disposition.

Cependant, les institutions et les services semblent n'accorder que peu d'attention à l'image du père dans les pratiques courantes. Les responsables d'un nombre restreint d'organismes recensés évoquent l'effort fourni pour modifier les heures de services afin de rejoindre les pères. Dans un CLSC, par exemple, on a vu le nombre de pères présents aux cliniques de vaccination passer de 10 à 50% suite au changement d'horaire (du jour au soir). Deux intervenants mentionnent également l'austérité des locaux de certaines institutions qui les rendent peu accueillants. Quelques-uns aménageront donc des lieux plus chaleureux. Les pères sont encore très peu représentés sur les affiches et dans les publications, mais les intervenants nous disent en être de plus en plus conscients et considèrent que la promotion concernant les projets doit s'adresser directement aux pères et que la désignation du projet doit éviter d'étiqueter le projet et le participant potentiel.

Malgré leur volonté de faire plus, l'obstacle principal rencontré par les intervenants tient, selon nos entrevues, aux ressources financières attribuées aux programmes; ils doivent dans la majorité des cas dépendre du budget octroyé à

d'autres programmes déjà existants. Cela force les responsables à réduire au maximum le nombre et l'ampleur des activités, et nuit à l'établissement d'un lien de confiance et d'une continuité. Des modèles déjà éprouvés sont reproduits afin de réduire l'investissement de temps et d'argent, et on ignore ainsi l'univers extra-familial pour se centrer sur le père lui-même ou sur le père dans sa famille.

Outre le fait que les intervenants des programmes pour les pères soient pratiquement toujours «empruntés» à d'autres projets et qu'ils s'en trouvent débordés, les institutions font face à une pénurie de ressources humaines masculines. Tous les intervenants s'entendent pourtant pour dire que l'animateur doit être un homme, père de famille et avoir fait une réflexion personnelle sur la paternité: «Les hommes se confient plus facilement à un autre homme et ont besoin de modèles». D'autre part, les organismes communautaires sont confrontés à des conditions de travail précaires (temps partiel, salaire peu élevé, faibles avantages sociaux), et donc à un grand roulement de personnel. Cela entraîne un manque de stabilité et de motivation chez les organisateurs ou les animateurs. On déplore le fait que, bien souvent, personne ne peut vraiment «porter» le projet jusqu'au bout.

Les attitudes et habiletés des intervenants

Bien que l'on s'entende généralement sur l'importance d'une implication paternelle accrue, plusieurs intervenants rencontrés nous disent faire face à certaines résistances, particulièrement du côté des administrateurs, mais aussi de celui des collègues de travail. Il n'est pas facile d'éliminer certains doutes fortement ancrés chez plusieurs, qui peuvent parfois se montrer sceptiques quant aux avantages à inclure les pères à leurs programmes. Au dire de plusieurs répondants, une féminisation extrême de la culture de la parentalité est à déconstruire dans les milieux d'intervention tant institutionnels que communautaires. Les responsables de programmes font donc, de façon relativement isolée, les démarches nécessaires pour

modifier les services ou mettre sur pied un projet en lequel ils croient. À notre connaissance, il n'existe aucun programme de soutien aux intervenants leur permettant de réfléchir à leurs propres attitudes et croyances, de mieux connaître la culture masculine et les besoins des pères, et d'être en mesure de les intégrer davantage à leurs services.

De plus, tous admettent la grande difficulté à rejoindre et à mobiliser les pères eux-mêmes autour d'une activité qui les concerne. Ce manque de motivation se révèle un obstacle considérable à surmonter. En outre, plusieurs intervenants témoignent du fait que les pères d'appartenance culturelle autre que québécoise de souche sont parmi les plus difficiles à rejoindre. «Dans plusieurs cultures, l'éducation fait en sorte que le travail est la valeur à laquelle on donne priorité. Le rôle de pourvoyeur est encore celui qui prend toute la place. Aussi, l'affirmation à l'effet que le soin aux enfants soit une affaire de femme est encore très valable» nous dit un intervenant. Il apparaît difficile de convaincre ces pères de participer à des activités de groupe que ce soit avec ou sans les enfants. La majorité des intervenants disent se sentir dépassés face à ces pères et exprime le besoin de trouver la façon de les amener à s'impliquer davantage dans les programmes conçus pour eux. Dans un organisme de Rivière-des-Prairies, par exemple, on a découvert que les repas communautaires attirent particulièrement les familles de différentes ethnies. Les pères deviennent alors de bons candidats pour les séances d'information portant sur l'impact de l'implication paternelle sur le développement de l'enfant.

6.3.6 Niveau macrosystémique

Les politiques sociales

Un seul programme exerce des pressions et effectue des représentations à divers paliers de l'organisation sociale afin de favoriser l'amélioration des conditions

organisationnelles pour les pères. Il oeuvre auprès des pères éprouvant des difficultés suite à un divorce ou une séparation et présente des mémoires aux autorités provinciales et fédérales portant sur les politiques familiales, les projets de loi sur le divorce etc., et espère un changement quant à la place qu'on leur accorde dans nos valeurs.

Représentations sociales de la paternité

La dimension marketing social en matière d'implication est très peu explorée par les promoteurs de programmes visant une implication paternelle accrue. Ils ne semblent pas s'être donné le rôle de promoteur social mais s'adressent plutôt à l'individu.

De même, aucune opération ne semble avoir été consacrée à mettre sur pied une campagne de promotion du rôle paternel à partir des services gouvernementaux. Il se pourrait cependant qu'une analyse sémiologique des publicités développées durant les dernières années par les entreprises de marketing privées aboutisse à des conclusions fort différentes. Le citoyen urbain et le lecteur de magazine sont de plus en plus courtisés dans leurs rôles simultanés de père et de consommateur. Cela pourrait bien indiquer la présence d'une tendance lourde «flairée» par les spécialistes de la vente (*voir* Tableau 6.1).

L'évaluation

Pour mesurer l'impact de leur action, la plupart des responsables de programmes font état des observations recueillies auprès des pères au cours de l'exercice, ou du taux de fréquentation obtenue. Ces évaluations portent sur le court terme et ne mesure que très subjectivement l'impact de l'intervention sur la relation pères-enfants, sur la relation conjugale ou le bien-être du père lui-même. Notons que deux programmes (groupes de soutien à l'engagement paternel), faute de participants, se

sont vus dériver vers des groupes d'hommes sans spécificité à la paternité, et que deux autres avaient complètement cessé leurs activités au moment de l'analyse. L'absence de données évaluatives rend difficile la formulation d'hypothèses causales ou l'interprétation de ces défections.

6.4 Synthèse de l'analyse : les stratégies d'action

L'analyse des programmes, de leurs objectifs et des déterminants couverts, nous permet de dégager les deux stratégies les plus souvent utilisées par les organisateurs: le *renforcement du potentiel individuel* et la stratégie de *sensibilisation*. Bien que la relation conjugale soit un sujet abondamment discuté, dans l'ensemble, les actions sont avant tout dirigées vers les *pères* eux-mêmes. La discussion est largement privilégiée comme méthode pédagogique pour rejoindre les pères; on a par ailleurs très peu recours aux programmes d'éducation parentale structurés. Le nombre restreint de rencontres prénatales offrant une plénière et l'absence des mères comme cible directe, font en sorte qu'elles occupent une place très relative dans les interventions. Malgré l'objectif très répandu de rapprocher les pères de leurs enfants, ces derniers sont intégrés aux activités dans seulement quatre programmes, ce qui représente 17,5% de l'ensemble, et dans deux cas, il s'agit d'activités très ponctuelles.

Tableau 6.1
Sphères thématiques présentes dans les programmes

SPHÈRES THÉMATIQUES																
P R O G	CHRONO		ONTO				MICRO				MÉSO		EXO		MACRO	
	Âge Enf	Âge Père	Ant Fam	Rôle Sex	Repr Rôle	Sent Comp	Attit Mère	Carac Enf	Rel Conj	Diffic Finan	Sout Soc	Equil T/F	Serv	Attit Interv	Polit Soc	Image Soc
<i>Rencontres périnatales</i>																
1	♦		♦	♦	♦	♦	♦		♦	♦	♦		♦			
2	♦		♦	♦	♦	♦	♦		♦		♦					
3	♦		♦	♦	♦	♦	♦	♦	♦		♦					
4	♦		♦	♦	♦	♦	♦		♦	♦	♦					
5	♦		♦	♦	♦	♦	♦		♦		♦					
6	♦		♦	♦	♦	♦	♦		♦	♦	♦					
7	♦	♦	♦	♦	♦	♦	♦		♦		♦					
8	♦		♦	♦	♦	♦	♦		♦	♦	♦					
9	♦		♦	♦	♦	♦	♦		♦		♦					
10	♦		♦	♦	♦	♦	♦		♦		♦					
<i>Groupes de discussion : pères avec difficultés spécifiques</i>																
11			♦	♦	♦	♦	♦		♦	♦	♦					
12			♦	♦	♦	♦	♦	♦	♦		♦					
13			♦	♦	♦	♦	♦		♦		♦					
14			♦		♦				♦		♦					
15			♦	♦	♦	♦	♦		♦	♦	♦		♦		♦	♦
<i>Groupes de discussion : soutien à l'engagement paternel</i>																
16			♦	♦	♦				♦		♦					
17			♦	♦	♦				♦		♦					
18			♦	♦	♦	♦	♦	♦	♦		♦					
19			♦	♦	♦				♦		♦					
20			♦	♦	♦	♦			♦		♦					
21			♦	♦	♦	♦	♦	♦	♦	♦	♦					
<i>Activités pères-enfants</i>																
22	♦				♦	♦					♦					
23			♦	♦	♦	♦			♦		♦					

L'intervention néglige donc la stratégie de renforcement du potentiel des membres de la famille. L'enrichissement du milieu visant à rendre les environnements plus accueillants pour les pères ou à les intégrer davantage à leur communauté est à peu près inexistant, de même que la sensibilisation de masse. En effet, les médias et les mesures de pression auprès des décideurs semblent sous-utilisés dans la recherche d'une conscientisation plus étendue face au rôle paternel. L'action d'un seul groupe est orientée vers la population dans son ensemble. D'autre part, le renforcement du potentiel individuel des intervenants est absent du tableau d'ensemble (*voir* Tableau 6.2).

Le discours des intervenants nous laisse entrevoir une préoccupation de respecter la spécificité des hommes et de tenir compte de leurs besoins en maintenant une structure souple dans les programmes. On remarque cependant que, dans les faits, les projets sont souvent modelés sur ceux des femmes ou intégrés à ceux-ci sans que cette stratégie ne soit remise en question et, la plupart du temps, sans qu'une analyse de besoins des pères n'ait été considérée à l'intérieur d'une phase de planification.

Mentionnons enfin, qu'aucun programme recensé n'emprunte un modèle de partenariat qui regrouperait les intervenants des différents secteurs d'une même communauté ou d'un même quartier autour d'un projet de soutien à l'engagement paternel. Notons, finalement qu'aucune différence ne s'est manifestée en cours d'analyse entre le milieu institutionnel et le milieu communautaire quant aux stratégies empruntées.

Tableau 6.2
Intégration des Programmes, Stratégies et Cibles

PROG	STRATÉGIES / CIBLES							
	RENFORCEMENT POTENTIEL INDIVIDUEL			ENVIRONNEMENT	SENSIBILISATION			
	Père	Famille	Interv.	Milieu Vie	Père	Famille	Milieu Vie	Env.global
<i>Rencontres périnatales</i>								
#1	♦				♦			
#2	♦				♦			
#3	♦			♦	♦			
#4	♦			♦	♦			
#5	♦	♦			♦	♦		
#6	♦				♦			
#7	♦				♦			
#8	♦	♦		♦	♦	♦		
#9	♦				♦			
#10	♦	♦		♦	♦	♦		
<i>Groupes de discussion : pères avec difficultés spécifiques</i>								
#11	♦				♦			
#12	♦				♦			
#13	♦				♦			
#14	♦				♦			
#15	♦	♦	♦		♦	♦	♦	♦
<i>Groupes de discussion : soutien à l'engagement paternel</i>								
#16	♦				♦			
#17	♦				♦			
#18	♦				♦	♦	♦	
#19	♦				♦			
#20	♦				♦			
#21	♦				♦	♦	♦	♦
<i>Activités pères-enfants</i>								
#22	♦	♦		♦	♦	♦		
#23	♦				♦	♦		

CHAPITRE VII

DISCUSSION

Le but de cette recherche était de mettre en lumière les modèles empruntés par les organismes et les intervenants de la grande région de Montréal dans la mise en oeuvre d'interventions destinées à soutenir l'engagement des pères auprès de leurs enfants. Les entrevues réalisées avec les responsables de vingt-trois (23) programmes nous ont permis de dresser leur portrait. Nous présentons, dans ce chapitre, une synthèse des objectifs visés, des formules empruntées, des dimensions du rôle paternel investies et de la clientèle rejointe par les interventions. De plus, deux étapes généralement négligées seront exposées: la planification et l'évaluation des programmes. Pour chacune de ces sections, nous ferons état des principaux constats issus de l'analyse des programmes, nous soulignerons leurs limites, puis nous proposerons quelques options qui élargiront l'éventail de possibilités offertes aux intervenants.

Les objectifs des programmes

Une première observation intéressante: le but ultime poursuivi par la plupart des programmes de la grande région montréalaise diffère de celui visé par plusieurs interventions américaines. En effet, ces dernières paraissent d'abord *centrées sur le bien-être de l'enfant*; le père y est perçu comme l'un des intermédiaires par lesquels

on peut atteindre cet objectif. Dans les interventions américaines, on désire améliorer les compétences parentales des pères, briser leur isolement et renforcer leur relation avec l'enfant, avant tout pour protéger les intérêts des enfants et pour assurer leur développement.

Nos analyses indiquent que les objectifs spécifiques des programmes québécois occupent, tout autant que les objectifs américains, la sphère ontosystémique du modèle écologique. Cependant, ils paraissent d'abord *centrés sur le bien-être du père*, et par voie de conséquence sur celui des enfants. On y évoque davantage sa redéfinition comme homme, le partage d'expériences, la modification d'attitudes à l'égard des rôles sexuels et le bien-être recherché dans l'exercice de son rôle parental. Ainsi, la relation père-fils telle que vécue par les pères dans leur enfance de même que l'identité masculine et parentale occupe une place importante parmi les thèmes abordés. Cela pourrait être lié à la préoccupation de certains intervenants d'offrir des services aux pères suite à une prise de conscience opérée dans le cadre de discussions sur la condition masculine au sein de regroupements d'hommes. Cela répond également, selon plusieurs auteurs, à un besoin des pères qui déplorent l'absence de modèle sur lequel appuyer leur représentation du rôle paternel (McBride et Darragh, 1995). Ce besoin de repères, également rapporté dans les études sur les transformations sociales de la parentalité (Quéniart et Fournier, 1996), constituerait pour les pères un obstacle majeur à leur engagement paternel.

Bien que les intervenants rencontrés souhaitent ardemment que les hommes acquièrent une plus grande confiance en leur potentiel d'être des pères à la hauteur, on remarque que l'amélioration des compétences parentales plus pragmatiques et l'accroissement des connaissances sur le développement des enfants sont des objectifs moins présents sur le plan ontosystémique.

Le microsystème familial est considéré dans les interventions recensées dans la présente recherche, dans la mesure où les questions ou préoccupations qui s'y

rattachent sont abordées avec les pères en rencontre. Par exemple, la relation de couple occupe une place prépondérante dans les discussions. Les intervenants encouragent les pères à développer de meilleures stratégies de communication et à établir un partage équitable des tâches parentales de façon à ce que chacun ait sa place auprès de l'enfant. La question de l'influence du père sur le développement de l'enfant est cependant peu présente.

L'existence même des programmes témoigne d'une préoccupation d'ordre mésosystémique chez les intervenants. Ces derniers souhaitent que les rencontres constituent le germe de relations d'entraide et de soutien qui se poursuivent à l'extérieur. Conscients d'une certaine résistance des pères à avoir recours à une aide extérieure, plus de la moitié des intervenants désirent, grâce à leur programme, démythifier les services offerts aux familles et favoriser un lien de confiance envers ceux-ci.

Sur le plan exosystémique, un faible pourcentage d'intervenants disent chercher à conscientiser leurs confrères et consoeurs face aux attitudes qui pourraient éloigner les pères des services. Il s'agit pourtant là, selon eux, d'un obstacle majeur à leur intégration. De même, favoriser un changement de mentalité ou une modification des valeurs à une échelle communautaire ou sociale semble un objectif réalisable à plus long terme.

Les formules empruntées

À la différence des interventions américaines qui se concentrent essentiellement autour de l'éducation parentale et des activités avec les enfants (McBride et Darragh, 1995; McBride, 1989, 1990), le groupe de discussion portant sur l'expérience paternelle ou familiale est la formule la plus couramment utilisée au cours des interventions montréalaises. On y greffe parfois des notions d'éducation parentale,

des séances d'information ou, dans quelques cas, des activités avec les enfants, mais cela demeure périphérique.

Or, on peut se demander si l'insuffisance de connaissances et d'habiletés pourrait empêcher les pères de mettre en pratique le fruit de leurs réflexions effectuées en rencontre. On contournerait ainsi, involontairement, un facteur *ontosystémique* influent: le sentiment de compétence parentale. De fait, plusieurs auteurs s'entendent sur la nécessité, pour favoriser celui-ci ainsi qu'une implication plus soutenue, que les pères maîtrisent bien les connaissances sur le développement de l'enfant et les habiletés relatives aux soins à lui prodiguer (Hanson et Bozet, 1987; McBride et Darragh, 1995; Meyers, 1993).

Quelques options s'offrent aux intervenants pour combler cette insuffisance. Des ateliers pratiques, ou encore une série de brochures distribuées dans les foyers informant les parents sur l'impact de l'implication paternelle et sur les diverses façons de l'exercer atteindraient assurément une population plus étendue. D'autre part, davantage d'occasions d'interagir avec les tout-petits devrait être fournies aux jeunes garçons afin de développer le plus tôt possible des habiletés en matière de soins aux enfants et un sentiment de responsabilité envers eux.

Certaines avenues peuvent également être envisagées pour pallier le manque de modèle si préoccupant pour les pères et les intervenants. Ajoutée aux discussions, une série d'activités pères/enfants préparées avec la participation de pères plus expérimentés, fournirait aux plus jeunes ce modèle concret dont ils ont besoin. Emprunter au macrosystème une stratégie de sensibilisation de masse pourrait également atteindre cet objectif de modélisation. Ainsi, un événement communautaire annuel organisé autour du rôle paternel avec des personnalités invitées présenterait une image positive de la paternité et rejoindraient sans doute plusieurs pères réticents à utiliser les services formels. Enfin, il est de première importance de proposer aux pères de demain des modèles variés du rôle paternel. Les

médias, à ce chapitre, semblent tout indiqués pour les rejoindre. Une éducation non stéréotypée transmise tant par les parents et les professeurs que par les médias est à prescrire afin d'accéder à un meilleur équilibre des rôles sociaux.

On note qu'un faible pourcentage des programmes propose des actions concrètes permettant de rejoindre directement les personnes qui composent la sphère *microsystémique* des pères. Les mères, par exemple, ne sont que très peu conviées aux discussions ou interpellées par des activités en lien avec le rôle parental de leur conjoint. Il ressort de nombreuses études (Hawkins et Roberts, 1992; Lamb et al, 1985; Marsiglio, 1991; Pleck, 1985;) que la conjointe joue un rôle déterminant dans le degré de motivation du père à prendre parti de façon significative à la vie de son enfant. La place qu'elle lui fait et le respect de sa spécificité sont des éléments essentiels à l'exercice de leurs rôles respectifs. De même, la qualité de la relation entre conjoints ou ex-conjoints de même que leurs attentes quant aux rôles parentaux comptent pour beaucoup dans la satisfaction de chacun et influencent conséquemment les conduites parentales (Robertson et al., 1991). Toutefois cette place qu'elles désirent ou non faire au père n'est pas toujours claire pour elles (Turcotte, 1994).

Des efforts doivent être dirigés vers une modification de la conception des mères de l'apport et de la valeur de la contribution du père. Elles concourront ainsi à briser les stéréotypes traditionnels. Les ateliers conjoints sur le partage des tâches familiales ou sur la communication dans le couple devraient être multipliés. Les conférences publiques sur le rôle paternel et la répartition des responsabilités sont aussi des canaux susceptibles de rejoindre les mères. Enfin, dans les cas de séparation, les mères gagneraient à être soutenues dans la façon de négocier et de maintenir des fonctions parentales adéquates de part et d'autre.

Les enfants sont également peu intégrés aux activités de leur père dans les programmes. On sait que multiplier les occasions d'interagir avec l'enfant dans un

contexte positif, entraîne un rapport plus intime qui renforce le lien d'attachement (McBride, 1989, 1990). Les résultats suggèrent cependant que les pères semblent ressentir le besoin de se définir comme pères d'abord, pour ensuite passer à la pratique. Des événements communautaires ou scolaires qui font appel au sentiment de fierté des pères et des enfants pourraient correspondre à l'objectif cher aux intervenants de créer une relation significative entre le père et son enfant. On pense, par exemple, à un camp de fin de semaine en nature, à un concours de dessins ou de poèmes sur le thème de la paternité ou à des ateliers de mécanique ou de menuiserie qui mettent en présence pères et enfants de tout âge (Levine, 1993).

Malgré le soutien que peuvent offrir les membres d'un groupe de discussion et l'objectif poursuivi par l'ensemble des intervenants de briser l'isolement des pères, nous constatons que la relation qu'ils entretiennent avec leur entourage, le *mésosystème*, est prise en compte de façon très relative dans les programmes d'intervention. Aucune activité ne révèle un désir d'intégrer le père à sa communauté ou de l'y faire jouer un rôle prépondérant. Or, l'isolement social et le manque de sentiment d'appartenance à une communauté pourrait amplifier la perception d'incompétence du père et son sentiment de ne pas être à la hauteur de la tâche (Elder et al., 1992; McGrade et Darragh, 1995).

Plusieurs moyens d'améliorer le soutien social des pères peuvent être envisagés. Par exemple, regrouper des pères autour d'un projet communautaire tel que l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants rencontrerait plusieurs objectifs: interpeller les pères comme des personnes utiles à leur communauté, rehausser leur image en faisant appel à leurs talents, valoriser leur rôle en les mettant en relation avec leurs enfants et fournir aux pères moins expérimentés plusieurs modèles desquels s'inspirer. Moins menaçante pour les pères, cette forme d'activités élargirait leur réseau social souvent limité sans l'intermédiaire d'un programme structuré et astreignant. Parce qu'elle répondrait à certaines de leurs représentations du rôle

paternel, on peut penser qu'elle rejoindrait davantage les pères de communautés ethnoculturelles.

Selon les données recueillies, les changements dans les secteurs où le père ne joue pas un rôle direct (*exosystème*) s'opèrent très lentement. En effet, peu d'efforts semblent, à ce jour, consentis pour rehausser l'image du père dans les milieux d'intervention, pour former et soutenir le personnel de ces milieux, et pour sensibiliser les gestionnaires qui les administrent au besoin de soutenir les pères. Ainsi, on ne peut espérer que les pères se sentent interpellés par les programmes offerts par les centres de services à la famille si dans ces mêmes lieux ils ne sont représentés nulle part (Levine, 1993). Les dépliants, les affiches et les invitations aux activités méritent qu'on leur accorde une attention particulière afin que les pères s'y reconnaissent tout autant que les mères Auteurs. Les intervenants estiment également que les horaires de services ne tiennent compte que très rarement de la réalité des parents travailleurs.

Un examen plus minutieux des lieux d'intervention et des attitudes des administrateurs de services serait certainement souhaitable. Mais il y a unanimité chez les personnes interrogées à l'effet qu'une réflexion en profondeur sur les croyances, les valeurs et les préjugés présents dans les milieux de services au sujet de la place du père s'impose. La majorité des intervenants rencontrés apparaissent isolés, peu outillés et se disent impuissants devant le manque de ressources. L'analyse de leur discours révèle que les hommes forment une population souvent peu motivée et difficile à rejoindre. Les responsables doivent donc doubler l'énergie et le temps consacrés à les recruter. En l'absence de soutien, certains sont amenés à abandonner.

Il est urgent que ces intervenants soient appuyés dans leur entreprise par l'allocation de temps, de ressources humaines et financières. Des séances de formation, des conférences-ateliers ou des groupes de discussions entre intervenants et gestionnaires de services représentent quelques façons d'atténuer ce sentiment

d'isolement. L'adhésion à un regroupement régional d'intervenants qui se préoccupent de l'intégration des pères figure également parmi les solutions envisagées et doit être encouragée par les gestionnaires d'établissements.

Finalement, le *macrosystème* est le grand absent des niveaux du modèle écologique trouvés dans les programmes inventoriés. Les responsables de programmes se montrent conscients des croyances et valeurs qui teintent les comportements et les attitudes des pères tout autant que ceux des mères, des intervenants, des gestionnaires et des décideurs. Cependant, ils ne semblent pas avoir accès à des ressources qui leur permettraient de rejoindre la population générale dans le but de la sensibiliser à l'importance des pères dans la vie de leurs enfants.

Des représentations sociales non stéréotypées de la paternité exigeraient une implication des divers canaux médiatiques. Les émissions télé, les reportages et les bulletins de nouvelles doivent présenter le père autrement qu'absent, abuseur, incompetent et irresponsable. Une campagne de promotion du rôle paternel peut aussi prendre la forme de kiosques d'information installés dans les endroits publics, ou de communiqués de presse rapportant l'impact de l'engagement paternel tant sur les enfants que sur les parents eux-mêmes. Bref, tous les partenaires de la société peuvent être mis à contribution dans la recherche d'une implication paternelle plus soutenue auprès de nos tout-petits.

Les dimensions du rôle paternel

Nous avons fait état dans cette étude des différentes composantes de l'engagement paternel qui constituent, à divers degrés, le rôle des pères. Les entrevues permettent de saisir l'importance pour les intervenants de dissocier les pères de leur fonction de pourvoyeur pour faire naître entre eux et leur enfant une relation basée sur la confiance et l'intimité. Pour eux une telle relation est engendrée par une présence affectueuse et stable, une participation assidue aux soins de l'enfant

et des activités ludiques communes. Ces fonctions relèvent principalement du domaine de l'onto et du microsystème du père.

Le rôle d'intermédiaire entre l'enfant et ses milieux de vie se révèle une zone moins explorée par les programmes. Imaginons des pères bricoleurs construisant des mangeoires avec leurs enfants pour ensuite en garnir les parcs de la ville; des pères plus «artistes» qui monteraient, avec les enfants, une pièce de théâtre sur le thème de la paternité laquelle serait présentée aux parents de l'école ou de la communauté. Le rôle de soutien à la vie sociale de l'enfant, qui est peu mis en valeur dans les projets, aurait ainsi sa place. De plus, cela constituerait une action particulière pour inclure les pères substitués ou tout homme significatif dans la vie de l'enfant. Ils représentent une ressource inestimable pour les ces derniers, mais semblent jusqu'à maintenant plutôt négligés. On sait aussi que pour se sentir concernés par les événements entourant la vie de leur enfant les pères doivent se sentir considérés «parent principal» au même titre que la mère (Palm et Palkovitz, 1988). Occuper un espace dans le dossier scolaire informatisé de l'enfant et recevoir toute information le concernant représenterait déjà un pas dans la bonne direction. Les institutions de services à l'enfance ont tout intérêt à revoir leur conception du rôle des pères et la place qu'il occupe dans la vie de leurs enfants.

La clientèle

La clientèle rejointe par les programmes est composée essentiellement de pères biologiques de famille intacte, québécois de souche, issus de milieu moyen. Les père séparés-divorcés sont davantage représentés par un groupe dont le mandat est de protéger leurs droits.

Les pères-adolescents sont quant à eux pratiquement absents des programmes. Selon plusieurs auteurs, plutôt que de prendre pour acquis que ces jeunes refusent de s'impliquer, il y aurait lieu de mettre en place des services qui s'adressent adéquatement à

eux, ou tout au moins de les inclure de façon plus manifeste dans les services déjà existants pour les mères-adolescentes (Lamb et al. 1987; Robinson, 1988). Ils devraient avoir la même opportunité que les jeunes filles d'apprendre graduellement le rôle de parents. Mais il y a avant tout une déconstruction des mythes à entreprendre, une façon de les rejoindre à trouver, et pour cela, ils doivent d'abord faire partie des préoccupations des intervenants. Les programmes d'éducation sexuelle proposés par le système scolaire et les services du réseau de la santé doivent être maintenus, renforcés et multipliés. Ils doivent sensibiliser les jeunes quant aux conséquences de la grossesse à l'adolescence. Et lorsqu'il est trop tard pour prévenir, tout doit être mis en oeuvre pour que les jeunes pères prennent conscience de leurs responsabilités. Une aide financière leur est indispensable afin qu'il leur soit possible de poursuivre leurs études tout en demeurant impliqués dans l'éducation de leur enfant.

En ce qui a trait à la situation économique des pères, les auteurs s'entendent sur le fait que l'insuffisance de ressources matérielles des familles a de multiples répercussions. La perception qu'a le père de sa compétence à bien jouer son rôle se voit altérée, le seuil de tolérance des parents se trouve abaissé et le climat de tension créé au sein de la famille se répercute le plus souvent sur les petits (Conger, et al., 1993; Elder et al., 1992). Or, les difficultés vécues par les pères de milieux défavorisés ainsi que leur méfiance envers les intervenants représentent pour les responsables de programmes rencontrés un obstacle de taille.

Cela nous amène à envisager une autre incursion du côté de la sphère exosystémique des pères pour les rejoindre. Une alliance avec les programmes locaux d'aide à l'emploi ou d'aide sociale pourrait éventuellement créer une brèche dans les résistances des pères face aux ressources d'aide. Du même coup s'opérerait une sensibilisation auprès des ressources humaines de différents secteurs d'activités gouvernementales ou communautaires face à la réalité des pères en situation de pauvreté. De même, le recours à des leaders de la communauté bien connus des pères

s'est avéré utile pour les intégrer aux activités de plusieurs programmes américains (Levine, 1993). Passer par le propriétaire d'une brasserie très fréquentée ou par le garagiste du coin pourrait se révéler efficace pour rallier des pères autour d'un projet bâti pour eux. Un service d'halte-garderie de même qu'un service de transport, comme il en existe pour certains programmes féminins, devrait également être mis à la disposition des pères de régions éloignées. Au dire de nombreux intervenants, l'insuffisance de ressources dont ils disposent vient cependant entraver la mise en place de tels recours. Soulignons aussi que l'amélioration des conditions de vie des pères passe également par la sensibilisation des décideurs politiques à leur existence et aux conséquences de leur situation sur l'ensemble de leur famille.

Les étapes négligées: la planification et l'évaluation

L'étude nous révèle que l'analyse des besoins, des intérêts et des préoccupations des pères ainsi que de leur conception de la paternité est quasi absente d'une étape de *planification* des programmes. Or, la phase de planification est considérée comme cruciale à l'implantation réussie des programmes visant à soutenir l'engagement paternel (Turcotte, 1994). Elle implique plusieurs éléments de réflexion.

Les diverses composantes de l'engagement paternel exposées dans la présente recherche peuvent servir de base à une réflexion préalable à l'implantation du programme. Les intervenants pourraient certes trouver profit à enrichir leur propre vision de la paternité de façon à être conscient des messages susceptibles d'être transmis aux participants en cours d'intervention. Ils pourraient ainsi éviter toute limitation à un seul aspect du rôle paternel.

L'implantation des programmes aurait aussi avantage à être précédée d'une analyse des besoins des pères (de type «focus group» par exemple) permettant de mieux connaître la population-cible et de bien cerner ses besoins. On veille ainsi à

créer des programmes dont les objectifs sont réalistes, évaluables et adaptés aux intérêts, préoccupations et difficultés des pères et de leurs familles.

Nous avons également présenté quelques pistes d'intervention permettant de considérer au préalable les multiples déterminants de l'engagement paternel campés à plusieurs niveaux systémiques de l'environnement des pères: la motivation et les compétences du père, son entourage immédiat, la communauté dans laquelle il vit, les services communautaires, sociaux et de la santé à même de lui offrir du soutien, et enfin, les représentations sociales de la paternité et les politiques sociales et économiques en place. Cette réflexion, effectuée avant même l'implantation d'un programme, devrait permettre aux intervenants de faire un choix éclairé quant aux stratégies d'action à envisager. Le renforcement du potentiel individuel des pères est bien sûr essentiel, mais il importe tout autant de considérer des interventions qui visent à enrichir les milieux de vie des pères ainsi qu'à sensibiliser la population à tous les niveaux.

Une telle étape de planification facilite par ailleurs grandement la phase ultérieure de l'évaluation. À ce propos, nous constatons que les organismes, de façon générale, n'effectuent aucune *évaluation* systématique des effets des programmes sur les pères ou sur leur famille. La recherche nous informe de l'intérêt des instigateurs de projets à se munir d'un plan d'évaluation dès l'élaboration d'un programme (Turcotte, 1994). Ainsi, ils seront à même d'apporter les modifications nécessaires à sa bonification de façon à répondre le plus adéquatement possible aux besoins des pères.

Au-delà des résultats spécifiques à cette recherche, on peut se questionner sur d'autres facteurs de succès à prendre en considération pour rehausser l'engagement paternel. Entre autres, tout devrait être mis en place pour établir autour de la paternité un large partenariat entre les différents secteurs d'intervention d'un même quartier ou d'une même communauté. Un tel partenariat crée les conditions

favorables à une conscientisation plus généralisée de l'importance des pères dans la vie de leurs enfants. Il induit une prise en charge par l'ensemble de la communauté de l'aménagement des variables de soutien aux pères. Il peut être réalisé avec les milieux de la santé et des services sociaux, les ressources communautaires, le milieu scolaire, la municipalité et les gouvernements, et avec les citoyens eux-mêmes. Les forces et les énergies se centrent alors vers un même but: encourager et soutenir l'engagement paternel. Il devient alors plus facile d'influencer l'ensemble de la population.

Contribution à la recherche et orientations futures

Certaines limites inhérentes à la méthodologie de la présente étude ont rendu certains niveaux systémiques plus difficiles à investiguer dans les interventions. Le choix du mode d'identification des programmes nous restreint à une analyse de ceux implantés majoritairement dans les milieux de services sociaux et de la santé, publics ou communautaires. Nous considérons qu'un tableau social complet des conditions de soutien à l'engagement paternel commande un examen plus approfondi du mésosystème, de l'exosystème et du macrosystème, exigeant à eux seuls une étude chacun. De telles études permettraient de déterminer dans quelle mesure les intervenants intègrent les pères aux services offerts par leur organisme de façon plus manifeste, et de quelle façon cela se concrétise dans les pratiques. Quelles sont les représentations du rôle paternel chez les intervenants des divers milieux de services? Quelle part réserve-t-on aux pères dans la formation collégiale et universitaire des éducateurs et professionnels des secteurs communautaire, de la santé et des services sociaux? Les intervenants font-ils appel à des partenaires potentiels de leur communauté pour provoquer une plus grande mobilisation autour des pères, ou pour recruter du personnel masculin? Certains gestionnaires de services sont-ils plus sensibilisés que d'autres à la question du rôle paternel? Soutiennent-ils leur personnel dans leurs initiatives? Si oui, de quelle façon?

De la même façon, scruter les politiques et pratiques d'entreprises pour lesquelles les pères et les mères travaillent, ainsi que les conventions collectives nous renseignerait sur des activités ou des conditions d'emploi qui témoignent de l'importance que l'on accorde au rôle des pères auprès de leurs enfants. Des recommandations et démarches auprès de ce secteur d'activités pourraient ainsi être envisagées.

Enfin, les politiques sociales, les pratiques légales et les techniques de marketing contribuent à façonner la culture d'une société, à influencer son système de croyances, à établir ses ressources sociales et économiques, à définir son style de vie, et donc à déterminer les opportunités qui s'offriront à ses citoyens. Une analyse de ses champs

d'action, menée dans la perspective d'encourager et de soutenir l'engagement des pères auprès de leurs enfants, serait fascinante, mais elle aurait été d'une envergure démesurée pour la présente étude.

Nous considérons néanmoins avoir reproduit un portrait assez fidèle des programmes destinés à rehausser le niveau d'engagement des pères auprès de leurs enfants qui ont pris racine dans la grande région de Montréal. De plus, cette recherche présente une vision d'ensemble (largement inspirée des études de Turcotte, 1994 et Ménard, à paraître), des facteurs qui favorisent ou non un plus grand engagement paternel, et des éléments qui le composent. Mise en relation avec les interventions implantées aux États-Unis et dans la région montréalaise, cette vision permet d'élargir les horizons des services aux pères et à la famille en général. Elle ouvre sur une orientation communautaire, sociale et politique de l'engagement paternel et converge vers des actions de nature promotionnelle autant que préventive.

Bien que les programmes recensés ici et dans les écrits scientifiques soient axés davantage sur les changements de niveau ontosystémique que sur des transformations se situant aux autres niveaux (particulièrement macrosystémique), on perçoit un intérêt grandissant pour l'univers de la paternité au Québec. Les intervenants de divers milieux de services (CLSC, Centres Jeunesse, Centres hospitaliers, organismes communautaires, associations de professionnels, etc.) manifestent fréquemment un besoin d'information concernant les pères, leur rôle, et les interventions qui peuvent les rejoindre.

Ainsi, depuis le début de cette recherche, des changements se sont clairement opérés dans le domaine de l'intervention auprès des pères. Certains programmes ont cessé leurs activités alors que d'autres ont vu le jour, tant à Pointe-Calumet et Rosemont (territoires occupés par Prospère), au sein des régions couvertes par l'étude, que dans l'ensemble du Québec. Des regroupements d'intervenants se sont ainsi formés autour de la question de l'intervention auprès des pères, notamment à Montréal, dans les Laurentides et à Québec (Arama, 1997). Cela pourrait traduire une prise de conscience de notre société qui

l'incite à considérer les pères comme des figures essentielles dans le tableau de la famille québécoise, et à constater qu'ils ont longtemps été tenus à l'écart des préoccupations des divers niveaux de la société. De nombreux intervenants désirent maintenant s'outiller pour faire face à cette réalité jusque-là plus ou moins occultée.

Signalons, à cet effet, que la présente recherche a connu quelques suites depuis son commencement. En effet, jusqu'à maintenant, les éléments d'information qu'elle révèle ont non seulement été utiles à l'équipe de Prospère, mais ils ont été diffusés à travers divers canaux (affiche scientifique, communiqués, colloques, symposium, journées de formation, etc.). De plus, le rapport d'une première analyse des données (Arama, 1996) a fait l'objet d'une diffusion tant dans le réseau de la santé et des services sociaux que dans le réseau communautaire, rejoignant de nombreux intervenants s'intéressant à la paternité.

Finalement, soulignons la démarche entreprise par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec qui vise à mettre sur pied un plan d'actions concertées à plusieurs volets orienté vers la promotion de la place des pères. Ce dernier envisage l'implantation d'actions et d'interventions au sein des communautés de toutes les régions du Québec (Arama, 1997; Dulac, 1997). Plusieurs personnes des milieux de la recherche et de l'intervention ont, du reste, participé à la consultation préalable à l'enclenchement de ce projet gouvernemental.

On ne peut que souhaiter que des alliances se créent et que des partenariats se développent, rassemblant autour de cette question tous les secteurs de la société, incluant les principaux intéressés, les citoyens. C'est le souhait formulé par les tenants de l'approche de la promotion de la santé, et la direction vers laquelle tendent l'approche écologique et la démarche d'action intersectorielle.

APPENDICE A

INTÉGRATION DES ÉLÉMENTS DU MODÈLE COMMUNAUTAIRE DE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT PATERNEL

APPENDICE B

**LETTRE DE DEMANDE DE
COLLABORATION AU CLSC**

APPENDICE C

**LETTRE AU CLSC
LISTE DE THÈMES**

APPENDICE D

GUIDE D'ENTREVUE

<p style="text-align: center;">GUIDE D'ENTREVUE «PROGRAMMES S'ADRESSANT AUX PERES»</p>
--

Titre du projet: _____

Nom de l'organisme responsable: _____

Nom du responsable du projet: _____

Contexte de la mise en oeuvre de la ressource ou de l'activité (processus)

- origine du projet; idée de départ (rationnel)
- besoins identifiés dans la communauté ayant suscité l'implantation du projet
- planification et implantation (qui, quand, comment, combien de temps...)
- perceptions et définition de la paternité au sein de l'organisme: quelle est la notion de l'engagement paternel véhiculée par votre projet? (qu'est-ce qu'un bon père?)

Nature du projet

1. Quels sont vos objectifs, qu'est-ce que les participants retirent de ce projet (d'où partent-ils et où aboutissent-ils, quels types d'attitudes, de comportements espère-t-on changer?) bref, quels sont les résultats attendus?
2. Selon vous, vos attentes sont-elles rencontrées? Quels sont les résultats obtenus?
3. Sous quelle forme votre projet se présente-t-il? (Si quelqu'un observait ce qui s'y passe, que verrait-il? Formule pédagogique)
4. Quelles sont les stratégies utilisées pour prendre contact et recruter les participants, comment connaissent-ils votre projet et sont-ils amenés à y prendre part? (publicité, références, conjointe etc.)
5. Quels moyens utilise-t-on pour faciliter l'implication des participants (nourriture, aménagement des lieux etc.)?

Clientèle

1. A quelle-s catégorie-s de pères votre programme s'adresse-t-il? (cochez plusieurs cases)

- futurs pères
- nouveaux pères
- pères séparés ou divorcés
- pères ayant la garde de leur(s) enfant(s)
- pères sans la garde de leur(s) enfant(s)
- pères adolescents
- pères homosexuels
- pères biologiques
- figure paternelle (conjoint, ami, père ou frère de la mère)
- aucune restriction
- autres _____

2. Votre projet rejoint des pères d'enfants de quelle(s) catégorie(s) d'âge?

- 0 - 5 ans
- 6 - 12 ans
- 13 - 18 ans

3. Votre clientèle appartient-elle à un groupe ethnique particulier?

oui non

Si oui lequel? _____

4. D'après vous quel est le niveau socio-économique des participants?

- Surtout défavorisé
- Surtout moyen
- Surtout favorisé

5. Quel(s) domaine(s) le projet touche-t-il?

- responsabilités parentales (paternelles)
- habiletés parentales
- développement de l'enfant
- partage et discussion des expériences vécues comme parents
- relation pères-enfants
- relation pères-mères
- activités dyadiques (pères-enfants)
- développement du père comme adulte
- autre _____

6. Les enfants participent-ils aux activités? oui non

Si oui, à quelle fréquence? _____

- à chaque activité
- une fois sur deux
- occasionnellement

Intervenants(es)

1. Combien comptez-vous d'intervenants sur ce projet? _____
2. Combien sont: rémunéré(e)s? _____ bénévoles? _____
3. Combien sont: de sexe masculin? _____ de sexe féminin? _____
4. S'il y a lieu, quelle est la formation requise ou reçue par les intervenants?
5. Quels sont leurs rôles et fonctions?

Information générale

1. Depuis quand l'activité existe-t-elle? _____
2. À quelle fréquence votre activité a-t-elle lieu?
 - deux fois par semaine
 - une fois par semaine
 - deux fois par mois
 - une fois par mois
 - autre _____
3. Quel jour de la semaine tenez-vous cette activité?
4. À quel moment de la journée (heure)?
5. Quelle est la durée de l'activité (chaque séance)
6. Durant combien de semaines (session)?
7. Nombre minimum de participants _____ maximum _____
8. Où cette activité a-t-elle lieu (local)?
9. Est-ce facilement accessible par transport en commun?
10. Quel est le territoire couvert par l'activité?
- 11.a) Quel est le mode de financement de l'activité?

b) Organisme subventionnaire (s'il y a lieu)

c) Durée de la subvention

d) Montant approximatif

12. Documentation sur le programme?

Difficultés rencontrées (au niveau des femmes, des hommes, des intervenants, de l'organisation, des horaires, etc.)

- en cours de planification (résistance du personnel, résistance des femmes, financement, matériel, etc.)
- en cours d'implantation (recrutement, personnel, etc.)
- en cours d'action (abandon des participants, horaire, etc.)

Facteurs de réussite

- en cours planification
- en cours d'implantation
- en cours d'action

Mode d'évaluation de l'activité

Développement à venir

APPENDICE E

LES ORGANISMES ET LEURS PROGRAMMES

RÉFÉRENCES

- Allard, F. (1996). Intervention Groupes-Pères 1995-1996: Rapport d'évaluation. Équipe adaptation familiale et sociale, Centre de santé publique de Québec.
- Amato, P.R. (1983). Father involvement and self-esteem of children and adolescents. Australian journal of sex, marriage and family, 7, 6-16.
- Arama, D. (1995). Les pères de Pointe-Calumet: une analyse de besoin. Communication présenté lors de la journée colloque à Pointe-Calumet le 3 novembre 1995.
- Arama, D. (1996). Recension des programmes ayant trait à la paternité dans la grande région de Montréal. Les cahiers d'analyse du Grave 3,(1), Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, Université du Québec à Montréal.
- Arama, D. (1997). Promotion du rôle des pères: inventaire des ressources et projets d'intervention spécifiques à la paternité au Québec. Québec: Direction de la promotion de la santé et du bien-être. Ministère de la santé et des services sociaux.
- Badinter, E. (1992). X Y De l'identité masculine. Paris: Odile Jacob, 314p.
- Barnett, R. et Baruch, G. K. (1987). Determinants of father's participation in family work. Journal of marriage and the family, 49, 29-40.
- Barth, R.P., Claycomb, M. et Loomis, A. (1988). Services to adolescent fathers. Health and social work, 13, 277-287.
- Barudy, J., Huybrecht, B. et Draguet, J.M. (1988). Prévention de la maltraitance: une approche écologique.
- Beauchamp, D. et Thibaudeau, C. (1995). Pères présents, enfants gagnants. Québec: Hôpital Sainte-Justine.
- Beaupré, R. (1989). La politique familiale et la présence de dispositions dans les conventions collectives. Le marché du travail, 10(2), 72-89

- Belsky, J. (1980). Child Maltreatment: An Ecological Intergration. American psychologist, 35 (4), 320-335.
- Belsky, J. et Vondra, J. (1989). Lessons from child abuse: determinants of parenting. In D. Cicchetti et V. Carlson (Eds), Child maltreatment: theory and research on the causes and consequences of child abuse and neglect, pp.153-202. New York: Cambridge University Press.
- Belsky, J., Youngblade, L., Rovine, M. et Volling, B. (1991). Patterns of Marital Change and Parent-Child Interaction. Journal of Marriage and the Family, 53, 487-498.
- Biller, H.B., et Solomon, R.S. (1986). Child Maltreatment and Paternal Deprivation. A Manifesto for Research, Prevention, and Treatment. Lexington, Mass.: Lexington Books, 306p..
- Blanchet, L., Laurendeau, M.-C., Paul, D. et Saucier, J.-F., (1993). La prévention et la promotion en santé mentale: préparer l'avenir. Boucherville: Gaëtan Morin éditeur 138p.
- Bolté, C., Bolté, F. et Gagné, M.H. (1992). Être fou d'un enfant. Document vidéo et guide d'animation. Co-production du Ministère de la santé et des services sociaux et de la section des ateliers autonomes du service de l'audio-visuel de l'Université Laval. Québec: Les publications du Québec.
- Bouchard, C. (1988). Intervenir à partir de l'approche écologique: au centre, l'intervenante. Document de travail. Montréal: Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale. Université du Québec à Montréal.
- Bouchard, C. (1991). Un Québec fou de ses enfants. Rapport du groupe de travail pour les jeunes. Québec: Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Bouchard, C. (1994). Document de travail. Groupe de recherche et d'action sur la victimisation d'enfant. Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale. UQAM (inédit).
- Bowman, T. (1993). The Father-Son Project. Families in Society: The Journal of Contemporary Human Services, 74 (1), 22-27.
- Bronfenbrenner, U. (1989). Ecological Systems Theory. Annals of Child Development, 6, 187-249.

- Bronfenbrenner, U. (1979). The Ecology of Human Development. Cambridge: Mass.: Harvard University Press.
- Carrier, S. et Fortin, D. (1996). Inventaire des compétences souhaitables pour travailler selon une approche communautaire. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 7 (1), 19-4.
- Chamberland, C., Dallaire, N., Fréchette, L., Lindsay, J., Hébert, J. et Cameron, S. (1996). Les dimensions sociales de la prévention et de la promotion du bien-être des jeunes et de leur famille: un portrait des pratiques au Québec. Nouvelles Pratiques Sociales, 9 (2), 65-86.
- Chamberland, C., Dallaire, N., Fréchette, L., Lindsay, J., Hébert, J., Cameron, S. et Beaudoin, G. (1996). Promotion du bien-être et prévention des problèmes sociaux chez les jeunes et leur famille: portrait des pratiques et analyse des conditions de réussite: résumé du rapport final. Université de Montréal.
- Conger, R.D., Conger, K.J., Elder, G.H., Lorenz, F.O., Simons, R.L., et Whitebeck, L.B. (1993). Family Economic Stress And Adjustment Of Early Adolescent Girls. Developmental Psychology, 29 (2), 206-219.
- Cordell, A.S., Parke, R.D., et Sawin, D.B. (1980). Father's View on Fatherhood with Special Reference to Infancy. Family Relations, 29 (3): 331-339.
- Cowan, C.P. et Cowan, P. A. (1987). Men's Involvement in Parenthood: Identifying the Antecedents and Undersanding the Barriers. In P. W. Berman et F. A. Pederson (eds), Men's Transitions to Parenthood: Longitudinal Studies of Early Family Experience (pp. 145-174). Hillsdale, N.J.: Lawrence Erlbaum.
- Crouter, A.C., Perry-Jenkins, M., Huston, T. et McHale, S. M. (1987). Processes Underlying Father Involvement in Dual-Earner and Single-Earner Families. Developmental Psychology, 23, 431-440.
- Daly, K. (1993). Reshaping Fatherhood: Finding the Models. Journal of Family Issues, 14 (4), 510-530.
- De Frain, J. (1979). Androgynous Parents Tell Who they Are and What they Need. The Family Coordinator, 28, 237-243.
- Desjardins, N., Kishchuck, N, et Lamoureux, M.-C. (1994). Jeunes et toxicomanies: évaluation des objectifs et de l'implantation des activités d'un programme

concerté de prévention et de promotion de la santé. Revue canadienne de santé mentale communautaire, 13 (2) 145-159.

Deslauriers, J-P. (1987). Les Méthodes de la recherche qualitative. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

Devault, A., Péladeau, N. et Bouchard, C. (1992). Étude des préoccupations, des difficultés et des sources de soutien social de pères de familles monoparentales: une comparaison avec des mères. Université du Québec à Montréal. Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale. Document inédit.

Devlin, A.S., Brown, E.H., Beebe, J., et Parulis, E. (1992). Parent Education for Divorced Fathers. Family Relations, 41, 290-296.

Dulac, G. (1993). La paternité: les transformations sociales récentes. Québec, Conseil de la famille, collection Études et documents, 499p.

Dulac, G. (1994). La paternité, dans tous ses états. Transition. Montréal: Institut Vanier de la famille.

Dulac, G. (1995). Les moments du processus de déliaison père-enfant chez les hommes en rupture d'union. Actes du 3^e Symposium québécois sur la recherche sur la famille Comprendre la famille (Trois-Rivières, 1995). Sainte-Foy (Qc): Presses de l'Université du Québec (p.45).

Dulac, G. (1997). Les demandes d'aide des hommes. Rapport de recherche, Montréal: AIDRAH, Action Intersectorielle pour le développement de la recherche sur l'aide aux hommes, 40p.

Elder, G.H., Conger, R.D., Foster, E.M. et Ardel, M., (1992). Families Under Economic Pressure. Journal of family issues, 13 (1), 5-37.

Erikson, R.J. et Gecas, V. (1991). Social Class and Fatherhood. In F.W. Bozett et S.M.H. Hanson (eds.), Fatherhood and Families in Cultural Context (pp. 114-137). New-York: Springer.

Fagan, J. et Stevensen, H. (1995). Men as teachers: A Self-Help Program on Parenting for African American Men. Social Work with Groups, 17 (4), 29-43.

Feldman, L.B. (1990). Fathers and fathering. In R. L. Meth et R. S. Padick (Eds), Men in Therapy: The Challenge of Change (pp. 88-107). New-York: Guilford.

- Feldman, S.S., Nash, S. C. et Aschenbrenner, B. G. (1983). Antecedents of Fathering. Child Development, 54, 1628-36.
- Forget, G. (1995). Un modèle communautaire de soutien à l'engagement paternel: Analyse de milieu. Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Forget, G. (1996). L'engagement paternel: le point de vue de pères et de mères de Pointe-Calumet. Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Garbarino, J. (1990). The human ecology of early risk. In Samuel J. Meisels, et Jack P. Shonkoff, (Eds.). Handbook of early childhood intervention. New York: Cambridge University Press (pp.78-96).
- Gore, A. (1996). Father to Father. Document inédit.
- Gouvernement du Québec (1995). Famille en tête 1995-1997. 3^e Plan d'action des partenaires en matière familiale. Secrétariat à la famille. Québec.
- Grossman, F.K., Pollack, W.S. et Golding, E. (1988). Fathers and children: predicting the quality and quantity of fathering. Developmental Psychology, 24 (1), 82-91.
- Guay, D., Hamel, M., Brousseau, L., Stewart, B. et al. (1995). Prévention de l'abus et de la négligence envers les enfants: répertoire des activités et programmes québécois. Directions de la santé publique de Montréal et du Bas St-Laurent, 15 volumes (un par région sociosanitaire du Québec): Régions 06-14-15-16.
- Guay, J. (1996). L'approche proactive: rapprocher nos services des citoyens. Nouvelles pratiques sociales, 9 (2), 33-48.
- Guérin, G., St-Onge, S., Wils, T., Haines, V., Trottier, R., et Simard, M. (1994). Les pratiques organisationnelles d'aide à la gestion de l'équilibre travail-famille (Ért): nature, caractéristiques et effets. Sommaire de recherche. Montréal: Université de Montréal, École de relations industrielles.
- Haas, L. (1990). Gender Equality and Social Policy: Implications of a Study of Parental Leave in Sweden. Special Issue: The Impact of Workplace Family Policies. Journal of Family Issues, 11 (4), 401-423.
- Halpern, R. (1990). Community-based Early Intervention. In Samuel J. Meisels, et Jack P. Shonkoff, (Eds.). Handbook of early childhood intervention. New York: Cambridge University Press (pp.469-498).

- Hanson, S.M. et Bozett, F.W. (1987). Fatherhood: A Review and Resources. Family Relations, 36, 333-340.
- Hawkins, A.J. et Roberts, T.A. (1992). Designing a Primary Intervention to Help Dual-Earner Couples Share Housework and Child Care. Family Relations, 41, 169-177.
- Hofferth, S.L. (1991). Programs for High Risk Adolescents: What Works? Evaluation and Program Planning, 14 (1,2): 3-16.
- Jaffe, E.D. (1982). Fathers and Child Welfare Services: The Forgotten Clients? In Lamb, M.E. (Eds). Nontraditionnal Families: Parenting and Child Development (pp.129-137). Hillsdale, N.J.: Erlbaum.
- Johns, K.D. (1989). Father's perception of the meaning and the development of their fatherhood. Dissertation presented to the faculty of the Graduate school University of Southern California.
- Jones, L. (1990). Unemployment and Child Abuse. Families in Society, 71(10), 579-586.
- Joshi, N.P. et Battle, S. F. (1990). Adolescent Fathers: An Approach for Intervention. Journal of Health and Social Policy, 1(3), 17-33.
- Lachance, E. et Quéniard, A. (1994). Le père d'hier à aujourd'hui: recension des écrits sur la paternité. Université du Québec à Montréal: Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale. Document inédit.
- Lamb, M.E. (1987). Introduction: The emergent american father. In M.E. Lamb, (Eds.). The father's role: cross cultural perspective (pp. 3-25). Hilldale, NJ: Erlbaum.
- Lamb, M.E. (1986). "The Changing Role of Fathers". In M. E. Lamb (eds), The Fathers's Role: Applied Perspectives (pp.3-27). New-York: John Wiley.
- Lamb, M.E. (1979). Paternal influences and the father's role: A personal perspective. American psychologist, 34 (10), 938-943.
- Lamb, M.E., Hwang, C. P., Broberg, A., Bookstein, F., Hult, G. et Frodi, M. (1988). The Determinants of Parental Involvement in Primiparous Swedish Families. International Journal of Behavioral Development, 11, 433-449.

- Lamb, M.E. et Oppenheim, D. (1989). Fatherhood and Father-Child Relationship. Five Years of Research. In S. H. Cath, A. R. Gurwitt et L. Gunsberg (eds), Fathers and their Families (pp. 11-26). Hillsdale, N.J.: Analytic Press.
- Lamb, M.E., Pleck, J. H. et Levine, J. A. (1985). The Role of the Father in Child Development: The Effects of Increased Paternal Involvement. In B. S. Lahey et E. Kazdin (eds). Advances in Clinical Child Psychology (229-266). New-York: Plenum Press.
- Lamb, M.E., Russell, G. et Sagi, A. (1983). Summary and recommendations for public policy. In M.E. Lamb et A. Sagi (Eds). Fatherhood and family policy (247-257). Erlbaum: Hillsdale, NJ.
- LaRossa, R., Gorden, B.A., Wilson, R.J., Bavian, A. et Jaret, C. (1991). The Fluctuating image of the 20th Century American Father. Journal of Marriage and the Family, 53, 987-997.
- Levant, R.F. (1988). Education for Fatherhood. In P. Bronstein et C.P. Cowan (Eds.), Fatherhood today: Men Changing rôle in the Family (pp. 253-275) New York: John Wiley.
- Levant, R.F. (1987). The Use of Marketing Techniques to Facilitate Acceptance of Parent Education Programs: A Case Example. Family Relations, 36: 246-51.
- Levant, R.F. et Doyle, G. F. (1983). An Evaluation of a Parent Education Program for Fathers of School-Aged Children. Family Relations, 32, 29-37.
- Levant, R.F., Slattery S.C. et Loiselle, J.E. (1987). Father's involvement in housework and child care with school-aged daughters. Family relations, 36, (2), 152-157.
- Levine, J.A. (1993). Involving Fathers in Head Start: A Framework for Public Policy and Program Development. Families in Society, 74, 4-21.
- Levine, J.A. (1995). New Expectations: Community strategies for responsible fatherhood. New York: Families and Work Institute, 225p.
- Levine, J.A., Murphy, D. T. et Wilson, S. (1993). Getting Men Involved. Strategies for Early Childhood Programs. New-York: Scholastic.
- Levine, J.A., Pleck, J.H., et Lamb, M.E. (1982). The Fatherhood Project. In Lamb, M.E. (Eds). Nontraditionnal Families: Parenting and Child Development (pp.101-111). Hillsdale, N.J.: Erlbaum.

- Levy-Shiff, R. et Israelashvili, R. (1988). Antecedents of Fathering: Some Further Exploration. Developmental Psychology, 24, 434-440.
- Marsiglio, W. (1991). Paternal Engagement Activities with Minor Children. Journal of Marriage and the Family, 53, 973-986.
- McBride, B.A. (1991a). Parental Support Programs and Paternal Stress: An Exploratory Study. Early Childhood Research Quarterly, 6, 137-149.
- McBride, B.A. (1991b). Parent Education and Support Programs for Fathers : Outcome Effects on Paternal Involvement. Early Child Development and Care, 67, 73-85.
- McBride, B.A. (1990). The Effects of a Parent Education/Play Group Program on Father Involvement in Child Rearing. Family Relations, 39, 250-256.
- McBride, B.A. (1989a). Interaction, Accessibility and Responsibility: A View of Father Involvement and how to Encourage it. Young Children, 44, 13-19.
- McBride, B.A. (1989b). Stress and Fathers' Parental Competence: Implications for Family Life and Parent Educators. Family Relations, 38, 385-389.
- McBride, B.A. et Darragh J. (1995). Interpreting the Data on Father Involvement: Implications for Parenting Programmes for Men. Families in Society: The Journal of Contemporary Human Services, 76 (8), 490-497.
- McBride, B.A., et Mills, G. (1993). A comparison of mother and Father involvement with their preschool age children. Early Childhood Research Quarterly, 8, 457-477.
- McHale, S.M. et Huston, T. L. (1984). Men and Women as Parents: Sex Role Orientations, Employment, and Parental Roles with Infants. Child Development, 55: 1349-1361.
- Ménard, A.-M. (1997). Définition et dimensions de l'engagement paternel. Les cahiers d'analyse du Grave (à paraître). Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, Université du Québec à Montréal.
- Meyers, S.A. (1993). Adapting Parent Education Programs to Meet the Needs of Fathers. An Ecological Perspective. Family Relations, 42, 447-452.

- OMS, Santé et Bien-Être Social Canada et Association canadienne de santé publique, (1986). Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé publique. Revue canadienne de santé publique, 27, 425-430.
- Ouellet, F., Paiement, M. et Tremblay, P.H. (1995a). L'action intersectorielle, un jeu d'équipe. Direction de la Santé Publique du Montréal-Métropolitain et CECOM de l'Hôpital Rivière-des-Prairies.
- Ouellet, F. et coll. (1995b). Évaluation d'implantation d'un modèle communautaire de soutien à l'engagement paternel dans deux communautés vulnérables. Conseil québécois de recherche sociale. Québec 17p.
- Ouellet, F. et Turcotte, G. (à paraître). Document de formation sur l'engagement paternel. Document de travail. Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Palkovitz, R. (1995). Rethinking involvement: Fathers and family in flux. Manuscrit inédit, Université du Delaware.
- Palkovitz, R. (1984). Parental Attitudes and Fathers' Interactions with their 5-months-old Infants. Developmental Psychology, 20, 1054-1060.
- Palm, G.F. (1994). Future of fatherhood: a guiding image. Family information services. Children youth and family consorsium electronic clearinghouse.
- Palm, G.F. et PalKovitz, R. (1988). The Challenge of Working with New Fathers: Implications for Support Providers. Marriage and Family Review, 12, 357-376.
- Paquette, D., Bolté, C., Bouchard, C., et Turcotte, G., (à paraître). Analyse d'impact d'un modèle communautaire de soutien à l'engagement paternel. Travail en cours.
- Park, R.D. (1995). Fathers and Families. In Bornstein, M.H (Eds.). Handbook of Parenting, 3, (27-63).
- Phares, V. (1992). Where's Poppa? American Psychologist, 47, 656-664.
- Pleck, J. H. (1985). Working wives/working husbands. Beverly Hills, CA: Sage.
- Quéniart, A. et Fournier, F. (1996). Les pères décrocheurs: au-delà des apparences et des discours: Actes du 3^e Symposium québécois sur la recherche sur la famille

- Comprendre la famille (Trois-Rivières, 1995). Sainte-Foy (Qc): Presses de l'Université du Québec (p.65).
- Radin, N. (1982). Primary Caregiving and Role-Sharing Fathers. In M.E. Lamb (ed.), Nontraditional Families: Parenting and Child Development (pp.173-203). Hillsdale, N.J.: Erlbaum.
- Radin, N. (1981). Childrearing Fathers in Intact Families, 1: Some Antecedents and Consequences. Merrill-Palmer Quarterly, 27, 489-514.
- Radin, N. et Goldsmith, R. (1985). Caregiving Fathers of Preschoolers: Four years later. Merrill-Palmer Quarterly, 31, 375-383.
- Radin, N et Goldsmith, R. (1987). The Involvement of Jobless Men with their Children. Document inédit. Biennial Meeting of the Society for Research in Child Development. 23p..
- Radin, N. et Harold-Goldsmith, R. (1989). The Involvement of Selected Unemployed and Employed Men with their Children. Child Development, 60, 454-459.
- Ricks, S.S. (1985). The Father-Infant Interactions: A Review of Empirical Research. Family Relations, 34, 505-511.
- Robertson, E.B., Elder, G.H., et Conger, R.D., (1991). The Costs and Benefits of Social Support in Families. Journal of Marriage and the Family, 53, 417-431.
- Robinson, B.E. (1988). Teenage pregnancy from the father's perspective. American orthopsychiatric association, 58, 1, 46-51.
- Robinson, B.E. et Barret, R.L. (1986). Changing Role of Fathers. In The Developing Father (pp 41-62). Hewinlfard Press.
- Russel, G. (1982). Shared-Caregiving Families: An Australian Study. In M.E. Lamb (ed.), Nontraditional Families: Parenting and Child Development (pp.139-171). Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Russel, G. (1979). Fathers! Incompetent or reluctant parents?. Australian and New Zealand journal of sociology, 15, 1, 57-65.
- Russel, G. et Radojevic, M. (1992). The Changing Role of Fathers? Current Understandings and Future Directions for Research and Practice. Infant Mental Health Journal, 13 (4), 296-311.

- Russel, G., James, D. et Watson, J. (1988). Work/family policies, the changing role of fathers and the presumption of shared responsibility for parenting. Australian journal of social issues, 23, 4, 249-267.
- Sagi, A. (1982). Antecedents and Consequences of Various Degrees of Parental Involvement in Childrearing: the Israeli Project. In M.E. Lamb (Ed.), Nontraditional Families: Parenting and Child Development (pp. 205-232). Hillsdale, N.J.: Erlbaum.
- Schwebel, A.I., Fine, M. et Moreland, J.R. (1988). Clinical Work with Divorced and Widowed Fathers: the Adjusting Family Model. in P. Bronstein et C.P. Cowan (Eds), Fatherhood Today: Men's changing Role in the Family (299-319). New-York: John Wiley et Sons.
- Simons, R.L., Whitbeck, L.B., Conger, R.D. et Melby, J.N. (1990). Husband and Wife Differences in Determinants of Parenting: A Social Learning and Exchange Model of Parental Behavior. Journal of Marriage and the Family, 52, 375-392.
- Snarey, J. (1993). How Fathers Care for the Next Generation. A Four-Decade Study. Boston, Mass.: Harvard University Press.
- Stevenson, M.R. et Black, K.N. (1988). Paternal Absence and Sex Role Development: A Meta-Analysis. Child Development, 59, 793-814.
- Tanguay, F. (1994). Nouveau mouvement social et identités masculines. Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Turcotte, G. (1994). L'implication paternelle: déterminants et modèles d'intervention. Les cahiers d'analyse du Grave 1,(4), Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, Université du Québec à Montréal.
- Upshure, C. C. (1990). Early intervention as preventive intervention. In Samuel J. Meisels, et Jack P. Shonkoff, (Eds.). Handbook of early childhood intervention. New York: Cambridge University Press (pp.633-650).
- Vallée, L., Vincent, M., Forget, G. et Bouchard, C. (1997). La recherche et l'organisation communautaire: des alliances au profit des communautés? In Au-delà de la tourmente... de nouvelles alliances à bâtir! (Eds). Université du Québec à Chicoutimi, 372-385

- Volling, B. et Belsky, J. (1991). Multiple determinants of father involvement during infancy in dual-earner and single-earner families. Journal of marriage and family, 53, 461-474.
- Westney, O.E., Cole, O.J. et Munford, T.L. (1988). The Effects of Prenatal Education Intervention on Unwed Prospective, Journal of Adolescent Health Care, 9(3), 214-218.
- Wittaker, J.K., Schinke, S.P. et Gilchrist, L.D. (1986). The Ecological Paradigm in Child, Youth, and Family Services: Implications for Policy and Practice. Social Service Review, 60 (4), 483-503.
- Williams, E. et Radin, N. (1993). Paternal involvement, maternal employment, and adolescents' academic achievement: An 11 years follow-up. American journal of orthopsychiatry, 63 (2), 306-312.